

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCEN
Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences
Commerciales**



**MEMOIRE DU MAGISTERE
OPTION :
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**EVALUATION DE LA QUALITE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS
LE DEVELOPPEMENT DU SAVOIR
UNIVERSITE DE TLEMCEN**

Présenté par :

BAGHLI ABDELLAH

Encadreur :

Professeur BENHABIB ABDERREZAK

Les Membres du jury

Dr. TOUIL Ahmed

Université de Tlemcen

Président

Pr. BENHABIB ABDERREZAK

Université de Tlemcen

Encadreur

Dr. TAOULI MUSTAPHA

Université de Tlemcen

Examineur

Dr. ZIANI TAHAR

Université de Tlemcen

Examineur

Dr ; KERZABI ABDELLATIF

Université de Tlemcen

Examineur



REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude au Professeur Abderrezak BENHABIB et au Docteur Mustapha CHARIF sans lesquels ce travail n'aurait jamais pu voir le jour et témoigner toute ma reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre : par leurs conseils, leurs critiques, leurs appréciations ou tout simplement leurs encouragements à ce travail de réflexion.

Ma pensée va en particulier à ma femme, mes filles Hanaa et Nafissa, mes parents qui m'ont accompagné par leurs prières, mes frères et ma sœur, mes neveux surtout Hichem, mes amis notamment M. Abdat et collègues du trésor. Ce travail de recherche est aussi le leur.

SOMMAIRE

Introduction

Chapitre 01 : Système universitaire

Intoduction

Section 01 : Notion de système

Section 02 : L'analyse systémique

Conclusion

Chapitre 02 : Rétrospective sur l'évolution de l'enseignement

Introduction

Section 01 : La Qualité de l'enseignement universitaire

Section 02 : Les dimensions du savoir

Section 03 : L'université face à l'étranger

Section 04 : Une nouvelle approche

Conclusion :

Chapitre 03 : L'évaluation de l'enseignement supérieur

Intoduction

Section 01 : évaluation interne à l'université

Section 02 : Fonction pédagogique de l'évaluation

Section 03 : Objet de l'évaluation

Section 04 : La recherche dans l'enseignement supérieur

Section 05 : Gestion pédagogique et gestion de la recherche améliorer

Section 06 : L'environnement universitaire

Section 07 : Planification et contrôle centralisé

Section 08 : La gestion administrative et comptable de l'université

Section 09 : Les aspects de la gestion à améliorer

Section 10 : Pilotage et évaluation

Conclusion

Chapitre 04 : Méthodologie de l'enquête

Section 01 : Le choix de l'échantillon

Section 02 : Le biais de l'échantillon

Section 03 : Le terrain de l'enquête

Section 04 : Les résultats de l'enquête

Conclusion

Conclusion Générale

Les annexes

Les tableaux

La bibliographie

La table des matières

Introduction

Notre pays a besoin d'un enseignement supérieur ouvert et de qualité attentif aux besoins de qualification nourri et irrigué par la recherche ,capable d'agir avec d'autres partenaires étrangers ,au niveau européen comme au niveau régional avec les organismes de recherche comme avec les entreprises.

Au sein de l'enseignement supérieur, l'université conserve une particularité remarquable qui en constitue le fondement depuis sa création .Elle est le lieu où ceux qui transmettent le savoir sont également ceux qui peuvent le produire. Les enseignants sont en même temps des savants œuvrant pour éditer un savoir qu'ils transmettront d'autant mieux.¹

Parallèlement la vocation d'enseignement professionnelle des études universitaires est aussi ancienne que l'université elle-même :Elle renoue aujourd'hui de manière de plus en plus dynamique depuis ces dernières années avec une finalité qu'elle avait peu à peu perdue ,à mesure qu'elle entrait en crise par le développement des grandes écoles.

Enfin l'université s'est toujours donnée pour mission d'inscrire le savoir qu'elle produit dans l'esprit d'un temps d'une époque, contribuant ainsi à structurer notre connaissance d'un monde et de nous-mêmes ; La transmission du savoir de haut niveau a vocation à toucher un public plus large que celui des savants un savoir qui va se transformer en culture pour la société. ²

L'université doit être à la fois au cœur de création et du partage des savoirs .Même si l'expression peut paraître galvaudée, qu'il s'agit bien de construire une université de « l'enseignement tout en long de la vie » où chacun puisse venir se nourrir de l'avancée des savoirs dès qu'il en a besoin dans sa vie professionnelle comme dans sa vie personnelle,

¹ A. ABERKAINE -L'université Algérienne de l'éthique au marché et de la conviction à l'incertitude- dans l'université d'aujourd'hui, édition CRASC, 1998.

² A. BOUZIDA -les fonctions de l'université, revue de l'université n°10, Alger 1979.

une université en osmose avec la société qui réponde à ses interrogations sur la science et sur toutes les sciences. ¹

Certes, les variations sont importantes selon les secteurs de l'enseignement supérieur et à l'intérieur de l'université entre les différents cycles. Si l'on peut parler de désaffection celle-ci ne concerne réellement que le premier cycle universitaire alors que les formations professionnalisées continuent leur développement.

Force est également de constater que la « fracture sociale » dans les premiers cycles universitaires n'a pas été réduite et que la probabilité de réussite est décevante pour un trop grand nombre d'étudiants. C'est l'un des symptômes d'une réalité malheureusement préoccupante pour l'ensemble de l'enseignement supérieur : si le pari de la démocratisation a été gagné sur le plan quantitatif, il reste largement à réussir sur le plan qualitatif.²

1. Historique de la naissance de l'Université de Tlemcen

Créée par décret n°89/138 du 01 août 1989 modifié et complété par le décret exécutif n°95/205 du 05 août 1995, puis modifié par le décret exécutif n° 98/391 du 02 décembre 1998, l'université ABOU BAKR BELKAID de Tlemcen est le fruit d'une longue évolution. L'enseignement supérieur a d'abord été assuré au sein d'un centre universitaire créé en 1974 et qui regroupait les tronc communs des sciences exactes et biologie. En 1979-1980, cet enseignement s'est graduellement étendu à de nouvelles filières couvrant ainsi d'année en année un ensemble de cycles de formation et donnant à l'étudiant la possibilité de poursuivre l'intégralité de son cursus de graduation à Tlemcen. C'est à l'issue des années de gestion qu'apparaît l'université ABOU BAKR BELKAID Tlemcen, entité nouvelle, riche de cette longue période de maturation et ouverte à de nouveaux défis.³

¹ A. DAHMANI- L'Etat dans la transition à l'économie de marché, l'expression algérienne des réformes » dans cahiers du CREAD n°50, Alger 1999.

² André Yves Portnoff -La révolution de l'intelligence fractale », publié dans Management et conjoncture sociale n°552, Mars 1999.

³ Guide sur l'université Abou Bakr Belkaïd- Tlemcen- 2003-2004.

2. L'université

L'université est un établissement d'enseignement supérieur créé par décret exécutif sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Elle est composée d'un certain nombre de facultés. Dans le cadre de ses missions, l'université assure la coordination des activités des facultés qui la composent, des services techniques et administratifs communs et de la bibliothèque centrale.

L'université est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Nous

remarquons qu'il y a une différence notable par rapport à la définition de l'université dans le décret portant statut type de l'université du 24 septembre 1983. Il est dit que l'université est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il y a une évolution dans la définition de ce qu'est une université. Ce n'est plus une administration publique seulement mais dotée d'un caractère scientifique, culturel et professionnel. Il est donc logique que cette spécificité de l'université exige un type de gestion différent de celui des établissements des autres secteurs d'activités.

Elle assure des missions d'enseignement et des missions de recherche, de développement technologique.

En matière d'enseignement supérieur, l'université a pour mission:

- de former des cadres nécessaires au développement économique, social et culturel du pays,
- d'initier les étudiants à la recherche,
- de contribuer à la production et à la diffusion du savoir et des connaissances.

En matière de recherche scientifique, l'université a pour mission:

- de contribuer à l'effort national de recherche scientifique et de développement technologique,
- de promouvoir et de diffuser la culture nationale,
- de valoriser les résultats de la recherche et la diffusion de l'enseignement scientifique et technique.

Du point de vue des missions de l'université, la seule différence entre les deux décrets est:

Dans le texte de 1983 il est dit que l'université a pour mission de former les cadres nécessaires au développement du pays conformément aux objectifs définis par la planification nationale.

On ne retrouve pas dans le nouveau texte le terme «planification nationale» c'est tout à fait normal car incompatible avec le phénomène à la mode qu'est l'économie de marché.

Sous l'autorité du recteur l'administration centrale de l'université comprend:

- Le secrétaire général qui est responsable des services administratifs de l'université, composés de plusieurs sous directions, dont celles du personnel, des finances et du budget, des moyens généraux, de la coopération et de la recherche.
- Les vices recteurs chargés des questions pédagogiques, de recherche et de la planification et de l'orientation,
- De l'agent comptable. ¹

3. Implantation des pôles Universitaires :

L'université de Tlemcen dispose actuellement d'un organe infrastructural très important réparti entre cinq pôles universitaires. Une telle répartition a l'avantage appréciable de permettre l'utilisation rationnelle de l'infrastructure existante, mais génère des coûts d'exploitation et de fonctionnement très élevés.

Le statut de l'université ne peut plus répondre dans le contexte actuel aux différentes attentes de la société. Le décret N°83-544 du 24 septembre 1983 a déterminé un statut unique pour toutes les universités. Un arrêté ministériel du 26 mai 1987 impose quant à lui un modèle d'organisation administrative identique pour l'ensemble des universités. Aucune spécificité n'est prise en compte ni la taille de l'établissement, ni les filières ouvertes, ni les effectifs étudiants, ni la spécificité locale et régionale.

Malgré quelques réajustements du statut de l'université décret N° 98-544 du 17 août 1998, celui-ci ne règle aucun problème fondamental si ce n'est le regroupement de quelques facultés sous une même appellation la faculté.

La comptabilité de l'université est tenue selon les règles de la comptabilité publique. Considérée à tort ou à raison comme trop rigide, elle est souvent incompatible avec la nature des activités de l'université qui exigent une souplesse et une célérité dans leur

¹ www.Mers.Edu.dz/stat2001-2002.html

exécution. Cette incompatibilité est également ressentie entre l'année universitaire et l'année budgétaire. Ces quelques éléments, montrent que le statut type de l'université de demain est à construire. De manière à ce que l'université puisse s'adapter en permanence et se mettre à l'écoute de son environnement socio-économique.¹

-Le contexte général de la problématique

Les documents de consultation énoncent au chapitre de la qualité de l'enseignement supérieur deux groupes de questions. D'une part, il s'attache aux attentes de la société et à la pleine contribution de l'université au développement de notre société dans les termes suivants « les attentes collectives envers l'université sont elles claires§ Y a-t-il lieu de les préciser d'avantage ! Comment assurer la pleine contribution de l'université à l'épanouissement du capital humain !

La question de la qualité est posée de la manière suivante ;quels signes peut on apprécier la qualité de l'université !disposons nous à cette fin de mécanismes adéquats d'évaluation, d'agrément ou d'accréditation !

Du coté des attentes de la société à l'endroit de l'université, verrons cette fonction sociale importante très accomplie. La mission essentielle de l'université est d'ouvrir des voies à la connaissance et au développement en favorisant l'émergence de nouveaux savoirs.

Cette étude se veut exploratoire,elle vise à analyser et confronter les différents avis des acteurs au sein de l'université comme elle tentera d'apporter des éléments qui confirmeront ou démentiront tout ce qui se dit au sujet de l'université.

§1-Intérêt scientifique du sujet :

Notre travail constitue un support important mettant en évidence des aspects réelles et qualitatifs, document qui sera disponible pour les intéressés, en leur servant de référence bibliographique.

§2-la méthode utilisée :

La méthode adoptée combine en fait une pratique de terrain (questionnaire) et d'observations empiriques avec une démarche théorique.

¹ Décret n°83-544 du 24/09/1983 modifié par décret n°98-544 du 17/08/1998.

Cette démarche théorique a pour but d'exploiter des travaux et des enquêtes réalisés par des équipes de chercheurs dans le domaine de la qualité de l'enseignement.

La démarche pratique consiste en la collecte des données en recherche qualitative dont l'entretien individuel, l'entretien de groupe et l'observation participante ou non participante. A cet égard, il a été élaboré deux questionnaires, l'un destiné aux responsables et un autre aux étudiants. Ces questionnaires s'articulent autour de trois grands axes que sont les textes et règlements, la politique générale de l'enseignement supérieur et enfin l'organisation et la gestion.

Enfin ce présent mémoire sur l'état des lieux de notre université est loin d'être exhaustif. Néanmoins, il met en lumière à notre avis un fort degré d'incohérence notamment la mauvaise considération des outputs « étudiants » par le secteur de l'emploi. Même si des efforts ont été consentis par le ministère de tutelle pour la formation des bacheliers, les résultats atteints ne sont souvent pas ceux escomptés. Les raisons de ce décalage nous ont conduit à démystifier cette problématique autour des chapitres présentés ci après. C'est dans ce contexte que sont proposées les principales orientations pour une évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche. A l'instar de la méthode adoptée pour l'enseignement scolaire, Il ne s'agit ni de se laisser leurrer par les mirages de la grande réforme, ni de procéder à un saupoudrage de mesures sans cohérence mais de manière plus efficace et plus concrète, de mettre en œuvre des chantiers prioritaires pour l'enseignement supérieur et de la recherche conçu pour privilégier les actions retenues.

CHAPITRE 1

**LE SYSTEME
UNIVERSITAIRE**

Introduction

L'enseignement universitaire devra intégrer les nouvelles données et pousser les apprenants à les vivre. Ces données sont générées par les mutations socio-économiques de l'Algérie. La libéralisation de pans entiers de l'activité économique et sociale, l'assainissement et la réduction des dépenses publiques, l'avènement de l'économie de marché, la privatisation dans certaines branches. Le système universitaire est censé préparer les étudiants en les dotant d'instruments intellectuels, de savoir-faire pratiques, des valeurs édifiant un projet individuel pour une vie équilibrée au sein de la société. Dans un monde où le cadre technologique évolue d'une façon accélérée, la fiabilité du système universitaire résidera dans sa capacité à anticiper, conduire et maîtriser l'évolution des métiers. L'application de l'approche systémique au domaine complexe de l'éducation se justifie par l'analyse du système attaché à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la rétrocession et la révision. Cette approche permet d'examiner le système universitaire en tant que système dans lequel les parties agissant les unes sur les autres produisent des indicateurs sur le caractère de leur interaction.

De ce qui suivra, nous allons essayer de par l'organisation universitaire d'esquisser sa rationalité et sa cohérence.

Section 01 : Notion de système

Avant d'aborder l'analyse systémique, nous allons commencer par donner quelques définitions du système d'enseignement à l'université qui demeure un concept légèrement galvaudé ;

§1-La définition du système

Le mot système signifie un ensemble organisé. Selon Bertalanffy, un système est un « complexe d'éléments en interaction »¹

Pour Rosny : « Un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but ».²

¹ L.Von. Bertalanffy: « théorie générale des systèmes » traduction française, édition Dunod, Paris 1973, page 53.

² J.de Rosnay : « Le macroscopie : vers une vision globale », édition seuil, paris 1975, page93

Pour J.L. Le Moigne, il considère le système comme un objet qui, dans un environnement, doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps, sans qu'il perde pourtant son identité unique.¹

Jacques Méléze dans son livre intitulé: «l'analyse modulaire du système », nous propose la définition suivante:« Des finalités et des buts étant exprimés sur un environnement, un système finalisé est un ensemble organisé de moyens, méthodes, règles et procédures qui permet d'obtenir des réponses satisfaisantes de l'environnement .

Toutes ces définitions de la notion de système impliquent une organisation, un ordre et une hiérarchie. Ajoutant que pour les promoteurs de la systémique, les systèmes n'existent pas dans la réalité. C'est uniquement ce qu'ils appellent un «Construit théorique », une hypothèse, une façon parmi d'autres de concevoir les ensembles. Afin de clarifier et d'enrichir les définitions précédentes, nous allons présenter les principales caractéristiques et propriétés de ce «construit théorique»²

§2-La dynamique des systèmes

Le processus de changement et de transformation des intrants en extrants est à la base de la dynamique des systèmes et a été expliqué par la cybernétique.

La systémique insiste sur les transformations qui se produisent à l'intérieur des ensembles que l'on étudie. Ces transformations résultent de modifications plus ou moins contrôlées que subissent les intrants provenant d'autres systèmes ou de l'environnement ; elles produisent ce qui appelé les extrants.

Se sont ces changements qui le traversent qui caractérisent la fonction et le dynamisme du système. La fonction principale d'un système d'enseignement et d'apprentissage est de modifier chez l'étudiant un état donné à un autre état, un certain non -savoir-faire (intran) à un savoir-faire donné (extrant). Tout ensemble qui ne peut pas transformer des intrants en extrants ne sera pas considéré comme système. La notion de système présuppose la propriété de pouvoir changer, modifier, transformer un intrant en extrant.³

¹ J. Le Moigne : « la théorie du système général, théorie de la modélisation » édition PUF, Paris 1977.

² L.Von. Bertalanffy: « théorie générale des systèmes » traduction française, édition Dunod, Paris 1973, page 53.

³ <http://www.fse.ulaval.ca/fac/ten/reveduc/html/voll/no1/apsyst.html>

Ces transformations se feront bien sur en fonction de certains critères qui nous permettront de vérifier la réussite ou l'échec du système. Ces critères sont essentiels en systémique. En éducation, ils peuvent être les objectifs poursuivis par un système de formation.¹

§3-L'aspect structurel et fonctionnel des systèmes

On appelle structure d'un système l'organisation spatiale de ses composants.

C'est ce que l'on appelle aussi la partie stable du système ou encore l'invariante ».²

Les éléments proposés dans cette section peuvent varier d'un auteur à un autre. Nous retiendrons ceux proposés par Rosnay. Une limite, des éléments, un réservoir et un réseau de communication.

Les limites ou frontières permettent de circonscrire le système à l'étude et de le distinguer des autres systèmes et de son environnement. Cette définition des frontières résulte d'un choix que l'on fait. Le système ainsi délimité fait, en même temps, partie d'un ensemble plus englobant et est en lui même un ensemble plus grand que ses sous-systèmes. Ce concept de frontières est lié à celui de niveaux hiérarchiques des systèmes auxquels on pourra associer d'objectifs.

Les réservoirs sont les lieux dans lesquels sont entreposés puis récupérés matière, énergie ou information. En éducation, ce sont les flux d'enseignement qui seront traités. Ils pourront être soit des documents écrits, ou des personnes ressources que l'on consulte. Le concept de mémoire, individuel ou collectif correspond bien à celui de réservoir d'informations. Le contenu de ces réservoirs peut subir trois tonnes différentes de traitement:

Le transport : (espace, communication, transfert).

L'entreposage: (temps, enregistrement, mémorisation).

La transformation: (forme, modification, structuration).

L'aspect fonctionnel des systèmes consiste en leurs organisations temporelles. Il évolue plus rapidement de la structure. Le schéma de la dynamique des systèmes interprète l'ensemble comme étant constitué d'intrants, de variables de transformation de ces intrants en extrants. Cette notion de transformation nous conduit à celle de contrôle qui constitue une des plus importantes fonctions d'un système.

¹ De Rosnay. Op. Cité page 100.

² <http://www.fse.ulaval.ca/fac/ten/reveduc/html/voll/nol/apsyst.html>.

Les principales caractéristiques fonctionnelles utilisées dans le domaine de l'éducation sont: la rétroaction, la régulation et le contrôle.

Les deux fonctions rétroaction et régulation sont tellement imbriquées qu'elles ne peuvent être traitées séparément.

Une rétroaction a lieu, lorsque des informations sur les résultats d'une transformation sont acheminées à l'entrée du système. Elle est qualifiée de négative si l'écart entre le but visé par un système et son extrant diminue ce qui veut dire qu'il y a convergence vers un but préalablement défini. Cette rétroaction est qualifiée de positive lorsque l'écart entre les buts et les extrants s'accroît c'est à dire qu'il y a un accroissement des divergences.

Ces phénomènes de rétroaction et de régulation peuvent s'observer à l'intérieur d'un système de formation. L'étudiant qui vient de terminer un cours donné a normalement acquis des connaissances qu'il ne possédait pas avant d'avoir suivi le cours en question. Au début d'une enseignement ou d'un cours l'étudiant possède un ensemble de caractéristiques (connaissances, habiletés, attitudes). Ce sont les intrants du système. A la fin de l'enseignement ou du cours, les caractéristiques initiales ont été modifiées par l'action du système d'enseignement qui joue le rôle de variables de transformation. Il y a une vérification qui s'effectue par un retour d'enseignement de l'étudiant vers l'enseignant, cette action est appelée rétroaction. Quand' un écart est perçu, une régulation est alors envisagée. Cette régulation exige de l'enseignant un réajustement de son message ou un changement de la méthode utilisée pour transmettre le message. Comme elle peut exiger de la part de l'étudiant un changement d'attitude.¹

§4-Propriété des systèmes

Les principales propriétés des systèmes sont :

❖ L'aspect téléonomique :

Ce qui est attendu d'un système se définit comme étant sa finalité. C'est une notion fondamentale en systémique. Un système d'activité humaine est créé pour réaliser certaines finalités. Celles-ci peuvent provenir de l'intérieur d'un système ou de l'environnement. IL est important pour le système de bien connaître ces finalités,

¹ Carlos T. Bernheim : les universités à l'heure de la création. UNESCO Paris 1991. Page 2

d'être prêt à modifier ses propres objectifs. Les finalités que poursuit un système sont parfois difficiles à cerner. Il y a presque souvent une incohérence entre les finalités officiellement avouées et les objectifs réalisés.¹

Les systèmes doivent être identifiés à travers leurs finalités, qui sont traduites et interprétées en terme d'objectifs à atteindre.

✱ La complexité :

Selon Méléze, la complexité est l'incapacité que l'on a de décrire le système et de déduire son comportement à partir de la connaissance de ses parties.²

Le degré de complexité d'un système dépend du nombre de ses composants, du nombre et du type de relations qui les lient entre eux. On peut affirmer que les systèmes d'activité humaine sont complexes.

✱ L'équifinalité :

Ce principe a une grande importance dans les systèmes d'activité humaine. Un système est équifinal parce qu'il peut réaliser ses objectifs par différents moyens et à partir de différents points de départ. Le même état final peut être atteint à partir d'états initiaux différents par des itinéraires différents.

✱ L'interaction:

Cette interaction fait ressortir les liens de dépendances qui existent à l'intérieur des différents composants d'un système. Une modification d'un sous ensemble du système entraîne des réajustements plus ou moins importants au niveau des autres composants du système. Cet aspect d'interaction et d'interdépendance est également applicable aux relations qui existent entre les systèmes et entre le système et l'environnement dans lequel il fonctionne.

✱ L'ouverture :

C'est la capacité qu'à un système d'échanger de l'énergie, de la matière ou de l'enseignement avec d'autres systèmes ou avec son environnement. C'est en fonction de cet attribut que système et environnement sont en relation permanente. Selon Rosnay : « Les entrées résultent de l'influence de l'environnement sur le système et les sorties de l'action du système sur l'environnement.

¹ Carlos T. Bernheim : les universités à l'heure de la création. UNESCO Paris 1991. Page 2

² <http://www.fse.ulaval.ca/fac/ten/reveduc/html/voll/no1/apsyst.html>.

³J.Méléze op. Cité page 50

Cette notion d'ouverture du système est très importante en technologie de l'éducation. Un système fonctionne à l'intérieur d'une organisation qui l'englobe et qui lui impose certaines contraintes. C'est ainsi que le système universitaire par exemple doit développer chez les étudiants des habiletés leur permettant de s'adapter aux exigences de leur environnement ou de la société dans laquelle ils vivent.

Le système doit pouvoir mettre en place des mécanismes capables de l'informer sur les exigences du milieu. Sinon, il y a un risque que l'écart entre les extrants qu'il produit et les exigences de l'environnement dans lequel il fonctionne s'amplifie. Cette amplification pourrait atteindre un niveau tel qu'il y a une menace sérieuse de disparition éventuelle du système lui-même.¹

Section 02 : L'analyse systémique

La réalité, telle que présentée tout au long de nos études, a toujours été découpée en disciplines où portions de réalité fragmentées et isolées. A cause de cette formation, il nous est difficile de considérer la réalité dans sa totalité, sa complexité, et sa dynamique. Le concept de système s'efforce de relier les ensembles. Il nous aide à observer la réalité en la considérant comme étant formée d'ensembles dynamiques inter reliés.

L'approche systémique, est donc l'application du concept de système à la définition et à la résolution des problèmes. Elle nous fournit une stratégie de prise de décisions dont les aspects les plus évidents sont:

-Une insistance marquée sur l'identification et la définition des finalités, des buts et des objectifs du système et une énumération de critères suffisamment précis pour nous permettre d'en vérifier le degré d'atteinte.

-Un examen minutieux des différents aspects qui caractérisent les intrants.

-Une identification des meilleures possibilités favorisant l'atteinte des objectifs d'un système.

-Identification, intégration et mise en œuvre des mécanismes autocorrectifs. (Rétroaction/régulation) ajuster les objectifs du système à ceux de l'environnement, et à ceux des autres systèmes avec lesquels il interagit, les extrants aux objectifs du système et les variables d'action en fonction de la qualité et de la validité des extrants.

¹ L. Von Bertalanffy op. Cité page 38

-Analyse du système global en sous-systèmes en repérant les intrants, les variables de transformation, les extrants de chaque unité et leurs points d'interface avec d'autres systèmes et avec l'environnement.

-Implantation progressive du système et évaluation des extrants par rapport aux critères de performance préalablement identifiés.

Selon Méléze «l'approche systémique est un processus qui tend à faire évoluer l'organisme auquel il s'applique en débloquent des latitudes d'initiatives et de changement: on élabore en premier lieu un « baby system » finalisé fortement ouvert sur l'environnement et doté de capacités d'adaptation et d'apprentissage. La structuration de chaque partie du système, la définition de ses liaisons, de ses méthodes et de ses procédures va se développer progressivement par essais erreurs au contact de l'environnement, par ajustements successifs et par accroissement de la variété de contrôle.¹

La règle du «reliquat non résolu» complète bien ces propos tenu par Méléze. Cette règle stipule que l'on ne doit jamais se fixer comme but de résoudre totalement et définitivement un problème, mais que l'on doit se borner à tenter de l'améliorer ou de l'atténuer...²

L'objectif de rapproche système est de schématiser n'importe quel ensemble complexe, d'aboutir à une modélisation qui permette d'agir sur lui, après que l'on a compris sa configuration matérielle et sa structure dynamique.³

¹ J.Méléze op. Cité page 79-80

² P.Watzlawick : le langage du changement, élément de thérapies, édition seuil, Paris 1980 page 79

³ [Http://fr.encyclopédia.yahoo.com/articles/sy/sy_368_p0.html](http://fr.encyclopédia.yahoo.com/articles/sy/sy_368_p0.html)

Conclusion

Le système universitaire de l'établissement ABOU BAKR BELKAID est loin de fonctionner comme un véritable système. Il reste tributaire des changements de gouvernements. Le gouvernement des universités algériennes et le développement de leur autonomie se heurtent à plusieurs limites dont certaines sont liées à des facteurs externes tandis que d'autres tiennent à des facteurs internes qui constituent un frein, se sont notamment les clivages entre les différents acteurs au sein des universités.¹

Le pilotage par le haut du système d'enseignement supérieur est toujours en vigueur. Il est loin d'être totalement abandonné.

L'autonomie de l'établissement reste un vœu pieux puisqu'elle est loin de concerner tous les domaines de gestion des établissements. En particulier la maîtrise de la gestion de leurs personnels. Il faut l'accord du ministère pour créer de nouveaux postes budgétaires.

Il existe un leadership universitaire qui manque souvent de cohésion entre le recteur de l'université et les doyens des facultés.

La nature ambiguë des relations et la faible coopération entre les différents niveaux de responsables universitaires nuisent à la mise en œuvre d'un gouvernement d'université cohérent et efficace.

L'autre aspect du problème réside dans le choix des responsables. Il n'est pas transparent et reste toujours tributaire de critères ambigus. Il est temps que l'université revienne aux véritables universitaires et qu'il soit mis fin aux stratégies qui consistent à maintenir le statut quo. Il y a lieu de rechercher comment une équipe d'individus peut devenir une coalition efficace. Pour terminer, il y a lieu «de réaffirmer la spécificité des organisations universitaires. Non pas pour défendre leur «exceptionnalisme», mais en soulignant la multiplicité de leadership qui peuvent s'exercer (du leadership scientifique du directeur de laboratoire au mandat électif du recteur d'université), la diversité des lieux production de décisions.²

¹ Djamel Guerid- *l'université d'hier à aujourd'hui*, dans acte de séminaire, édition CRASC, 1998

² Christine Muselin, Stéphanie Mignot-Gerard : « l'autonomie pas à pas » dans la revue sciences de la société N°58, presses universitaires du Mirail, Toulouse, février 2003, page 34.

CHAPITRE 2

**RETROSPECTIVE SUR L'EVOLUTION DE
L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE**

Introduction

La carte universitaire exprime un déficit inquiétant en cadres technologiques qu'il faut absolument combler dans les meilleurs délais. Ce qui s'est concrétisé au sein de l'université par :

-L'éclatement des tronc communs, les deux grands tronc communs que sont la biologie et la technologie a été scindé chacun en deux.

Celui de biologie en :

-Biomédical qui donnera accès aux formations de médecin de pharmacien et de chirurgien dentiste.

-Biologie donnera accès aux formations de D.E.S dans les différentes spécialités de la biologie.

Celui de technologie en :

-Sciences, qui débouchera sur les formations de D.E.S en mathématiques, physique et chimie.

-Technologie, débouchant essentiellement sur l'enseignement d'ingénieur.

On assiste alors à la mise en place des premières mesures d'orientation à l'entrée à l'université qui se sont traduites par :

-L'instauration d'une sélection à l'entrée du tronc commun de biomédical

-La fermeture de l'accès du tronc commun de biomédical aux bacheliers des séries mathématiques et techniques.

-La liberté d'accès aux filières technologiques, qui ne sont assujetties à aucune condition si ce n'est l'obtention du baccalauréat.

Ces mesures avaient un objectif double. D'abord alléger la pression sur les sciences médicales d'une part et arriver à canaliser le maximum de jeunes bacheliers vers la technologie.

Ces mesures ont eu exactement l'effet contraire de celui escompté car elles n'ont fait qu'augmenter la pression sur la série des sciences expérimentales, appelée aujourd'hui sciences de la nature et de la vie. Car c'est la série qui débouche sur les formations des sciences médicales qui demeurent socialement les plus valorisantes.

D'autre part, ces mesures ont eu pour conséquence l'extinction progressive de la série sciences exactes.

La première carte universitaire de 1982 n'avait pas maîtrisé suffisamment les besoins de l'économie, ces derniers sont mieux affinés par celle de 1984.

On s'est aperçu que le déficit de l'économie en main-d'œuvre qualifiée était d'un autre type, non pas de cadres supérieurs mais plutôt de cadres intermédiaires, et de techniciens. C'est ainsi que l'on a assisté au lancement des formations dites de courtes durées, au sein de l'université. Ces formations appelées (DEUA) diplômes d'études universitaires approfondies sous la pression des étudiants qui refusaient l'appellation de techniciens supérieurs.

Il y a eu durcissement des conditions d'accès aux cycles longs. Afin de canaliser les flux vers les formations courtes, les meilleurs éléments titulaires d'un DEUA ont la possibilité d'accéder au cycle long de la même filière.

Ces formations courtes n'ont pas attiré grand monde si ce n'est les éléments orientés d'office. Les étudiants de ces filières ressentaient cette orientation pour la plupart comme une dégradation et parfois comme une humiliation.

Les étudiants qui réussissent dans ces filières courtes sont confrontés à la non reconnaissance de leurs diplômes par la fonction publique notamment.

Néanmoins, les étudiants issus de ces formations qui accèdent au cycle long de leur filière réussissent très bien et arrivent à se classer parmi les majors de promotion.

Cet état de fait pourrait s'expliquer par le souci de prouver à toute leur véritable valeur. On assiste à l'abandon du système semestriel.

Je ne voudrais pas terminer a abordé la question de l'enseignement des enseignants du premier et du second degrés et de notre responsabilité que l'enseignement initial et continu des enseignants permet à ceux-ci d'assumer pleinement la tâche essentielle qui est la leur.

La carte universitaire actuelle induite par une gestion non planifiée et dictée par des impératifs de flux de bacheliers n'obéit à aucune norme technique. Elle a introduit deux concepts, qui en dévalorisent notre université et par voie de conséquence ces enseignants et les diplômés. La carte universitaire se devra de consacrer progressivement c'est à dire sans induire ni perte de l'encadrement ni sous utilisation des capacités de l'environnement de l'université ni celui de ses moyens à la mise en œuvre la notion de pôle d'excellence. Pour ce faire, l'encouragement des classes scientifiques des lycées est nécessaire ; elles permettent de rehausser la qualité

de bacheliers et permettre une réhabilitation des filières techniques et scientifiques. Là apparaît la nécessité et la volonté politique nécessaire de repenser le système de formation dans son intégralité et non d'une manière sectorielle avec précipitation sous le poids des contraintes conjoncturelles.

La vocation des universités se doit d'être sauvegardée car il n'est pas possible d'exceller en sciences humaines et sociales en même temps qu'en sciences et techniques. La gestion des flux de bacheliers se devra d'être une gestion pédagogique et non une simple opération d'agrégation et de ventilation des inscrits sur l'ensemble de l'université.¹

Section 01 : La Qualité de l'enseignement universitaire

Le contexte de qualité à l'université a profondément changé dans le cadre économique actuel et toute la concurrence qu'elle suscite même au delà des frontières, la stratégie de l'université repose de plus en plus sur la qualité de la formation offerte. On parle alors de standards bien sûr, de normes aussi, mais également de plus en plus de démarche qualité. Mais qu'entendons nous par qualité ? est ce que c'est d'être classé en tête du peloton, selon tel ou tel palmarès, ou tout simplement répondre à des critères et normes reconnus comme c'est le cas pour les normes de qualification ISO ? Et comment l'évaluer notamment celle de l'enseignement supérieur ? 2

Qui dit qualité dit aussi organisme chargé de vérifier la qualité de l'enseignement, afin de s'assurer qu'elle s'installe à demeure et qu'elle persiste. notre université n'échappe pas et ce depuis longtemps au courant de rationalisation et de qualification, ne serait ce via les interventions d'organismes tel qu'une commission de l'évaluation de l'enseignement, la conférence des recteurs de toutes les universités algériennes ou le ministère de tutelle .1

Il est généralement reconnu que tous les systèmes éducatifs en expansion connaissent de nombreux problèmes souvent similaires. Le problème le plus répandu est celui relatif au déclin de la qualité de l'enseignement. Nous essaierons dans ce qui suit d'apporter une contribution au débat.

¹- A. BOUDJADJA ; l'université à la recherche e sa mission et de ses enseignants. Quotidien du lundi 0307/2006

² Mémoire de l'université Laval à la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. février 2004

Il y a de nos jours une quasi-unanimité relative au déclin de la qualité dans nos écoles et dans nos universités. Quand on parle de la qualité de l'enseignement, ce débat a souvent trait sur le niveau des élèves, des étudiants, sur les conditions d'apprentissage et sur le niveau des enseignants.

La littérature concernant la qualité de l'éducation couvre un large éventail de concepts, parmi cet éventail de concepts nous citerons :¹

Les contenus des enseignements (les programmes d'enseignements).

Les méthodes d'enseignements.

La gestion du processus éducationnel.

Il apparaît clairement que le concept de qualité de l'éducation est complexe et multidimensionnel. Il peut être appréhendé au travers des trois dimensions suivantes:

- ✱ La qualité des ressources humaines et matérielles disponibles pour l'enseignement, c'est-à-dire les inputs.
- ✱ La qualité du processus d'enseignement, c'est-à-dire le process.
- ✱ La qualité des résultats, c'est-à-dire les outputs.

La première dimension relative aux ressources humaines est cernée d'une part par:

- Les enseignants universitaires permanents de différents grades sont en quantité insuffisante car tous les ratios examinés sont faibles.

En plus de leur nombre insuffisant, beaucoup d'enseignants ont été formés dans une langue autre que celle qu'ils utilisent pour l'enseignement. Ce qui présente souvent des difficultés de transmission des connaissances, et qui influe inévitablement sur la qualité de l'enseignement et donc sur la qualité du produit de l'université.

Le déficit en enseignants permanents est naturellement comblé par l'apport d'enseignants vacataires. Ces derniers sont recrutés parmi les étudiants qui viennent juste de terminer fraîchement leurs diplômes de licence ou d'ingénieur pour assurer des travaux dirigés et des travaux pratiques. Ces derniers n'ont aucune expérience, et ont souvent un niveau scientifique insuffisant pour le faire. Cette catégorie d'enseignants ne cesse de prendre de l'importance. Elle est égale parfois au nombre de permanents dans certains départements (notamment ceux à gros effectifs). Ce déficit est du en grande partie à la faible efficacité du système d'enseignement des

¹ L. Mahlck ET A.Grisay. «The quality of education in developing countries: a review of some research studies and policy documents » I.L.P.E. UNESCO, Paris 1991, page4.

enseignants universitaires c'est-à-dire de la post-graduation. Elle n'a pas permis à elle seule d'assurer une relève de l'élite.

Le système d'orientation des bacheliers à l'entrée de l'université qui est en vigueur a pour objectif essentiel de réguler la répartition des bacheliers entre les différentes filières de l'enseignement supérieur. Ce système d'orientation centralisé par ordinateur présente l'avantage d'être transparent auprès de la société avec l'inconvénient que très peu de bacheliers accèdent à leurs premiers choix. De ce fait la majorité des étudiants se retrouvent obligés de suivre des formations pour lesquelles ils ne sont que très peu motivés. En plus, parmi les bacheliers, une bonne partie est admise grâce au rachat donc d'une valeur discutable.

Par les ressources matérielles que l'on peut énumérer comme suit:

Les locaux pédagogiques sont insuffisants dans l'université universitaire.

Les bibliothèques universitaires sont d'une indigence criarde aussi bien du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif. Les étudiants n'ont accès à la bibliothèque d'une manière interrompue dans l'université.

L'accès à Internet est dans nos universités très peu développé actuellement même si des efforts se font pour permettre une amélioration de la situation.

La seconde dimension relative à la qualité du processus d'enseignement peut être cernée par :

Le système d'évaluation en vigueur, qui reste un système très décrié par toute la communauté. L'organisation des nombreux examens, non seulement, mobilise l'ensemble des moyens humains et matériels de l'établissement, mais nécessite le gel de toutes les autres activités pédagogiques pendant de longues périodes qui dépassent souvent deux semaines.

Le temps consacré aux examens de synthèse de fin d'année et aux examens de rattrapage du début d'année, ampute l'année universitaire d'une bonne et précieuse partie de son temps. Tout ceci fait que les programmes ne sont jamais réalisés dans leurs totalités, et que les cursus sont tronqués.

Les programmes de l'universitaire sont souvent obsolètes, malgré quelques réarrangements initiés par les comités pédagogiques nationaux, ils demeurent inadaptés aux nouvelles exigences de la conjoncture nationale et internationale.

L'organisation actuelle des enseignements, les conditions humaines et matérielles, fait que des dimensions importantes des missions de l'université sont occultées. Le développement d'un esprit critique et la préparation à la recherche sont à notre avis les plus importantes lacunes.

La troisième dimension relative à la qualité des outputs, c'est à dire les produits de l'université, est difficilement mesurable pour plusieurs raisons:

Les standards de connaissances spécifiques à chaque niveau d'enseignement ne sont pas clairement déterminés.

L'absence d'un marché des compétences, la difficile insertion des diplômés dans la vie active.

L'absence d'études sur le suivi des produits de l'enseignement supérieur dans le marché. ¹

Ce chapitre qui se voulait être un état des lieux du système universitaire est loin d'être exhaustif. Néanmoins, il met en lumière à notre avis un fort degré d'incohérence. Cette incohérence est le résultat de l'absence d'une vision stratégique et prospective. Même si des efforts notables ont été consentis par l'Algérie pour l'enseignement de sa population, les résultats atteints ne sont souvent pas ceux escomptés. Les raisons de ce décalage sont multiples, nous en énumérons quelques-unes:

La prédominance des décisions politiques sur tout autre type de décision. L'absence d'une évaluation continue des rendements interne et externe.

L'absence d'une vision prospective.

La non maîtrise de la gestion pédagogique, économique et administrative du système.

L'absence d'un système d'enseignement efficace et précis.

L'absence de cohérence et de coordination entre les différents niveaux du système éducatif.

Toutes ces lacunes ont fait que de nombreux décalages par rapport aux objectifs assignés sont perceptibles. Pour éviter et diminuer les risques d'échec de la réforme qui se prépare, il est impératif de mettre en place un système de pilotage de l'appareil d'éducation et de formation. Ce système aura pour objectifs, d'évaluer périodiquement les résultats et de corriger en temps opportun les éventuelles déviations.

¹ [Http/perso. Wanadoo.fr/i bourdon/c section A3 htm](http://perso.Wanadoo.fr/i_bourdon/c_section_A3.htm)

Comme il est nécessaire et même indispensable d'appliquer progressivement des standards universels de gestion et d'évaluation.

Cette absence de vision stratégique et prospective, les nombreuses réformes apportées et initiées par les différents responsables qui se sont succédés au poste de ministre révèlent l'inexistence d'une politique clairement définie en matière d'éducation et de formation. Le seul souci des hommes politiques était de répondre à la demande sociale pour se maintenir à leurs postes. La conjoncture économique actuelle impose une réflexion sérieuse sur les possibilités d'une meilleure rationalisation des dépenses publiques et une diversification des sources de financement.

Confrontées presque partout dans le monde à une demande d'accroissement des effectifs et d'amélioration de leur efficacité, l'établissement d'enseignement supérieur se trouve donc obligés de réduire les coûts par étudiant, de rechercher de nouvelles sources de financement, et d'améliorer l'utilisation de leurs ressources.

Pour surmonter toutes les contraintes, l'université se doit de réagir par un effort radical de réforme de la gestion. En plus des nombreuses contraintes auxquelles s'heurte l'université, elle doit faire face à de nombreux défis parmi lesquels on peut citer:

La transformation de l'environnement qui est due à la mondialisation de l'économie, au développement accéléré des progrès scientifiques et techniques à la qualité de connaissances et au profil des compétences exigé qui ne cessent d'augmenter., à la rapidité et au coût très réduit de la circulation de l'information.

L'université doit être à l'écoute des responsables en plus de leurs missions traditionnelles d'enseignement et de recherche. Elle doit s'ouvrir à de nouveaux publics et collaborer avec d'autres secteurs,...

Le financement de l'université est de plus en plus difficile à assurer par les seuls pouvoirs publics, il est donc impératif de rechercher d'autres sources de financement de réduire les coûts, d'avoir une vision claire et une organisation adaptée.¹

La rareté des ressources impose à l'université non plus d'être administrée comme par le passé, mais d'être gouvernées pour pouvoir s'adapter. Il s'agit :

Donc de remédier aux nombreuses lacunes des systèmes de décisions déjà existants qui sont souvent compliqués, lourds et lents.

¹ Michel Vernières : Economie du tiers monde, édition economica paris 1991

L'université ne doit plus camper sur sa position, il faut qu'elle change et elle doit le faire elle-même. Ce changement ne peut se faire sans une amélioration des capacités managériales des responsables académiques, sans une vision stratégique et sans une participation la plus large possible de toute l'université à la formulation de sa politique.

Nous essaierons dans ce qui suivra de présenter les éléments d'une modernisation de la gestion des universités. L'université a une activité qui ne se prête pas entièrement aux modes de pilotage et de contrôle classique des établissements publics. Elle doit disposer d'une large capacité d'initiative dans la définition de sa politique propre, dans la conduite de celle-ci et dans leur management.

La qualité de l'enseignement se mesure donc à la fois par la qualité régulièrement évaluée des programmes qui répondent aux besoins de formation personnelle et professionnelle des étudiants et par la qualité fondamentale et appliquée d'une recherche à la fine pointe. Cette qualité se mesure également par la proportion des étudiants qui obtiennent leur diplôme dans les délais reconnus. De plus, la qualité se mesure à l'utilisation efficiente des technologies de l'information et de la communication et elle s'appuie sur une pédagogie universitaire qui tire profit de ces technologies. La qualité de la formation repose enfin sur des sources documentaires aussi complétées et à jour que possible donc sur une bibliothèque universitaire et des centres de documentations bien pourvus.

La question de la qualité est posée de la façon suivante :

Quels signes peuvent apprécier la qualité de l'université de Tlemcen ? disposons nous à cette fin de mécanismes adéquats d'évaluation, d'agrément ou d'accréditation ?

L'université doit assumer une fonction sociale importante : elle ouvre des voies à la connaissance et au développement en favorisant l'émergence de nouveaux savoirs.¹

Une société avant gardiste se nourrit de ses savoirs, et c'est pourquoi la collaboration entre l'université et les différents acteurs de la société est nécessaire.²

¹ L. Mahlck et A. Grisay. « The quality of education in developing countries: a review of some research studies and policy documents » I.L.P.E. UNESCO, Paris 1991, page 4
² Mémoire de l'université Laval à la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Février 2004.-

D'autre part, pour assurer la pleine contribution de l'université au développement de notre société elle disposer des moyens suffisants et adéquats, ainsi que de stratégies qui laissent place à la créativité, la liberté de penser en dehors des sentiers battus.

Les conditions budgétaires des dernières années ont toutefois mis l'université dans une situation où il était difficile de répondre aux exigences de la qualité et de l'excellence.

D'autre part, les critères de qualité ne sont pas internationaux, nationaux ou de wilayets. En effet, il est inutile de traiter de la qualité de l'université si les diplômés ne sont pas reconnus à l'extérieur de nos frontières. Le système de référence est par essence international ici comme ailleurs .1

§1- Les franchises universitaires

L'établissement d'enseignement supérieur est un espace de liberté de pensée, de recherche, de création et d'expression, sans préjudice des activités pédagogiques et de recherche et sans atteinte à l'ordre public.

Les chefs des établissements d'enseignement supérieur sont responsables de l'ordre dans les enceintes universitaires et de leur protection ; Ils exercent cette mission dans le cadre de la législation et la réglementation en vigueur.

§2- Les valeurs

L'enseignement supérieur contribue au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale au débat des idées, au progrès de la recherche et à la rencontre des cultures et des civilisations en vue de l'échange des connaissances et de leur enrichissement.

L'enseignement supérieur tend à l'objectivité du savoir et respecte la diversité des opinions.

L'enseignement et la recherche impliquent l'objectivité du savoir ainsi que la tolérance et le respect des opinions contradictoires. Ils excluent toute forme de propagande et doivent demeurer hors de toute emprise politique ou idéologique.

§3- Les compétences développées par l'enseignement universitaire

La question qui se pose ici est relative aux objectifs que visent les contenus de l'enseignement universitaire. En nous inspirant de la taxonomie des objectifs pédagogiques de B. Bloom, nous avons voulu déterminer ceux qui sont réalisés par l'Université en tant que compétences développées chez les diplômés.

Les compétences proposées sont: la compréhension, la mémorisation, la création, la réalisation, l'analyse, la synthèse, l'application, l'évaluation.

Nous avons demandé aux diplômés de les classer des plus développées aux moins développées. Pour les besoins de l'analyse, nous avons retenu les compétences classées en premier. Elles sont certainement les plus significatives. Les résultats sont présentés dans le Tableau n°5. Nous avons obtenu le classement hiérarchique suivant:¹

Tableau n°1 : Les compétences développées

Compétences	Fréquences
1. La compréhension	269 fois cité en premier
2. La mémorisation	168 fois cité en premier
3. L'analyse	57 fois cité en premier
4. La synthèse:	54 fois cité en premier
5. L'application	26 fois cité en premier
6. L'évaluation:	21 fois cité en premier
7. La réalisation	5 fois cité en premier
8. La création	Jamais cité en premier

Il se dégage de ce résultat général dans toutes les filières et pour toutes les promotions que l'enseignement universitaire développe beaucoup plus les compétences des étudiants à comprendre et à mémoriser qu'autre chose.

Ces deux compétences que nous dénommons moyens, doivent servir d'autres compétences - objectifs - qui sont l'évaluation, la création, la réalisation etc. Mais, au regard des résultats obtenus, on peut dire que l'enseignement universitaire tel qu'évalué par les diplômés est très limité dans ses contenus.

¹ Aung Sans un kyl : développement humain et dignité

Des domaines entiers de la formation ne sont pas pris en charge, ne sont pas visés et ne sont pas assurés. L'enseignement est très liée au contexte du cours et, ne permet pas aux étudiants d'en extrapoler les visées.

Les compétences de création et de réalisation qui assurent l'autonomie de l'apprenant ne sont pas du tout citées en premier. Nous concluons à partir de ce constat que la pédagogie pratiquée est basée sur la transmission de connaissances préparées et servies par l'enseignant. L'épanouissement de l'étudiant par l'application, la réalisation, la création, l'évaluation, l'analyse et la synthèse n'est pas prise en charge par les programmes.

Au regard des réponses des diplômés, nous concluons que l'enseignement universitaire telle que proposée dans ses contenus est axée sur l'appropriation des connaissances - Les étudiants doivent essentiellement comprendre et mémoriser le programme.

Tableau n°2 ; Les compétences développées en fonction de la formation

Reçue et de la période de sortie

	Mémoriser	Comprendre	Créer	Réaliser	Appliquer	Analyser	Synthétiser	Evaluer
SH 94/1998	30	50	0	0	0	9	5	6
SH 67	44	36	0	0	0	4	6	6
SH 01/2002	33	43	0	0	0	10	14	0
ET 04/1998	16	41	0	4	8	20	8	3
ET 09/2000	18	46	0	1	8	3	18	6
T 01/2002	27	51	0	0	10	11	1	0

§4- Personnel enseignant

4-1-La Structure du corps enseignant

Selon la loi en son article 51, « les personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont composés d'enseignants chercheurs et d'enseignants chercheurs hospitalo-universitaires ».1

Les enseignants ont donc plusieurs missions, l'enseignement, la recherche et pour les hospitalo-universitaires une troisième mission qui comporte les activités de santé et de soins.

~~C'est encore la loi (article 52) qui définit les domaines d'exercice des fonctions des personnels enseignants:~~

L'enseignement gradué et/ou post-gradué et l'enseignement continue ;

L'encadrement, l'orientation, le contrôle des connaissances et l'évaluation des étudiants et des encadreurs ;

La recherche, à laquelle adhère obligatoirement tout enseignant ;

L'expertise et la consultation ;

La diffusion des connaissances.

Ils peuvent également assurer des fonctions d'administration et de gestion des établissements d'enseignement supérieur en « privilégiant, est-il précisé dans la loi, les enseignants justifiant du grade le plus élevé.

Les dispositions particulières applicables aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont déterminées par leurs statuts particuliers »

« En attendant les nouveaux statuts, les enseignants restent régis pour l'essentiel par le décret le décret n° 89-122 du 18 juillet 1989 et de 1998 portant statut particulier des travailleurs appartenant aux corps spécifiques de l'enseignement et de l'enseignement supérieurs »

Le décret en question définit les conditions de recrutement et de progression, les droits, les obligations et les dispositions particulières des enseignants :

La structure des enseignants est composée de près de 45 % de titulaires de doctorat.

Il existe 5 catégories d'enseignants:

Les professeurs

Les maîtres de conférences et docents

Les maîtres-assistants chargés de cours

Les maîtres -assistants

Les assistants (corps en voie d'extinction depuis la parution du décret cité ci-dessus).¹

4-2-Les droits et obligations

Les enseignants bénéficient de leurs congés annuels pendant la période des vacances universitaires.

Dans le cadre de la participation aux manifestations culturelles et scientifiques, les enseignants bénéficient d'absences spéciales payées.

Les professeurs et les maîtres de conférences peuvent disposer après cinq (5) années d'exercice, d'une année pour leur permettre de se recycler et de contribuer à la promotion pédagogique et scientifique nationale. Pendant cette année, ils sont considérés en position d'activité.

Pour ce qui est des obligations de service d'enseignement, elles sont hebdomadaires, définies comme suit:

Professeurs, maîtres de conférences, chargés de cours: 9 heures de cours dont deux non répétitifs ;

Maîtres assistants, assistants : 10 heures de travaux dirigés ou 12 heures de travaux pratiques.

Les enseignants peuvent accomplir des vacations à hauteur de 08 heures par semaine à condition Qu'ils aient rempli leurs obligations de service.

Il est difficile d'évaluer les obligations de service des enseignants Qui ne sont pas faites en « face des étudiants » bien que définies dans les statuts

L'enseignant étant fonctionnaire, il est en principe, astreint à 40 heures de travail hebdomadaire.

Un décret relatif aux taches d'enseignement et d'enseignement à titre d'occupation accessoire détermine les conditions dans lesquelles il peut être fait appel à des enseignants et autres personnels Qualifiés à l'effet d'assurer ces taches.

Ces taches accomplies à titre d'occupation accessoire ouvrent droit à des indemnités horaires qui varient selon le grade de l'enseignant.

¹ www.mers.edu.dz

Pour encourager la mobilité des enseignants vers les établissements des zones défavorisées, des primes supplémentaires sont accordés. ¹

4-3-Les libertés

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur jouissent d'une entière liberté d'expression et d'enseignement dans l'exercice de leurs activités d'enseignement et de recherche, sans porter atteinte aux traditions universitaires de tolérance et d'objectivité et dans le respect des règles d'éthique et de déontologie.

Ils disposent de la liberté d'association et de réunion dans les conditions fixées par la législation en vigueur.

4-4-La situation économique et sociale

La structure salariale est composée du salaire de base calculé selon un barème basé sur les points indiciaires, des échelons et de différentes primes: Indemnité d'expérience professionnelle, indemnité d'expérience pédagogique, Indemnité de sujétion spéciale, indemnité d'encadrement indemnité de recherche.

D'autres formes de bénéfices de rémunération sont offertes aux enseignants chercheurs, 50 % distribués sous forme de prime d'intéressement aux personnels ayant participé à la réalisation des prestations, ainsi que des primes pour les enseignants situés dans les zones enclavées.

Le départ à la retraite est fixé comme pour tous les fonctionnaires à l'âge de 60 ans, toutefois l'enseignant retraité peut reprendre ses activités. Il perçoit en plus de sa retraite, 75 % du salaire.

Les statuts particuliers des enseignants doivent, selon la loi, prendre en charge la spécificité de leur fonction et l'importance de leur rôle social notamment par la consécration de la place de l'enseignant au plus haut niveau de la hiérarchie des fonctionnaires de l'Etat, tant sur le plan moral que matériel en particulier dans la détermination des salaires et des indemnités, et ce en adéquation avec sa fonction et sa dignité qui doit lui être garantie.

La qualité d'enseignant est incompatible avec l'exercice de toute autre fonction rémunérée à titre individuel et à titre ¹permanent ou temporaire.

¹ La gestion des heures complémentaires est très mal maîtrisée par les responsables des établissements.

Cette disposition est toutefois accompagnée de dérogations «outre les taches d'enseignement et d'activités pédagogiques, les enseignants peuvent être appelés à assurer, dans le cadre des conventions entre leur établissement et les autres secteurs d'activités, tous travaux d'études, d'expertise et de mise au point de procédés induits par les besoins du développement économique et social». Ils bénéficient de la rémunération de leur prestation de service.

4-5-Les ressources humaines

Les critères et le mode de recrutement et de progression des enseignants est comme suit :

a- Maître-assistant:

Recrutement direct sur titre pour les titulaires d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent et recrutement par voie de concours sur titre pour les titulaires d'un magister ou d'un diplôme reconnu équivalent.¹

b- Maître de conférences:

Recrutement sur titres et travaux après inscription sur une liste d'aptitude établie annuellement par le ministère de l'enseignement supérieur, après évaluation et avis de la commission universitaire nationale parmi les maîtres assistants titulaires du doctorat d'Etat ayant trois (03) années d'ancienneté en cette qualité.

c- Professeur :

Recrutement selon les mêmes modalités parmi les maîtres de conférences titulaires du doctorat d'Etat ayant cinq (05) années d'ancienneté en cette qualité.

L'évaluation au plan scientifique des activités des enseignants et la définition des critères pour leur progression universitaire est à la charge d'une commission nationale universitaire instituée par le décret n° 89-122 suscité.

d- Concernant l'emploi de chargé de cours :

(Poste intermédiaire, hors sciences médicales, entre maître-assistant et maître de conférences), il est pourvu parmi les maîtres-assistants titulaires d'un doctorat d'Etat

¹ A. ABERKAIINE-L'université algérienne de l'éthique au marché et de la conviction à l'incertitude -dans l'université aujourd'hui, édition CRASC ,1998.

ou d'un diplôme reconnu équivalent et parmi les maîtres-assistants titulaires d'un magister ou d'un diplôme reconnu équivalent justifiant de trois années d'exercice en cette qualité.

e- Concernant les enseignants hospitalo-universitaires

Maître-assistant hospitalo-universitaire: concours national sur épreuves pour les titulaires du diplôme d'études médicales spéciales (DEMS) ;

Docent : concours national sur épreuves pour les titulaires du doctorat en sciences médicales ;

Professeur hospitalo-universitaire : Pour les docents ayant trois ans d'exercice en cette qualité recrutement par voie de concours sur épreuves national.

Lorsqu'un déficit en enseignants est justifié, l'établissement peut faire appel à des enseignants associés, provenant d'autres secteurs économiques et autres, recrutés par voie de contrat d'une durée de 10 mois, ils perçoivent une indemnité mensuelle qui varie selon le diplôme, assorti de conditions de durées minimales d'expérience professionnelle ; 1

§5- La qualité de l'enseignant

Un enseignant est caractérisé par des compétences avérées dans les matières qu'il a l'intention de dispenser et un attrait marqué pour ce noble métier. Métier qui est de faciliter la compréhension à l'apprenant afin qu'il puisse ultérieurement entreprendre des applications par lui-même.

Parmi les compétences, l'enseignant doit faire preuve d'une capacité certaine en communication.²

§6- Le Process

La communication dans l'enseignement est un ensemble de méthodes et de techniques par lesquelles le formateur éveille l'intérêt de l'apprenant et le mène à la compréhension de sujets parfois complexes et souvent nouveaux pour lui.

Dan le domaine pédagogique on s'intéresse à trois formes de communications :

¹ <http://www.mers.edu.dz/stat/2001-2002.html>

² SEDDIKI Abdallah management de la qualité page 73,74 ,édition 2004

-la communication fortuite ou incidente ; par laquelle l'enseignant donne à son auditoire des informations souvent hors sujet, sans l'intention consciente de le faire.

- la communication émotionnelle ou consommatoire par laquelle le formateur exprime malgré lui ses états d'âmes en oubliant ainsi son véritable rôle.

- la communication fructueuse ou instrumentale est le moyen qui permet au professeur de produire l'effet escompté ; celui d'amener la réflexion chez le stagiaire.

Et c'est là, la définition de la communication pédagogique car elle induit un changement chez le récepteur. Elle modifie l'état du savoir et du savoir faire donc le comportement du récepteur. (L'enseignant de l'université peut être donc évalué en fonction de l'efficacité de sa communication).

Mais pour mériter complètement le titre de communication pédagogique et ne pas se limiter à une simple transmission d'un message, elle doit comporter des canaux d'échange d'information à plusieurs sens tel le feed-back. 3

Cette récurrence de l'information empruntée à la cybernétique est une fonction de contrôle ou de maîtrise des résultats qui sont communiqués à la source pour une étude comparative. Ce retour d'information sur l'état du système permet à ce dernier d'apporter d'une manière indépendante des actions de régulation. Dans le domaine de la communication, l'absence de feed-back ne permet pas à l'enseignant de savoir comment son message a été perçu ni même s'il a été reçu.2

§7- L'étudiant.

Est étudiant tout candidat à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pour suivre un cycle d'enseignement supérieure dont la condition d'accès requise est, au moins, le diplôme de baccalauréat sanctionnant la fin des études secondaires ou un titre étranger reconnu équivalent.

7-1-L étudiant et la recherche pédagogique

Les diplômés se trouvent généralement exclus du champ de la recherche pédagogique parce qu'ils ne font plus partie de la situation pédagogique. Les études qui les concernent ne sont pas très nombreuses, quant c'est le cas c'est généralement par rapport à leurs insertions professionnelles. Notre recherche leur donne la parole parce

que nous estimons qu'ils sont porteurs de jugements dignes d'intérêt sur le processus de l'enseignement qu'ils ont subi à l'université et une évaluation de l'enseignement universitaire sur la base de l'expérience professionnelle des diplômés permet d'obtenir en guise de feedback des informations pertinentes sur la qualité de la formation.¹

L'objet de la recherche est l'évaluation de l'université de Tlemcen par les diplômés sortis entre 1988 et 2003 ce sera une évaluation de l'université en fonction de la réalité de la vie professionnelle des diplômés. Il s'agit donc d'une évaluation rétrospective qui se réalise sur quelques années, voire même, plusieurs années après la formation, ceci permet de produire des jugements de valeur loin des influences immédiates des facteurs de l'enseignement même.

Dans cette étude, nous avons touché différents aspects du processus d'enseignement: les objectifs, les contenus, les méthodes pédagogiques l'évaluation, organisation des enseignements les enseignants et les moyens.

Nous présentons et analysons dans cette contribution le contenu de l'enseignement dispensé et le système d'évaluation pratique.

Pour le contenu de la formation, l'objectif est de relever dans quelle mesure de les connaissances théoriques et pratiques sont suffisantes, satisfaisantes et bénéfiques. L'autre objectif assigné à cet aspect est l'identification et l'évaluation des compétences développées par la formation.

En ce qui concerne le système d'évaluation, l'objectif est de relever dans quelle mesure, il réalise la fonction de régulation pédagogique, les contenus des examens portent sur différents domaines cognitifs, la notation et objectives et il est pertinent.

7-2-L'échantillon

Nous avons touché un échantillon qui se compose de diplômés issus des facultés des sciences humaines et lettres et, de trois autres facultés des sciences et technologie.

-faculté des lettres et sciences sociales.

-faculté des sciences et technologies.

Ces deux groupes de facultés renvoient à des domaines scientifiques, disciplinaires et pédagogiques différents. La comparaison des points de vue des diplômés de ces deux

¹ www.mers.com.dz

domaines s'impose de chaque faculté retenue, nous avons touché 10 % des diplômés de 1990 à 2004 sauf pour les années 1992, 1996, 1997, 1998 et 1999. Pour ces cinq années les statistiques des effectifs des diplômés nous ont fait défaut lors de la constitution de la base de sondage. L'échantillon visé était 638 diplômés. Nous avons pu recueillir et exploiter 600 questionnaires.

Certains furent invalidés car mal rempli, d'autres comportaient des réponses erronées. Ils se répartissent selon le tableau n° 1 ci-dessous.

Tableau n° 1 : répartition de l'échantillon.

Enseignement période	Lettre et sciences sociales	Sciences et technologie	Total
2001-2002	116	84	200
2002-2003	96	104	200
2003-2004	88	112	200
Total	300	300	600

Ce groupement des diplômés en trois périodes peiné d'éviter d'obtenir des données peu significative qui s'étalent sur chacune des seize années faisant l'objet de la recherche

Le premier groupe correspond à la période de la fin de la refonte de l'enseignement supérieur

le deuxième groupe correspond à l'introduction de la carte universitaire, d'une refonte des programmes et du système d'évaluation.

Le troisième groupe correspond à la période actuelle qui se caractérise par un malaise général ressenti par tous les acteurs de la formation.

Nous avons traité et analysé les réponses en fonction de six catégories de diplômés de différentes années. le dégagement est :

Les diplômés de 2001 à 2002 en lettres et sciences sociales, dénommé L .S. S01-02

Les diplômés de 2002/2003 en lettres et sciences sociales dénommées L .S. S 02-03.

Les diplômés de 2003/2004 en lettres et sciences sociales dénommées L .S. S 03 – 04

Les diplômés de 2001 à 2002 en sciences et technologie, dénommé SET 01-02

Les diplômes de 2002 et de 2003 en sciences et technologie dénommée SET02 – 03

Les diplômes de 2003/2004 en sciences et technologie dénommée SET 03– 04

Très souvent dans l'analyse des résultats nous utilisons sans connotation aucune, les expressions des scientifiques pour désigner les diplômés des sciences exactes et de technologie et les de littéraires pour désigner les diplômés des langues étrangères et des sciences humaines.

a- Quelques caractéristiques de l'échantillon

Nous présentons quelques caractéristiques sociales et professionnelles des diplômés qui ont répondu aux questionnaires. Cette présentation renseigne sur le devenir professionnel des diplômés. Notre objectif est donc de les caractériser sur le plan de l'emploi. Car c'est à partir de la profession exercée et du secteur économique que les diplômés élaborent en grande partie le jugement sur l'enseignement qu'ils ont reçu.

L'échantillon que nous avons touché est composé de plus de femmes que d'hommes 67 % contre 33 %. Il se compose de diplômés qui résident dans six wilayates algérien qui sont : TLEMCEM 56 %, Mila 19 %, Bordj Bou Arraredj 11 %, Guelma 9 %, Skikda 3 %, Jijel 2 %. TLEMCEM ville universitaire a pris la part la plus importante en raison du nombre élevé de diplômés qui y résident.

En ce qui concerne l'emploi, les secteurs de l'enseignement primaire et secondaire 60 % et de l'enseignement supérieur (6 %) constituent les secteurs employeurs les plus importants des diplômés de l'université. 66 % des diplômés n'y trouvent absolument pas de travail. Les autres secteurs dans lesquels nous avons touché des diplômés sont : l'urbanisme et la construction 10 %, l'administration locale 9 % l'industrie 7 %, les finances 6 % et le commerce 2 %.

Signalons ici le fait que les diplômés de l'enseignement supérieur sont recrutés en grande partie par les deux secteurs de l'enseignement ceci s'expliquent par le fait que d'abord durant les années 70 et 80 chaque ministère et chaque branche économique a créé son propre établissement ou école pour former ses cadres au profils adaptés. Et depuis le début de cette décennie le chômage des diplômés se généralise. L'enseignement primaire et secondaire et l'enseignement supérieur reste des secteurs qui offrent relativement des postes de travail.

b- Méthodes de recueils des données.

Du point de vue des diplômés, nous avons conçu et construit un questionnaire. Avant cela, nous avons en guise de pré- enquête réalisé des entretiens approfondis avec dix diplômés issus de différentes facultés de l'université de Tlemcen et qui exercent dans différents secteurs économiques. Ces entretiens nous ont permis d'explorer univers des diplômés et de cibler certains problèmes spécifiques à l'enseignement universitaire. Nous avons sur cette base construit un questionnaire qui a été testé sur un échantillon réduit est soumis à des experts. Après correction et améliorations, la forme finale a été adoptée est soumise aux enquêtés.

b-1-Méthode d'analyse des données.

Les 600 questionnaires analysés ont fait l'objet d'un dépouillement. Des tableaux croisés mettant en lignes les individus et en colonnes les modalités de réponses ont été construites pour chaque question. Pour les tableaux à deux modalités de réponses, nous nous sommes contentés de l'interprétation des données en fonction des pourcentages de fréquences.¹

c- Présentation et analyse des réponses

c-1-Evaluation du contenu de la formation

Dans ce chapitre nous présentons les points de vue, jugement et appréciation des diplômés sur des aspects relatifs au contenu qui sont Les connaissances théoriques.

c-1-2- Les connaissances théoriques

Nous avons accueilli les avis des diplômés sur la quantité et la qualité des connaissances théoriques transmises durant la formation. Pour la quantité nous leur avons demandé si les connaissances théoriques transmises ont été suffisantes. Pour la qualité nous leur avons demandé si ces mêmes connaissances sont satisfaisantes. Sur la quantité, constatant que le graphique numéro un que les diplômés divergent puisque ce sont 54 % qui estiment que les connaissances théoriques transmises ne sont pas suffisantes, contre 46 % qui estiment qu'elle le sont. Ainsi, après leur

¹ www.mers.com.dz

recrutement et l'exercice d'un emploi c'est plus de la moitié de l'échantillon qui estime que les savoirs transmis sont insuffisants sur le plan quantitatif.

Cette insuffisance est encore plus importante chez les diplômés des sciences humaines. Constatant effectivement que les réponses négatives l'emportent sur les réponses positives pour les trois groupes de promotion, l'insuffisance des connaissances aurait été signalés par les diplômés de ces disciplines avant et après la refonte des programmes de 1984.

Les diplômés des fondations scientifiques affichent moins de réponse négative sans pour les dernières promotions de 1994 et 1995 qui déclarent les savoirs insuffisant à 62 %.

Nous concluons que les diplômés des filières des sciences humaines et littéraires sont ceux qui sont les moins satisfaits de la quantité des connaissances théoriques. Plus de la moitié réponde négativement à la question en revanche les diplômés des filières scientifiques déclarent en général que les connaissances théoriques sont suffisantes sauf pour les dernières promotions.

En ce qui concerne la qualité, ne constatant également que les diplômés ne sont pas satisfaits de la qualité des connaissances théoriques transmises, au total 46 % déclarent que les connaissances transmises ne sont pas satisfaisantes. Ce qui veut dire que l'enseignement universitaire est généralement qualifiée de théorique contrairement à l'enseignement dispensée dans les grandes écoles et selon les diplômés insuffisantes tant sur le plan de la quantité . Cette évaluation est sévère car elle touchait une principale mission de l'université à savoir : la transmission des connaissances.

Les réponses des diplômés sur la question relative à leur satisfaction comme à la qualité des connaissances transmises mentales qu'ils sont en général a partagées entre satisfaits 48 % et de satisfaits 46 % comme nous le constatons sur le tableau n° 2.

Les données du tableau montre que des diplômés divergent dans leur appréciation de la qualité des connaissances en fonction de la filière et de la promotion.

Les diplômés des sciences et des technologies et de 1990-1995 sont en moitié satisfait. Ceux de 95-97 déclarent le plus être « très satisfait » mais ceux de 94-95 sont plus nombreux à être peu satisfait. Ceux-ci traduits en clair le recul de la qualité de l'enseignement dans ces disciplines durant cette dernière décennie.

Concernant les diplômés des sciences humaines, c'est au contraire les conventions des années 84-90, par des déclarations, qui donnèrent le plus de satisfaction. Il faut dans les cas de ces disciplines constatées l'amélioration de la qualité des connaissances transmises.

Ce qui se dégage de l'analyse des réponses aux deux questions précédentes c'est le constat suivant :

La quantité et la qualité des connaissances théoriques transmises par l'enseignement universitaire ne font pas l'unanimité des diplômés de 1990 à 2004.

§8-L'engagement pour les étudiants

Notre université a besoin de ces étudiants. Elle doit s'engager auprès d'eux mais les étudiants doivent aussi adhérer et s'engager à la vision stratégique et bien sur et l'engagement du pays.

Aujourd'hui, les objectifs quantitatifs au plan social étudiants ont été atteints. Des étudiants sont aidés, le montant des bourses a été relevé, cela représente plus qu'un seul titre d'aide sociale directe.

Je le parachève en ouvrant le bénéfice des bourses sur critères sociaux aux étudiants des diplômes post gradués. Il était en effet totalement anormal que des étudiants retenus après une sélection difficile se voient brutalement supprimer leurs bourses. C'était d'autant plus indispensable dans le contexte de la mise en oeuvre du Master intégrera les objectifs actuels des DEA comme des DESS.

Parallèlement, il est nécessaire d'amplifier l'action entreprise pour améliorer le logement des étudiants et pour développer les bibliothèques universitaires.

En ce qui concerne les étudiants handicapés, ce sera un axe prioritaire de la politique que de leur assurer un meilleur accueil ainsi qu'un meilleur accompagnement de leur étude. L'enseignement supérieur accueille actuellement des étudiants handicapés, chiffre en augmentation chaque année. Ces étudiants poursuivent de plus en plus des enseignements d'où une cinquantaine sont actuellement doctorants. Les universités, les écoles, les classes post bac des lycées doivent leur donner les conditions d'études adaptées à leur situation d'handicap, tout doit être mis en oeuvre pour les accompagner vers une insertion professionnelle réussie. Le dossier de l'intégration des personnes handicapées doit être des priorités du président de la République. Partant de

ce plan social il fallait le faire bien avant et pour lequel notre pays peut en être fier. Faut-il fixer de nouveaux objectifs ? Il est trop tôt pour le dire il faut d'abord en vérifier précisément les effets sur la réduction des inégalités sur la réussite universitaire. Je souhaite que des études soient rapidement menées sur ce point pour décider s'il convient d'aller plus loin.

La décision d'accroître les bourses de mobilité dans le contexte d'internationalisation développée à l'instar la mobilité d'étudiantes est un impératif. On ne peut accepter que les conditions sociales empêchent la mobilité de certaines catégories d'étudiants.

Ils seront réservés aux boursiers sur critères sociaux et s'ajouteront à leur bourse. Ils seront gérés directement par l'université dans le cadre de leur politique internationale c'est une grande nouveauté qui renforce l'autonomie universitaire si cela " marche" nous pourrons aller plus loin.

- le plan social a comporté une mesure dont on a trop peu parlé si l'établissement des bourses de mérite.

Il s'agissait bien des spécialement par une hausse annuelle des bacheliers mention très bien relevant des critères sociaux

Ce dispositif doit dans l'avenir connaître son plein développement et illustre parfaitement ce qu'avec le président de la République et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent spécialement soutenir des jeunes qui ont démontré leur capacité à soutenir des familles qui peuvent avoir des difficultés à financier des études longues. C'est aussi un véritable choix politique si l'ont veut un jour transformer le système d'enseignement des élites à l'heure actuelle.

Des nouveaux bacheliers, il faut qu'à terme une bourse de mérite puisse être offerte à chacun. Pourquoi chez un sujet de ce genre ne pas innover et par exemple conjuguer les moyens de l'état, des régions et des entreprises volontaires pour rassembler les moyens nécessaires ?¹

Enfin je voudrais donner ma position sur une revendication qu'entend au sein du monde étudiant ; l'attribution d'une allocation d'études généralisées correspondant à un « salaire étudiant » cet intérêt accordé sans condition de ressources des parents.

¹ Mémoire de l'université Laval à la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. février 2004.

L'attribution de cette allocation présenterait à mon sens un caractère inégalitaire évident dans la mesure où la population étudiante n'est pas socialement représentative de la population totale, aussi le ministre chargé de l'enseignement supérieur me semble n'a jamais donné suite à cette demande. Toutefois afin de connaître les situations objectives d'autonomie (ruptures familiales ou difficulté particulière) une allocation d'étude peut être créée dans le cadre du plan social étudiant.

Ne relevant pas des critères sociaux, cette aide est contingentée. Elle est répartie en fonction de la situation sociale de l'étudiant et il ne paraît pas raisonnable d'en rester là mais de s'attacher à l'autonomie étudiante d'un autre point de vue.

Si les aides matérielles sont indispensables, elles ne suffisent pas pour évoquer également et favoriser l'initiative autonome des étudiants ce que j'ai appelé « l'engagement étudiant »

- l'engagement étudiant dans notre établissement d'enseignement supérieur. Les étudiants qui souhaitent se mobiliser et s'engager activement dans des projets qui ont un sens et une utilité pour les autres.

Toutefois, il ne leur est pas toujours aisé d'éliminer les informations nécessaires et de trouver les relais adéquats.

Il convient de les encourager en mettant à leur disposition un enseignement clair et accessible, dans des lieux bien.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives se lancent afin de mieux répondre aux demandes d'engagement des étudiants que ce soit dans le domaine humanitaire et caritatif, éducatif et culturel, artistique et sportif, civiques ou économique. Pour chacun des domaines, les étudiants seront invités soit à s'investir dans un dispositif déjà existants soit à investir un projet original. Un enseignement sera fourni dans les facultés auprès du réseau enseignement-- jeunesse des collectivités territoriales et d'association selon trois modalités : la diffusion d'un livret d'engagement, la mise en place d'un site Internet dédié à l'organisation de journée. Je souhaite que notre établissement d'enseignement supérieur en liaison avec les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires participerait pleinement à cette opération en instaurant les dispositifs d'accompagnement nécessaires pour donner tout leur sens à ses outils.

Auparavant, il avait été demandé aux recteurs d'université de mettre en place des bureaux de la vie étudiante, de favoriser la vie associative en mettant à la disposition des étudiants des locaux et des personnes ressources, voir intégrant ces activités dans les cursus seul en diverses modalités.

La direction de l'enseignement supérieur a pu constater que nombreux sont les facultés qui se sont pleinement engagés dans ce sens. Aujourd'hui, il convient de mettre en place, la ou il n'existent pas les bureaux de la vie étudiante, et également souhaitable d'utiliser les possibilités créées par les textes portant sur les nouveaux cursus à l'harmonisation méditerranéenne afin de prendre en compte dans les parcours des étudiants, leur engagement, que ceux-ci s'inscrivent dans ce cadre de leurs études ou soit éventuellement extérieur à leur formation.

Le conseil des études et de la vie universitaire de notre établissement ainsi que les conseils d'administration de chaque académie pourrait être les lieux d'une réflexion concrète sur ces questions, mais il est essentiel que tout l'établissement universitaire se mobilise. D'abord les composants pédagogiques et les enseignants mais aussi les services qui accueillent les étudiants ; services d'enseignement et d'orientation, service des activités physiques et sportif service d'action culturelle.

La mise en œuvre d'un dispositif d'animation nationale qui permettra d'accompagner le développement des actions et de préciser les objectifs. Susciter l'engagement des étudiants dans la vie associative, dans la vie de leur établissement, dans la société, les encourager à consacrer du temps et de l'énergie, favoriser les prises d'initiatives, les accompagner et les reconnaître sont des objectifs qui s'inscrivent naturellement dans une démarche globale de l'enseignement. L'engagement étudiant apporte incontestablement de la compétence, il conviendra de trouver les moyens adéquats.

De valoriser et de valider ces acquis, dans le cas d'un point de vu général de cette politique de l'engagement et une forme particulière dont je saurais dire quelques mots : l'engagement des étudiants dans la vie universitaire tend essentiellement à ouvrir une concertation sur deux questions :

a) Comment faciliter le travail des élus étudiants ? Quand des étudiants, parallèlement à leurs études s'investissent dans la vie universitaire, c'est-à-dire pour l'université et pour la démocratie universitaire des progrès sont probablement à accomplir pour qu'ils puissent exercer efficacement et positivement leur mandat il faille y travailler.

b) Sur un autre plan, il a été démontré la richesse de l'apport des étudiants dans diverses fonctions : tutorat moniteur de bibliothèques n'est-il pas temps qu'en Algérie comme dans les autres grands pays, l'université puisse facilement sur son budget, recruter des étudiants dès lors qu'un cahier des charges serait défini qui rendrait compatibles la poursuite des études et le service ainsi rendu à la communauté universitaire. Il s'agirait des lors de contrats particuliers adaptés à la situation d'étudiants.

A cet égard, Je souhaite faire une ouverture rapidement de ce chantier pour voire :

*valoriser l'engagement de tous les membres de la communauté universitaire.

Depuis que le statut actuel des enseignants chercheurs a été redéfini les missions qu'ils ont à conduire en profondément évolué la difficulté majeure qu'il rencontrent de ce fait est d'assumer la multiplication des formations professionnelles en lien avec le tissu économique local, la mise en oeuvre de nouvelle approche pédagogique en particulier en premier cycle, l'ouverture internationale qui contribue au rayonnement de l'Algérie et le transfert de technologie essentielle à la compétitivité de nos entreprises, sans sacrifice leur contribution au développement de la recherche fondamentale ne serait pas appliqué et sans laquelle l'université ne serait pas.

Plusieurs hypothèses de solution ont été avancées, allant de la diminution globale des services d'enseignement à la signature d'un contrat entre chaque enseignant et le chef de sa faculté. Chacune de ces solutions présente des avantages mais aussi des inconvénients qui me font douter de la possibilité de les mettre en oeuvre à court terme. Sans les écarter totalement, il est souhaitable de mettre l'accent sur les marges de manoeuvre dont dispose dès aujourd'hui la communauté universitaire pour permettre à chacun de ses membres d'assumer les missions qui lui sont confiées dans le cadre du projet de développement de la faculté à laquelle il appartient.

La maîtrise des primes de responsabilité pédagogique et des charges administratives qui vient d'être donnée aux facultés, l'assouplissement du système des congés de recherche et conventions thématiques qui se mettra en place donnent à la communauté universitaire les instruments budgétaires et statutaires nécessaires à une gestion équilibrée d'une mission de chacun sous la responsabilité des instances des facultés.

De l'effort de la nation pour poursuivre le développement de notre enseignement supérieur, de l'amélioration des carrières des enseignants chercheurs par le

repyramidage des emplois, les ressources de la loi de finances en cours offrent un contexte favorable à la valorisation de l'ensemble des missions qui incombent aux enseignants chercheurs et plus largement à l'ensemble des enseignants. Les mesures sont uniques au projet de la loi de finances pour les personnels non enseignants. Création d'emplois supplémentaires, repyramidage sans précédent des emplois de catégorie C permettant de créer en particulier emploi de catégorie A témoignent aussi de la reconnaissance du rôle que jouent et doivent encore jouer tous les personnels quelques soit le niveau et la nature de leurs responsabilités, dans l'amélioration et dans la modernisation du fonctionnement de l'établissement d'enseignement supérieur, effort de modernisation indispensable au plein exercice de son autonomie.¹

§9- Le choc des cultures

Lorsque je considère le fonctionnement des classes préparatoires, je me pose toujours la même question : Pourquoi les élèves qui entrent dans ses filières continuent-ils de bénéficier d'un enseignement de culture générale alors que les étudiants en cycle universitaire s'engagent immédiatement dans une spécialisation trop précoce. Cet enseignement général nuit-elle à leur réussite aux examens ou au concours en serait plutôt tenté de répondre par la négative pourquoi ce qu'on juge d'offrir aux futures élèves des grandes écoles dans ce domaine ne le serait pas aussi pour les étudiants ?

Pourtant l'immense majorité des universitaires se plaignent du faible niveau d'une partie de leurs étudiants en matière de culture générale hors de la vie des enseignants qui en font l'expérience, les difficultés rencontrées par les étudiants à l'entrée en premier cycle universitaire sont pour une large part due à un manque de repères solides et ils s'engagent trop tôt dans des spécialisation externe.

Ces déficiences en matière de culture générale touche autant les Humanités que la culture scientifique. Même si le problème préoccupant de laquelle il des vocations scientifiques ne peut trouver la face seule explication innée est un diagnostic approfondi et sans doute la mise en oeuvre d'un plan de valorisation de la science auprès des jeunes on ne peut ignorer que c'est désaffection relative tient également au fait que la science soit aujourd'hui davantage associée à la notion du risque qu'à celle

¹ L'entreprise, l'individu, l'état conduire le changement, édition Odile Jacob, Paris 1999

de progrès. Ce manque de culture générale scientifique risque de produire, si on en ne réagit pas, des citoyens de seconde zone incapable de comprendre l'origine et le sens des principales évolutions de notre temps. De plus tout indique aujourd'hui que l'enseignement général est une tôle de l'enseignement professionnelle supérieure. Les grandes écoles d'ingénieurs mettent désormais l'accent au moins sur leurs compétences technologiques que sur les autres aspects de l'enseignement qu'elles dispensent : les langues vivantes, la communication, les sciences humaines et sociales.

Dans un monde de plus en plus complexes et incertain, l'économie a besoin de capacité d'anticipation de réaction à l'imprévu de plus que d'adaptation c'est-à-dire d'enseignement et de culture générale. C'est en cela que l'université s'ouvre une nouvelle modernité qui lui permet d'intégrer, dans un même mouvement sa tradition Plus haut niveau de culture et des savoirs avec l'ouverture qu'elle a opérée en direction des professions.

La tentative d'introduire une part d'enseignement générale dans les DEUG a malheureusement été largement détournée de son objectif. Sans doute a-t-elle souffert de son caractère trop indéterminé et trop extérieur à l'enseignement disciplinaire des étudiants. il ne faut pas calquer l'enseignement des premiers cycles sur celui des classes préparatoires ou les disciplines sont juxtaposées mais au contraire construire un enseignement de culture générale constitutive de la spécialité vers laquelle un étudiant choisit de s'orienter. Peut-on valablement concevoir l'enseignement de l'historien sans sociologie ni d'économie celle du philosophe sans biologie celle des biologistes sans bio éthique ?

Faut-il rappeler que la vocation d'un étudiant qui entre en premier cycle est de poursuivre son enseignement en moins jusqu'à la licence ? L'actuelle réorganisation du cursus devrait permettre aux universitaires d'engager leurs réflexions sur la part d'enseignement générale qu'il conviendra d'y intégrer celle-ci devant être validé dans le cadre du système européen des crédits, cela devait contribuer à l'édification d'un espace culturel commun en Europe.

Afin d'encourager cette démarche, je souhaite que l'université réfléchissent dès maintenant à l'introduction dans les premiers cycles universitaires de cours fondamentaux aussi bien dans le domaine des humanités que celui des sciences. Afin d'aider l'universitaire à l'encadrement de ce projet il y est recommandé de mettre à

disposition de l'université dans le cadre de l'appel à idées environ des postes d'enseignants du second degré sous la forme de service complets ou partagé.¹

Section 02 : Les dimensions du savoir.

Il paraît que la notion de l'équilibre en matière de connaissances n'est pas au cœur des réflexions des décideurs.

Un enseignement dit équilibré est celui qui parvient à prendre en compte toutes les dimensions du savoir que nous avons pu mettre en évidence. Il cherche donc :

-à intégrer ces différents savoirs et domaines de telle sorte que l'étudiant non seulement acquière des connaissances mais aussi et surtout exerce des capacités pour tendre progressivement vers des compétences permettant de gérer le plus grand nombre possible de situations.

Il existe cependant d'autres aspects de l'équilibre d'un système d'enseignement, dont notamment (Gérard Br. Roegiers, 1993) :

-L'équilibre entre les apports d'informations et les activités développant chez l'élève la capacité d'apprendre à apprendre;

-L'équilibre entre les activités fonctionnelles (réelles ou simulées) et les activités de structuration ;

Les indicateurs qui permettront dès lors d'évaluer l'équilibre d'un système éducatif sont de nature essentiellement qualitative, dans la mesure où ils doivent prendre en compte la manière avec laquelle le " savoir" est développé chez les apprenants. Sans présumer des réflexions qui devraient avoir lieu à ce niveau, on pourrait identifier des indicateurs tels que:

- le degré de prise en compte des différents domaines et activités de l'apprentissage dans les curriculums, dans les manuels scolaires, dans l'enseignement des maîtres,... ;

-le type d'activités d'apprentissage évaluées dans les épreuves d'évaluation de passage de classe ou de niveau, d'orientation ou de certification;

-la répartition et le poids, dans l'horaire scolaire, des activités de type cognitif, psycho-sensori-moteur ou socio affectif ;

-le degré d'intégration des activités d'apprentissage, évaluées essentiellement par le nombre d'apprentissages antérieurs et les relations entre ceux-ci sollicités dans des

¹ Nouvelle vision de l'enseigne. Sup. Université Laval

situations proches de la vie quotidienne, tant au moment des apprentissages qu'au moment des évaluations ; etc.

Cette notion d'équilibre est-elle spécifique aux systèmes éducatifs? Est-elle aussi pertinente pour les systèmes d'enseignement professionnel initiaux et/ou continus?

En ce qui concerne les systèmes d'enseignement professionnelle initiale, on pourrait penser que la mise en avant de l'équilibre d'un enseignement conduirait à valoriser, encore davantage qu'il ne l'est déjà, l'enseignement général par rapport à l'enseignement technique et professionnel. S'il est évident que ce type d'enseignement et la plupart des formations professionnelles - spécialement celles d'ordre technique - visent l'acquisition de savoir-faire très ciblés, appartenant le plus souvent à un seul domaine, il semble néanmoins que l'objectif premier de ces formations est de viser la compétence. Or celle-ci est synonyme d'intégration et de confrontation à des situations multiples. Nous pensons donc que l'équilibre au sens où nous l'avons défini est également une qualité de l'enseignement technique et professionnel.

Mais qu'en est-il en ce qui concerne les systèmes d'enseignement professionnel continu? À nouveau, l'équilibre doit en être une qualité, même s'il se décline sur d'autres aspects. Évaluer l'équilibre d'un système d'enseignement consistera essentiellement à vérifier qu'il propose une variété de types de formation:

le système propose-t-il, à côté des formations d'ordre technique, des formations à l'organisation, au management, à la communication, voire à l'éducabilité cognitive.?

le système est-il centré uniquement sur le court terme, ou prend-il aussi en compte un développement à moyen terme (réussite d'un investissement, développement des potentiels, optimisation des flux promotionnels,...) ou encore à long terme (changement de culture, développement de l'adaptabilité ?

Le système cherche-t-il à disposer de bons professionnels ou veut-il aussi faire émerger des agents de changements ?

Le système se concentre-t-il exclusivement sur des formations permettant l'ancrage du travailleur au sein de son entreprise, ou permet-il aussi la mobilité ?

le système ne prend-il en compte que la dimension collective, ou permet-il aussi à des projets d'enseignement individuels de se concrétiser?

nous choisissons au contraire de manger ou non, de grignoter ou de nous attabler devant un repas copieux, après avoir choisi, parmi les aliments disponibles, ceux qui nous plaisaient le mieux. Selon Deci et Ryan (1985), nous sommes davantage attirés par une activité qui nous permet de développer un sentiment de compétence. Ainsi, les meilleures performances sont souvent attribuables aux personnes ayant le sentiment d'effectuer des choix dans la façon d'organiser leur travail. Selon leur théorie de la motivation intrinsèque, ce sont souvent les buts qu'on s'est donnés et les projets d'avenir qui orientent le choix de nos comportements actuels. DECI et RYAN soulignent que ce ne sont pas tellement les buts eux-mêmes qui motivent nos comportements, mais bien plus l'intention de les atteindre. Un système d'enseignement créera l'engagement d'apprendre s'il parvient à susciter cette intention, s'il prend appui sur les projets d'avenir.¹

Séction 03 : L'université face à l'étranger

L'horizon des étudiants n'est plus seulement l'hémicycle universitaire de Tlemcen ou de l'Algérie, c'est l'ouverture sur le Monde et d'abord l'Europe.

C'est d'abord bien sûr de constituer un vaste espace commun assurant facilement la mobilité des étudiants et des professeurs, un espace attractif pour le reste du monde, retrouvant ainsi ce qui autrefois a fait la force et la grandeur de l'université aux européens et aux canadiens et de l'Europe elle-même qui a donné au monde l'idée de l'université.

C'est aussi une véritable ambition politique puisque enfin l'Europe dans sa dimension éducative et culturelle se construit à l'échelle du continent tout entier. Si nous souhaitons que le monde des universités se construise avec nos valeurs qui concilient initiative accrue et régulation, qui demeurent celle d'un service public moderne et efficace.

Les principes adoptés au niveau de l'université doivent aller dans ce sens avec une approche pragmatique et réaliste. Sans rechercher une uniformisation inopportune, ils s'appuient sur la richesse des systèmes nationaux en visant des objectifs simples : architecture commune, enseignement et diplômes comparables, ou mobilité facilitée.

¹ Projet Evqa Méda évaluation de la qualité.

c'est le système des crédits européens confiance réciproque par une évaluation de la qualité ; mobilisation des acteurs : les universités et les étudiants.

À Prague en 2001 les ministres ont défini l'enseignement supérieur comme " un bien public relevant et devant continuer à relever la responsabilité publique"

L'achèvement en 2010 de cet espace, l'enseignement supérieur et de la recherche est un imparfait. Les savoirs n'ont pas de frontières. Tous les étudiants doivent disposer des repères communs qui leur permettent de valoriser ici ce qu'ils ont appris là-bas.

C'est pourquoi tout sera fait pour renforcer la place de notre établissement sur la scène européenne et mondiale pour accompagner la mobilité des étudiants de l'université et l'accueil des étudiants étrangers, pour développer des programmes conjoints d'enseignement et de recherche, pour favoriser les échanges de professeurs et des chercheurs étrangers.

Section 04 : Une nouvelle approche

Le nouveau cadre réglementaire présente une série d'avantages qui n'ont pas jusqu'à présent suffisamment été mis en lumière et qu'il convient de valoriser.

-- la diversité des besoins d'enseignement et des publics, l'évolution de plus en plus rapide des objectifs rendent inadapté un système conçu en cursus cloisonnés définis par des règlements figeant contenus et méthodes

-- le nouveau système permet à l'établissement d'organiser beaucoup plus soupagement l'offre d'enseignement sous forme modulaire les crédits et au sein de cette offre, de proposer une diversité de parcours correspondant mieux à la palette des besoins.

-- cette organisation permet de prendre en compte aussi bien l'enseignement initial que l'enseignement continu, les formations dites académiques que les formations professionnalisées, les formations sur site que les formations à distance.

Combiné avec les dispositifs de validation des acquis qu'il s'agisse d'études de tous types ou d'acquis professionnels, le système doit permettre d'optimiser le temps des parcours.

C'est ce que je voulais dire tout à l'heure lorsque j'indiquais souhaiter l'édification de l'université de l'enseignement tout au long de la vie. Ce serait à mon sens une vision élargie de n'avoir comme objectif que le développement de l'enseignement continue.

Il faut une université :

-- pôle de ressources et d'enseignement pour toute la société, accueillant aussi bien ce qui peuvent étudier à plein temps que ceux qui -notamment parce qu'il travaillent - doivent gérer au plus près leur temps disponible une université doit être organisée pour qu'on puisse facilement revenir s'y former des que l'on en a besoin.

Les contenus d'enseignement ne sont plus définis nationalement. C'est une mesure indispensable comme dans tous les grands pays, les universités proposeront librement leurs programmes.

Bien entendu, ces propositions feront l'objet d'une évaluation externe pour garantir la cohérence et la qualité de la carte des formations. Mais qu'une réglementation nationale ne fixe pas les contenus d'enseignement ne signifie évidemment pas que l'Etat abandonne toute implication dans la question centrale : que faut-il enseigner ? Bien au contraire, c'est le système précédant qui était déresponsabilisant en laissant à croire qu'un arrêté pouvait réglementer une matière aussi vivante que la science elle-même.

Désormais, l'université est pleinement responsable des contenus qu'elle propose et le ministère, à chaque fois que cela apparaîtra nécessaire, provoquera les réflexions nationales sur tel ou tel champ du savoir. Enfin, le nouveau dispositif réglementaire est proposé à notre université : il n'est pas imposé c'est là encore une méthode nouvelle, plus moderne, plus pragmatique. Ce n'est pas une réforme à appliquer partout, tout de suite, c'est une démarche qui suppose l'adhésion des acteurs.¹

4-1- les cursus

C'est avec en tête ces divers avantages pour la politique qu'un mouvement engagé après une longue concertation et qui avait obtenu un soutien au delà de ces considérations d'ensemble, je crois qu'il n'est pas inutile de préciser les orientations qui me semblent souhaitables à chacun des trois niveaux licence, Master, doctorat.

- la licence :

Les étudiants qui entrent dans un enseignement universitaire général ont vocation à atteindre le niveau licence. Cet objectif devra présider à l'élaboration par les universités du nouveau cursus de licence. C'est globalement qu'il conviendra de

¹ Nouvelle vision de l'enseignement supérieur.

repenser les trois dernières années d'enseignement dans le cadre des améliorations pédagogiques prévues par la réglementation nationale est attendu par les étudiants.

Il s'agit de les inscrire dans une cohérence d'ensemble

Je souhaite que l'université profite également de cette occasion pour :

-- développer le décloisonnement disciplinaire, nos formations universitaires souffrant d'une spécialisation excessive.

-- introduire, comme je l'ai déjà dit, un enseignement des cultures générales spécifiques articulées sur chaque spécialité.

-- définir au sein d'une offre globale, la place des licences professionnelles.

Conduire un effort particulier sur les formations scientifiques.

Sur ce dernier point, je suis convaincu que nous devons nous mobiliser pour les érailler le phénomène de désaffectation à l'égard des études scientifiques universitaires, plus généralement à l'égard de la science, qui conduit à une baisse de plus en plus préoccupante des vocations pour la recherche scientifique. Les Causes en sont multiples. Certes la science est aujourd'hui davantage associée à la notion de risque qu'à l'idée de progrès mais ne devons aussi reconnaître que les études scientifiques imposent un niveau d'exigence de rigueur et de travail auquel les jeunes gens sont mal préparés et peu enclins à soumettre. Il faut aussi citer l'attrait des formations technologiques et industrielles qui assurent un débouché tout en permettant des poursuites d'études en regard du faible taux de réussite en premier cycle scientifiques. Tout d'abord, il faut faire aimer la science dès l'école primaire et jusqu'à la fin des études secondaires. La rénovation des études scientifiques doit être poursuivie tout au long de l'enseignement avec un effort particulier au niveau je suis tout à fait favorable au développement des contacts entre les lycéens et les universités, notamment dans le cadre de visites des laboratoires. Je demande aux recteurs d'encourager et de favoriser ces rencontres en hésitant pas à recourir au fonds pédagogiques dont ils disposent. Quand aux licences professionnelles faut-il rappeler une nouvelle fois que leur succès tient avant tout à la qualité des partenariats avec les professions. J'ai déjà dit part ailleurs que nous souhaitons encourager les projets communs entre lycées et les établissements de l'enseignement supérieur. Nous devons favoriser la mise en oeuvre d'un système et de dispositifs qui permettant aux étudiants d'élaborer leur projet professionnel dans le cadre d'une orientation progressive.

Vous connaissez déjà les mesures qui ont été prises pour augmenter le nombre de diplômés de médecine, de pharmacie et donc d'anthologie, nous a demandé à la commission chargée de faire des propositions pour une réforme de la première année des études de santé de nous remettre très rapidement ses conclusions.

-Le Master

La création du diplôme national de Master constitue bien entendu une des principales innovations du nouveau dispositif.

~~Cette mesure a succédé suscité ici et là beaucoup alors même que son objectif est simple est partagée par tous.~~

Au fond, il s'agit d'affirmer au plan international -- sous l'appellation Master -- le très haut niveau de qualité de nos diplômes à bac+5. Le Master présente l'immense avantage d'être immédiatement une référence mondiale compréhensible. On ne peut à la fois dire que notre système du diplôme est désespérément enchevêtré et pour reprendre l'expression consacrée illisible et ne pas vouloir le clarifier en utilisant une norme internationalement reconnue.

Cependant cela ne peut pas être fait n'importe comment. Il faut respecter, à mon sens, trois conditions.

1 -- comme pour tous nos diplômes nationaux, le Master doit être garanti par l'état. On ne peut laisser délivrer sans contrôle de qualité des diplômes de Master sauf à crédibiliser immédiatement le Master étranger aux yeux de nos partenaires,

2 - le Master s'il constitue l'image de marque à haut niveau de notre enseignement supérieur ; il importe donc avant tout que l'établissement qui délivre le Master le fasse dans des domaines où leurs compétences scientifiques et technologiques ont été évaluées et certifiées ;

3 - En même temps notre enseignement supérieur est diversifié ; ces cultures sont multiples, il est hors de question d'uniformiser. Il faut au contraire valoriser au niveau Master ce qui fait la richesse de notre établissement, c'est pourquoi il était essentiel que le Master soit ouvert à toutes les catégories d'établissement, aux universités comme aux grandes écoles.

C'est avec l'esprit de ces trois conditions que nous mettrons en oeuvre un Master.

Pour assurer à nos Master la reconnaissance indispensable de la communauté scientifique européenne et mondial, tous les Master seront d'abord expertisés par une mission d'évaluation unique qui formulera un avis sur la capacité de notre établissement à le faire je reviendrai sur cette nouvelle mission qui constitue un élément clé du dispositif.

S'agissant du Master, cette mission d'évaluation devra certifier les compétences de l'établissement dans le domaine où ils souhaitent délivrer le Master. Son avis reposera sur l'analyse des équipes mettant en oeuvre la formation, sur eux leur solidité et leur production scientifique et technique.

C'est chacun le comprendra absolument indispensable pour les Master recherche qui prépare les étudiants à s'engager dans une thèse et à embrasser une carrière scientifique. Il s'agit là de la qualité future de la science. Mais je veux dire aussi que cela m'apparaît nécessaire pour un " Master professionnel" car il n'y a de haute conditionnalité que fondée sur l'avancée des sciences et des techniques qu'appuyée sur les capacités de développement et d'innovation.

Ainsi, comme l'ont souhaité les conférences d'établissement tous les Master qu'il soient " recherche" pour " professionnels" qu'ils émanent de notre université ou des écoles feront l'objet d'un avis émis par une même instance d'évaluation.

Cela étant, les ministères qui ont à prendre les décisions d'habilitation s'entourent d'avis complémentaires issus d'instance porteuse de la culture particulière de tel ou tel secteur de notre enseignement supérieur. Cette approche permet de concilier des critères cohérents est partagée de qualité applicable à toute l'offre Master avec des critères spécifiques adaptés à la diversité des objectifs.

Je voudrais illustrer cette orientation d'ensemble en vous précisant son application à notre université d'une part et aux autres universités d'une autre part.

Pour notre université le cursus Master à un objectif essentiel : rendre plus visibles les grands domaines de compétence et d'excellence et décroiser une offre d'enseignement éclatée aujourd'hui en de multiples dispositifs (maîtrise; DEA ; DESS magistère) et d'innombrables sous spécialités. Tous ces dispositifs ont été créés au fil du temps pour des raisons alors légitimes aujourd'hui, il faut afficher plus les compétences de notre établissement dans de grands domaines tout en préservant bien

entendu, au sein de chacun de ces grands domaines Master une diversité de parcours correspondant à la diversité des objectifs de formation.

À terme, dans les formations universitaires, seul le Master devait substituer comportant des parcours à finalité professionnelle comme à finalité recherche. C'est ce que nous proposons à la communauté universitaire. Cet objectif ne semble très largement partagé.

J'entends des interrogations sur le caractère sélectif des parcours d'enseignement sur cette question taboue, je veux d'abord dire que les textes réglementaires récents n'ont rien changé, les parcours d'enseignement sélectif qui selon intégrer dans les programmes Master ne voient pas modifiées leurs règles de recrutement qu'il s'agisse de parcours aujourd'hui pluriannuels ou annuel.

Au-delà de ce rappel, il faut aller au fond des choses est dépassé les combats idéologiques d'arrière garde. Lorsque tout est fait pour amener l'ensemble des étudiants entrant à l'université au niveau licence, lorsque l'offre universitaire permet à tous étudiants titulaires d'une licence qui le souhaite de s'engager dans un cursus Master, est-il déraisonnable de permettre aux équipes universitaires d'enseignement de recruter leur étudiant d'autant aujourd'hui et le nombre de places offertes au delà de Bac+4 est supérieur aux membres des maîtrises délivrées ? Certes ce constat global ne vaut pas pour chaque discipline mais notre système n'est en rien malthusien. Des lors, il est du devoir du ministère de poser la question que je pose et la responsabilité de la communauté universitaire de donner sa réponse.

S'agissant des grandes écoles, le Master a suscité des inquiétudes et des incompréhensions liées aussi au calendrier dans lequel les textes sont parus au printemps dernier. Aujourd'hui les esprits se sont apaisés et chacun a compris que, loin de les affaiblir, l'ouverture de Master aux grandes écoles leur donnera de nouveaux atouts à l'international pour toutes ces grandes écoles qui souhaiteraient diversifier leur enseignement et créer de nouveaux cursus susceptibles de renforcer leur présence à l'international et d'attirer des étudiants du monde entier, le diplôme national de Master est évidemment le bon outil et pourrait être délivré selon les principes généraux énoncés plus haut.

-les études doctorales.

Le doctorat est au carrefour de la tradition et de la modernité : d'une part la thèse est le grand rite d'accès au monde savant par la reconnaissance des pairs grâce à la création de nouveaux savoirs légitimes : d'autre part, elle est le moment privilégié de l'apprentissage de la recherche de l'innovation et de la complexité pour dégager des voies nouvelles.

Dans la société de l'innovation qui est la nôtre, les jeunes docteurs formés par la recherche doivent non seulement irriguer une amende de l'enseignement supérieur et de la recherche mais de plus en plus le manque économique des entreprises et celui des décideurs publics ou privés. La mise en place des Master devait faciliter les passerelles entre les cursus de recherche et les cursus professionnalisés.

La généralisation des écoles doctorales doit permettre d'organiser l'enseignement doctorat autour d'équipe de recherche reconnue et fédérer par un projet de formation.

Les écoles doctorales ont une triple mission :

- offrir aux étudiants dans le cadre d'équipes un encadrement scientifique de qualité.
- les encourager à préparer leur avenir professionnel dans l'ensemble de l'économie et suivre le devenir professionnel des diplômés.
- faire mieux connaître les études doctorales aux employeurs.

Ce modèle nous et envie sur le plan international il constitue un atout en offrant un parcours de recherche au coeur d'une dynamique d'enseignement et par la recherche la mise en place d'un véritable espace de l'enseignement supérieur permettra d'approfondir cette politique, notamment en encourageant la tutelle des thèse.

Enfin on ne peut valablement attirer les jeunes vers la recherche qu'on leur offre des perspectives d'avenir attrayantes. Il serait désormais possible pour en partenariat avec l'université et les entreprises de recruter des jeunes chercheurs post graduation doctorants d'origine université de Tlemcen ou algérienne ou étrangères dans toutes les disciplines et à tout moment de l'année sur contrat de 12 à 18 mois c'est ce qui se fait dans tous les grands pays scientifiques.¹

¹ Le LMD (communiqué du ministre de l'enseigne. sup. alge.) Août 2006

Conclusion

Les résultats obtenus laissent apparaître globalement une insatisfaction des diplômés quant à la quantité et à la qualité des connaissances théoriques et pratiques transmises.

Cette insatisfaction comme nous l'avons déjà observée est plus accentuée en langues étrangères, en droit et en sciences économiques.

De par les compétences visées et développées, l'enseignement dispensé à l'université est centrée sur l'acquisition des connaissances et non sur le développement de capacités intrinsèques de l'étudiant.

CHAPITRE 3
L'EVALUATION
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

Introduction

Aucune connaissance n'est acquise si elle n'est pas contrôlée, avisent les spécialistes en pédagogie. En effet des résultats tangibles et mesurables ou appréciables sont l'issue d'exercices ou de toute la formation. Cette évaluation permet à l'image d'un contrôle d'un produit fini ou en cours de dire si l'enseignement universitaire a atteint ses objectifs ou non.

La qualité de notre enseignement universitaire possède ses propres paramètres et des méthodes particulières de leur mesure.

Il semble qu'un meilleur arrimage de deux ordres collégiales et universitaires est un objectif nécessaire.

Le collège offre la formation dans deux voies : la voie pré universitaire de deux années et la voie technique qui prépare plus directement au marché du travail. Toute comparaison entre notre système de formation et d'autres systèmes d'enseignement doit tenir compte de cette particularité qu'est le collège. Nonobstant la formation plus disciplinaire selon les voies choisies, tous les programmes d'études collégiales assurent le développement d'une formation fondamentale axé sur la formation générale. Ils comprennent une composante de formation générale qui permet l'acquisition d'un fonds culturel commun (langue d'enseignement et littérature, philosophie), le développement des compétences génériques (conceptualisation, analyse, synthèse...) et l'adoption d'aptitudes souhaitables (autonomie, sens critique, communication...). Du côté de la voie technique, les efforts importants doivent être consentis par l'université pour arrimer le mieux possible les programmes collégiaux d'étude techniques et les programmes de baccalauréat dans la même discipline. L'arrimage des programmes rendu possible a comme but principal d'ouvrir la voie de l'université à des jeunes qui, au moment de s'engager dans la voie technique au collège, n'y pensent pas. De plus, l'université doit estimer que la mise en place des ouvrages, elle rend un précieux service aux étudiants, mais elle contribue aussi à une meilleure efficacité du système d'enseignement en évitant à ces étudiants de s'astreindre à suivre à l'université des cours dont ils possèdent déjà le contenu acquis au collège, donc en leur facilitant, lorsqu'ils décident, la poursuite de leur formation à l'université.

Section 01 : Evaluation Internes à l'université

Il n'existe pas à proprement parler de politique d'évaluation bien que des instances soient prévues. Les seules évaluations sont liées à la progression dans la carrière des enseignants où l'aspect administratif est prédominant.

Le moment ne semble pas encore favorable pour une évaluation de notre établissement d'autant plus que le financement n'est pas lié à l'efficacité de l'établissement mais à la progression des effectifs.

§1- Les règles de fonctionnement et d'organisation interne

Actuellement, la majorité des deux tiers des membres en exercice prévu pour l'adoption des délibérations statutaires des conseils d'administration rend difficile voire souvent impossible toute évolution de l'organisation interne de notre établissement. Il serait donc raisonnable de modifier cette règle en prévoyant que les délibérations statutaires soient à l'avenir pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

Toujours dans un souci d'aménager de manière plus efficace les compétences au sein de l'université et d'améliorer le fonctionnement de l'établissement, j'estime nécessaire d'élargir les possibilités de délégation de signature du recteur et d'instaurer des délégations de pouvoir en matière de marché public autre facteur de blocage, l'absence de comité technique paritaire dans l'établissement d'enseignement supérieur interdit la moyenne évolution statutaire. Il paraît cependant peu judicieux d'ajouter un conseil supplémentaire, Alors que la représentation des personnels est déjà assurée dans le cadre du conseil d'administration. Une usine législative permettrait de déroger au recteur de l'établissement spécifique en confiant un fonctionnement plus souple de l'établissement.

Il serait encore très souhaitable de donner à l'université une plus grande liberté en matière d'organisation des structures internes. Est-il par exemple vraiment utile de maintenir une procédure réglementaire après avis préalable. il conviendra de prendre progressivement les dispositions favorisant un fonctionnement plus souple.

Donner à l'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche la possibilité de mettre en place dès services activités industrielles et commerciales.

En effet la loi sur l'innovation et la recherche à éviter notre établissement à développer et soutenir l'effort d'innovation en assurant notamment l'exploitation d'activités industrielles et commerciales. La mission est de gérer ce type d'activités qui valorisent la recherche et permettre de développer les partenaires. Une mesure législative est indispensable pour étendre la possibilité de leur création à tous les établissements. Je suis convaincu que ces mesures que constituera pour la communauté universitaire un signe tiers des orientations et de la politique. Une deuxième phase de la réflexion va s'engager dans le cadre du débat sur la décentralisation auquel l'université est invitée à participer activement. Il convient de distinguer deux démarches dans ce débat.

-- ce qui relève du renforcement de l'autonomie de l'établissement.

-- ce qui relève des propositions représentées par les régions.

Les propositions concernant l'autonomie sont connues. Elles ont pour objectifs de conforter la gouvernance et l'autonomie financière de l'établissement.

Faut-il autoriser de mandats consécutifs pour le recteur ? Faut-il des modalités de désignation des vice-recteurs et faire coïncider l'élection des conseils et celle du recteur ? Comment concevoir une globalisation du budget qui ne soit purement formel. ? Qui doit gérer le patrimoine ? La concertation devra nous permet de rechercher l'accord le plus large et de déterminer parmi ses propositions celle qui sont les plus appropriés et les plus efficaces pour libérer les initiatives des établissements sans préjuger de l'issue d'un débat qui ne fait que commencer, trois pistes peuvent être à ce stade évoquées.

-- associer les régions au schéma des formations professionnelles jusqu'au niveau de la licence ;

-- amorcée de nouvelles coopérations avec toutes les collectivités territoriales dans le domaine de la vie étudiante :

Accueil et enseignement; vie culturelle ; sportive associative. Transport et logement.

Aide à la mobilité ou à l'insertion professionnelle.

-- à chaque fois que possible, impliqué les collectivités territoriales dans la politique contractuelle menée avec les établissements d'enseignement supérieur.

Il faudra rassembler les conclusions de ces deux consultations simultanées et complémentaires et en tirer les conséquences législatives et réglementaires. Certaines dispositions concerneront sans doute l'ensemble des universités. D'autres au contraire

impliquera de conférer aux établissements qui y sont prêts un droit à expérimentation. Dans ce cadre, des compétences nouvelles seraient données aux établissements qui ont pris les mesures nécessaires pour les exercer. Autant de responsabilités vont de pair. Par exemple ces nouvelles responsabilités supposent une administration universitaire de grande qualité : c'est le sens de la politique de requalification des personnels inscrites au budget 2003.

L'élargissement de la réflexion sur l'évolution du statut de l'enseignement supérieur et la recherche sont aujourd'hui un enjeu essentiel sur le plan international. Relever ce défi nous impose de développer des paroles et des réseaux d'excellence. Il convient donc d'étudier la possibilité de constituer un groupement doté de la personnalité morale permettant de passer progressivement des modèles confédéral à un modèle fédéral il est également possible d'envisager la création d'une université technologique « interministériel » qui rassemblerait des écoles relevant dans un site de plusieurs tutelles pour favoriser non seulement l'autonomie financière des universités mais aussi leur organisation en réseau pour quoi ne pas encourager la création de fondation inter-universitaires ou académiques.¹

§2- Les instances internes d'évaluation.

Il me semble que les instances ayant pouvoir de donner une signification à une évaluation rationnelle :

* L'observatoire national de l'éducation et de la formation.

L'observatoire est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le directeur de l'observatoire est nommé par décret.

C'est une structure nationale d'expertise, d'étude, de suivi, de veille et d'analyse prospective du système d'éducation et de formation, qui a la charge notamment :

De l'évaluation régulière de la qualité de l'éducation et de l'enseignement et du niveau des apprenants ainsi que des performances de l'encadrement des enseignants, de la production des indicateurs et des paramètres de fonctionnement, de rendement et d'efficacité du système d'éducation et de formation, de la publication périodique de rapports d'études sur l'état du système d'éducation et d'enseignement dans ses

¹ Innovation dans la gestion des universités, édition UNESCO. BIKAS C.SANYOL

différentes composantes et sur ses performances en rapport avec les normes internationales.

Le conseil national de l'éducation et de la formation

Parallèlement à l'observatoire, le conseil national de l'éducation et de l'enseignement est un organe de concertation, d'étude et d'évaluation en matière d'éducation et de formation. Il est chargé également, entre autres missions, de donner un avis sur tous les projets initiés par les secteurs chargés de l'éducation et de la formation.

Le conseil national comprend une assemblée plénière composée de membres dont certains représentent la fédération nationale des parents d'élèves, de commissions permanentes et éventuellement de groupes de consultation et d'expertise et d'un bureau composé des recteurs de commissions. Le recteur du conseil est nommé par décret.¹

-Du ministère de l'enseignement supérieur.

L'inspection générale du ministère: des inspecteurs pédagogiques au niveau de l'inspection générale qui font beaucoup plus du contrôle d'application de la réglementation en matière pédagogique.

La direction de l'enseignement supérieure graduée est dotée d'une sous direction du suivi et de l'évaluation pédagogiques. Il ne s'agit pas de l'évaluation du système, de sa qualité et de son rendement mais des questions liées à l'évaluation et à la progression des étudiants.

* La conférence nationale des universités

Elle peut être chargée des missions d'évaluation du système d'enseignement supérieur, elle fait appel pour cela à des experts. De même qu'elle émet un avis sur la politique publique d'enseignement supérieur.

¹ Jean Jacques Paul : administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs, Paris 1999.

§3- Compléments d'information

A- Jugement d'ensemble des auteurs sur la place de l'enseignement dans le système d'enseignement supérieur ;

L'enseignement d'ingénieurs est prise en charge soit par l'école où les conditions d'accès sont sélectifs et disposant d'un encadrement de haut niveau soit par l'université où les conditions d'accès sont plus faibles et où les contraintes d'enseignement sont plus dures liées à l'enseignement de « masse ».

B- Jugement d'ensemble des auteurs sur les forces / faiblesses, opportunités/ menaces de l'enseignement supérieur

L'analyse de la situation de l'enseignement supérieur fait ressortir en résumé le constat suivant:

Un accroissement rapide des effectifs que n'arrivent pas accompagner les capacités d'accueil infrastructurelles et humaines si bien que les ratios principaux exigés par un enseignement normale ne sont pas atteints, pour ce qui concerne le taux d'encadrement global à titre indicatif, il est passé de 1 enseignant pour 13 étudiants en 1990-1991 à 1 enseignant pour 28 étudiants en 2002-2003.

Sur le plan qualitatif, l'enseignement supérieur reçoit une grande majorité de bacheliers dont le niveau de préparation scientifique reste insuffisant ce qui pose de grandes contraintes d'affectation et d'orientation et conduit à des taux d'échecs élevés notamment dans les tronc communs de technologie où le taux d'échecs et de déperditions dépasse les 60 %.

Un taux de rendement insuffisant surtout en sciences et technologie et des diplômés qui trop souvent ne répondent pas, aux exigences et à la diversification du marché de l'emploi.

Le manque de qualifications de l'encadrement administratif et technique de l'Université a mis l'établissement dans l'incapacité de répondre, au rythme et au temps exigés, aux multiples contraintes qui lui sont posées: retard dans le démarrage de l'année universitaire, lourdeur des systèmes d'examination et de progression, inexistence de production de statistiques...

Un mode d'organisation, de fonctionnement et de gestion basé essentiellement sur des règles, des procédures et des comportements bureaucratiques lourds et rigides.

Confinée dans une logique de gestion des flux, l'Université s'est placée progressivement dans une situation de survie pédagogique, éloignée de sa mission fondamentale de production et de transmission des savoirs et isolée de son environnement économique et social.

A ces insuffisances s'est greffée l'incapacité de développer les fonctions de réflexion et d'évaluation diagnostic du système, l'absence des paramètres d'analyse qui mesurent les performances réelles du système universitaire (qualité, efficacité, rendement) et d'une vision prospective.

A- Principales initiatives souhaitables, de l'avis des auteurs, concernant la mise en place, le développement ou l'amélioration de systèmes d'évaluation dans le pays.

Les défis auxquels doit faire face l'Université dans les périodes à venir, défis induits par les objectifs d'amélioration de la qualité, de l'efficacité et du rendement de l'enseignement et traduits par la mise en place du nouveau système d'enseignement dit «L.M.D », imposent le passage progressif du mode de gestion de type administratif bureaucratique à un mode de gestion basé sur les principes de la « gouvernance » impliquant une plus grande participation de l'ensemble de la communauté à la gestion des établissements dont l'objectif à terme sera le renforcement de la décentralisation vers une autonomie réelle. Ces défis imposent également une nouvelle approche dans l'analyse du système universitaire basée sur des critères et des concepts opératoires de mesure de la qualité, de la performance et de l'efficacité.

Il y a lieu dans cette phase de transition de préparer les conditions qui permettent à l'Université d'aller vers un changement des comportements administratifs actuels :

Amélioration des compétences managériales des responsables des établissements à tous les niveaux (recteur, doyen, chef de département, etc.)

Formation, perfectionnement et recyclage des responsables administratifs (secrétaire général, chefs de services et autres bibliothèques etc.) notamment dans la maîtrise des outils et méthodes modernes de gestion et dans la connaissance des langues étrangères. Introduction dans le cadre de l'enseignement universitaire d'une licence professionnelle en gestion universitaire.

Renforcement des capacités de gestion administrative et financière : introduction d'outils et de méthodes de gestion modernes notamment informatiques des principales fonctions de l'université (suivi des effectifs étudiants, progression dans la carrière des

enseignants chercheurs, gestion du temps pédagogique, suivi des investissements, contrôle de gestion...)

Mise en place de règles rigoureuses de gestion des ressources humaines, financières et infrastructure liées basées sur les principes de transparence, d'évaluation et de contrôle.

Mise en place des normes et des critères scientifiques et opératoires de création

des établissements (autres universités, grandes écoles) et d'ouverture de points et de filières de formation.

Élargissement de l'autonomie et définition de nouveaux rapports entre l'administration centrale et les établissements et entre l'administration universitaire et la communauté universitaire (enseignants et étudiants).

Introduction de nouvelles règles de gestion et d'organisation des établissements et de contrôle de l'utilisation des ressources dans tous les domaines (administration, finances, infrastructures, encadrement, pédagogie...).

Mise en place d'un système d'évaluation et de répartition du budget basé sur des normes d'efficacité et de performances qui permettent la maîtrise du processus réel d'enseignement (encadrement, coût de la formation).

Mettre en place des critères de mesure de la performance et de classement des établissements.

Section 02 : Fonction pédagogique de l'évaluation

Les contrôles de connaissance pratiqués à l'Université sont dits «continus» car, ils sont au nombre de trois durant l'année universitaire et, sont de moyennes durées. Ils portent généralement sur les contenus des cours. Ils ont pour fonction de permettre aux étudiants d'améliorer leurs résultats et aux enseignants d'améliorer leurs enseignements. En tant que moyens d'informations sur l'état des apprentissages, ils ont une fonction essentiellement pédagogique de régulation. Pour évaluer cette fonction pédagogique, nous avons suggéré aux diplômés l'affirmation: L'évaluation permet d'améliorer la formation.

Les réponses des diplômés ne confirment pas cette affirmation, puisque les deux tiers soit 70% déclarent que ce n'est pas le cas.

On peut dire que les diplômés des six spécialités formés entre 2000 et 2005 ne sont pas convaincus des vertus pédagogiques attribuées aux contrôles de connaissances.

Signalons que ce point de vue est dominant dans toutes les disciplines, malgré que les diplômés des Lettres et sciences sociales de 2003 à 2005 soient moins catégoriques.

Mais, le désaveu de cette fonction de l'évaluation est très important dans toutes les filières scientifiques. Pour les trois périodes il est respectivement de l'ordre de 77%, 83% et 81%.¹

Tableau n° 7 : Fonction pédagogique de l'évaluation

L'évaluation permet d'améliorer la formation:	Oui	Non	Total
Lettres et sciences sociales 2002/2004	45	55	100
Sciences de gestions et économies. 2002-2004	36	64	100
Les sciences 2002-2005	39	61	100
Sciences et Technologie 2002/2004	23	77	100
Médecine 2003/2005	17	83	100
Sciences et Technologie 2004/2005	19	81	100
Total	179	421	600
Total %	30	70	100

Sources d'information, publications, autres références

1. Données statistiques diverses du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
2. Textes législatifs et réglementaires
3. Documents de réflexion sur la réforme des enseignements supérieurs (MESRS)
4. Documents de la Banque d'Algérie et du Conseil National Economique et Social

¹ A. BOUZIDA : les fonctions de l'université, revue de l'université n°10 Alger 1979

Section 03 : Objet de l'évaluation

Le Tableau n°8 ci-dessous nous présente les résultats des réponses à la question relative à l'objet de l'évaluation. Nous avons tenté d'identifier selon les diplômés, les compétences qui font l'objet d'évaluation.

Nous constatons que les diplômés déclarent en premier lieu la mémorisation et en deuxième lieu la compréhension des cours. C'est donc une évaluation que on peut qualifier de scolaire qui est pratiquée à l'Université. Les compétences de création, l'application, de synthèse, d'évaluation et d'analyse sont très faiblement choisies en premier par les diplômés. Ces compétences ne font donc pas l'objet d'évaluation, cela confirme les résultats précédents.

Ainsi, compte tenu de ces réponses, on peut parler de l'étroitesse de l'enseignement universitaire, qui néglige dans son évaluation des domaines entiers de l'enseignement de l'individu. Ce constat est encore plus grave pour les études d'architecture, où l'esprit créatif est indispensable, pour les études de physique et d'informatique où l'application de procédés et la réalisation d'expérience sont partie prenante de la formation, pour les études en économie et en psychologie où l'analyse et la synthèse sont des compétences essentielles.

Nous concluons que l'évaluation des étudiants est réduite à sa plus simple expression: vérifier la mémorisation et la compréhension des informations qui ont fait l'objet d'une transmission par l'enseignant.

Tableau n° 8 : Compétences évaluées

	Mémo riser	Compr endre	Créer	Réalis er	Appli quer	Analy ser	Synthé tiser	Evaluer
LSH 02/04	43	30	1	2	7	9	8	0
SGE 02/04	36	39	0	1	10	11	3	0
S 02/05	54	39	0	0	0	7	0	0
SET 02/04	30	33	0	9	4	10	8	6
M 03/05	50	25	0	10	13	2	0	0
SET 04/05	48	15	7	9	7	10	7	3

1-Objectivité de la notation

La notation est-elle objective? Les diplômés estiment très faiblement qu'elle l'est toujours (4% seulement). Les diplômés déclarent en majorité que la notation est quelquefois objective (82%). 14% des interrogés disent que la notation est rarement et jamais objective.

Le Tableau n°9, présente les réponses des diplômés. Il se dégage comme premier résultat que la notation n'est pas toujours objective. Elle est par conséquent entachée de subjectivité.

Tableau n°9: Objectivité de la notation

La notation est objective:	Toujours	Quelquefois	Rarement	Jamais
LSH 02/04	8	71	15	6
SGE 02/2004	0	92	8	0
S 02/2005	0	96	4	0
SET 03/2005	8	83	9	0
M 03/2005	6	87	5	2
SET 04/2005	0	68	12	20
TOTAL	22	497	53	28
TOTAL %	4	82	9	5

Les enseignants d'une manière consciente ou inconsciente font intervenir des critères subjectifs supplémentaires dans l'attribution des notes. Ce phénomène, rencontré dans l'enseignement en général est mis en évidence par beaucoup de travaux internationaux en docimologie. Nous constatons qu'il est général dans toutes les filières et dans toutes les promotions. Néanmoins, 12% des diplômés scientifiques de 2003-2005 déclarent que la notation est rarement objective et, plus que cela, 20% entre eux disent qu'elle n'est jamais objective. Ce dernier constat est alarmant car une notation exagérément subjective est source de découragement et de démotivation des étudiants sérieux et travailleurs. Il est par ailleurs, source d'une certaine illusion de réussite chez les étudiants qui en bénéficient.

§2. Évaluation et admission

Le système d'évaluation permet-il de garantir l'admission des seuls étudiants qui ont fourni des efforts durant l'année universitaire? A travers cette question nous évaluons le système d'évaluation dans ses missions de sanctionner l'échec et la réussite.

A la question, posée les diplômés répondent majoritairement que le système d'évaluation ne permet pas aux seuls étudiants méritants de réussir. Ce sont 63 % qui le pensent. Ce taux est encore plus élevé en sciences où il atteint 73% pour les diplômés de 2003/2005.

En effet, le système d'évaluation dans notre université a connu des changements.

Avant 1984, les études étaient modulaires et, l'admission reposait sur l'acquisition de la moyenne dans chaque module. Un examen de rattrapage est prévu pour donner une deuxième chance aux étudiants.

Depuis 1985, le système de compensation des moyennes est généralisé dans toutes les formations. Il fait, que pour réussir, il suffit d'avoir la moyenne générale de l'année. Ainsi, des étudiants ayant échoué dans un module peuvent être déclarés admis à la fin de l'année grâce à la compensation avec les autres modules.

L'autre écueil que pose le système actuel d'évaluation et d'admission est que les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne durant la session de juin, peuvent se présenter pour les modules dont ils n'ont pas obtenu la moyenne à une nouvelle session d'examen dite de « synthèse ». Et, l'étudiant garde la meilleure note entre celle de l'examen de synthèse et la note antérieure. Un calcul de la moyenne générale est établi sur la base des meilleures notes obtenues. Si l'étudiant n'obtient pas toujours un 10, il se présente en septembre pour un examen de rattrapage. Même, dans ce cas, la compensation des notes de différents modules non acquis entre en ligne de compte.

Ce système d'évaluation très permissif a été plusieurs fois dénoncé par les enseignants mais les responsables du Ministère le maintiennent toujours. Il permet d'assurer la fluidité des effectifs et, donc de solutionner par des mesures pédagogiques, des problèmes de gestion et de planification des effectifs étudiants.

Quelles sont les lacunes du système d'évaluation?

Comme nous venons de le décrire grâce à la multiplicité des examens, il assure pratiquement l'admission. Grâce à la compensation, il permet aux étudiants de réussir

dans des matières sans avoir acquis les connaissances et les savoir-faire prévus. Il consacre un temps important aux examens au détriment des enseignements. Il fait consacrer aux enseignants un temps très important dans la correction des copies, la lecture et l'évaluation des travaux de recherche, le calcul des moyennes et les délibérations.

C'est un système qui fait qu'actuellement dans les facultés des sciences humaines, de l'économie et de l'ingénieur de l'université comme celui du droit et des Sciences, les taux de réussite avoisinent les 100%. C'est en fait un système qui décourage les étudiants qui font l'effort de se former. Son effet pervers est la démobilisation des enseignants devant le nombre d'examens et surtout la démobilisation des étudiants méritants.

Tableau n°10 : Evaluation et admission

	Oui	Non	Total
LSH 02/2004	33	67	100
SGE 02/2004	45	55	100
S 02/2005	42	56	100
SET 03/2005	46	54	100
M 03/2005	27	73	100
SET 04/2005	32	68	100
Total	225	375	600
Total %	37	63	100

Ce qui se dégage de l'évaluation du système d'évaluation par les diplômés est le fait que les contrôles de connaissances ne représentent pas pour eux un moyen d'amélioration de la formation. L'évaluation pratiquée est très étroite dans ses domaines. Elle ne vise essentiellement que le contrôle de l'acquisition par les étudiants des informations et des notions transmises dans les cours. Elle n'est pas toujours objective et, le système d'admission en vigueur privilégie la quantité sur la qualité. Il entretient l'illusion de l'enseignement et de la réussite.

Introduction de nouvelles règles de gestion et d'organisation des établissements et de contrôle de l'utilisation des ressources dans tous les domaines (administration, finances, infrastructures, encadrement, pédagogie...).

- Mise en place d'un système d'évaluation et de répartition du budget basé sur des normes d'efficacité et de performances qui permettent la maîtrise du processus réel d'enseignement (encadrement, coût de la formation).
- Mettre en place des critères de mesure de la performance et de classement des établissements.

Section 04 : La recherche dans l'enseignement supérieur.

§1 -La recherche scientifique à l'université de Tlemcen

Pendant de nombreuses années la recherche n'a pas été au centre des préoccupations des décideurs. Il a fallu attendre le début des années soixante-dix pour voir la création d'un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les prémices d'une politique de recherche sont alors apparues. Les idées essentielles sur lesquelles se basait cette politique sont :

- La recherche scientifique doit répondre aux besoins du développement.
- La recherche doit se préoccuper avant tout du secteur productif.
- L'université doit jouer les premiers rôles dans la bataille de la recherche.
- L'université a dû faire face à de nombreuses difficultés parmi lesquelles on peut citer :
 - Le nombre de chercheurs était très insuffisant.
 - Les chercheurs étaient en majorité des débutants
 - La difficulté de recrutement des chercheurs.
 - Le manque d'équipements, de matériels, de documentation et de personnel auxiliaire.
- Toutes ces difficultés pourraient s'expliquer par la jeunesse des structures de recherche et l'université qui était souvent confrontée à une concurrence de la part du secteur actif pour attirer les meilleurs éléments. Celui-ci offrait de meilleures conditions de profil et de rémunération.

Ces difficultés et ces insuffisances ont fait fuir bon nombre de personnes qui peuvent être motivés pour l'enseignement et la recherche vers d'autres secteurs plus rémunérateurs.¹

Salaires dérisoires des chercheurs permanents, ainsi que les faibles primes de recherche attribuées aux enseignants universitaires montrent, semble-t-il, le peu

¹ L'université Algérienne : un projet d'avenir. Par docteur OUKACI LOUNIS, Quotidien d'Oran 03/2005

d'intérêt qu'on lui accorde et dénote clairement l'absence d'une politique claire en matière de recherche.

Au début des années 2000 l'allocation attribuée pour travaux complémentaires de recherche pour les enseignants universitaires était fixée comme suit :

Tableau N°2: Salaires mensuels brut et primes de recherches annuelles brutes avant la dernière revalorisation :

Grades	Salaires mensuels brut en dinars 2000	Salaires mensuels brut en dinars 2001	%
Directeur de recherche	45025	73800	61.01
Maître de recherche	39735	64800	61.32
Chargé de recherche	34330	57600	59.60
Attaché de recherche	30025	48600	61.78

Sources: Direction de la recherche de l'université Abou bakr Belkaid.

Centre de calcul pour les salaires.

Cette allocation est payée aux enseignants chercheurs à la fin de chaque année après avis du conseil scientifique de la structure de rattachement, et après étude et évaluation des travaux qui leur sont confiés.

En examinant les montants des primes allouées aux enseignants qui font de la recherche, on comprend mieux pourquoi il n'y a pas d'engouement pour la recherche de la part des enseignants.

Afin d'encourager la participation des établissements universitaires et d'enseignement à l'effort national de recherche, de nouvelles dispositions ont été mises en vigueur pour :

Favoriser une meilleure structuration de la recherche universitaire et son insertion dans le processus de programmation national de la recherche et du développement technologique.

Renforcer et adapter les conditions d'ordre statutaire de façon à permettre la participation la plus large des personnels enseignants aux activités de recherche.

Renforcer l'équipement des laboratoires et les moyens documentaires, didactiques, pédagogiques et d'enseignement scientifique et technique.

Le conseil national de la recherche scientifique et technique est chargé :

- D'arrêter les grandes orientations de la politique nationale de recherche.
- De déterminer les priorités entre les programmes nationaux de recherche.
- De coordonner leur mise en œuvre.
- D'en apprécier l'exécution.

Les activités de recherche sont en principe soumises à une évaluation périodique. Les chercheurs doivent présenter chaque année un rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux auprès du conseil scientifique de leurs facultés de rattachement. Celui-ci émet un avis pour la poursuite ou non du travail. Une fois le projet achevé, les chercheurs doivent rédiger un rapport dans lequel ils exposent les résultats de leurs travaux. Ce rapport est ensuite adressé au ministère, qui ne lui donne souvent aucune suite. Cette absence de valorisation des travaux résulte d'une autre absence, celle d'un organisme chargé de valoriser tous ces travaux. Cette importante dépense en primes de recherche sur les fonds publics pour ensuite ne pas s'intéresser aux résultats s'apparente beaucoup plus à un bonus que l'on accorde aux enseignants chercheurs, laissant au système hors administration universitaire le soin d'apprécier les résultats.

Une prise de brevet par un chercheur, une publication dans une revue de première catégorie peut être les meilleures valorisations qu'aucun organisme officiel lourd à créer, qui absorbe des crédits pour son travail d'évaluation, ne peut faire. Jusqu'à la fin es années quatre-vingt-dix l'Algérie ne consacrait à la recherche que 0,2% du produit intérieur brut. Ce pourcentage est porté à 1 % du produit intérieur brut en 2000. Cette augmentation, même si elle est spectaculaire demeure relativement assez faible quand nous faisons la comparaison avec ce que les pays développés consacrent à la recherche.

— Pour exemple nous citerons l'Algérie 2,2 % de son PIB à la recherche, le Japon lui consacre 2,8%, alors que le suède consacre près de 3,6% de son PIB à la recherche. » ¹

Le plus important n'est pas seulement la faiblesse en pourcentage du PIB, c'est surtout la faiblesse absolue, car le PIB algérien est largement inférieur aux PIB des autres pays cités. Cette faiblesse du financement de la recherche, dénote les arbitrages que font les pouvoirs publics aux moyens limités. Il explique aussi le peu d'attraction qu'il suscite au sein de la communauté universitaire et des enseignants en particulier.

¹ OCDE 1 PIST 98. (Chiffres de 1995)

Pour avoir une idée sur la pratique de la recherche à l'université, examinons le tableau suivant :

Tableau N°8 : Répartition du nombre de chercheurs et du nombre de projets par faculté.

Le tableau portant statistiques exactes du nombre de chercheurs et nombre de projets de recherches au titre de l'année 2005 n'a pu être déterminé au motif que cela relève du cadre discrétionnaire.

L'examen des statistiques données à titre de confrérie pour l'année 2005 montrent qu'il y a une moyenne participation des enseignants universitaires à la recherche. Ils représentent quelque 25% de l'ensemble du corps enseignant.

La remarque suivante est que des enseignants qui font de la recherche appartiennent aux facultés des sciences, de l'ingénieur, de la médecine et de l'économie. La raison essentielle à notre avis est que dans ces facultés la pression pédagogique est nettement moins forte que dans le reste des facultés. Comme il est clairement visible dans le tableau consacré à la répartition des étudiants et des enseignants par département. Les enseignants de ces facultés, du fait de leur nombre élevé, et du nombre d'étudiants de plus en plus réduit, subissent moins de pression et trouvent du temps à consacrer à la recherche. Contrairement au reste des enseignants des autres facultés qui subissent une pression telle qu'ils ne peuvent plus se consacrer à une activité de recherche. Le nombre d'étudiants, la multitude de sessions d'examens ne leur permet pas de s'adonner à une autre activité en plus de leurs enseignements, des surveillances et de la correction de copies. Ceci n'est nullement une justification de notre part mais seulement le constat

d'une situation que nous jugeons anormale. Les enseignants universitaires ne sont donc pas soumis aux mêmes conditions de travail et n'ont pas les mêmes moyens pour mener à bien leurs missions d'enseignement et de recherche.

Conscients de la situation de la recherche, des décisions importantes ont été prises:

Il a été décidé de réévaluer les indemnités de recherche en procédant à la multiplication de celle-ci.¹

Il a été décidé de la même manière de revaloriser les indemnités relatives aux heures complémentaires. Pour encourager les enseignants universitaires à faire des heures supplémentaires pour combler le déficit de l'encadrement.

Cette initiative est intéressante dans la mesure où elle permettra certainement une amélioration des revenus des enseignants. Elle présente aussi un risque majeur. Ce risque consiste en la désertion des enseignants qui sont déjà très peu nombreux dans la recherche. Pour palier à ce risque, il a été décidé de créer des laboratoires de recherche aux seins des universités pour essayer de mobiliser et d'encourager les enseignants à faire de la recherche. Pour cela des laboratoires de recherche ont été créés au sein de notre établissement d'enseignement supérieure regroupant un potentiel de près d'un nombre appréciable d'enseignants chercheurs.²

La recherche est d'abord une entreprise à long terme, le processus d'intégration des résultats de la recherche dans le tissu économique et social est complexe et souvent sinueux. Elle ne se résume pas uniquement à produire des publications scientifiques, fussent-elles de qualité. La recherche a aussi une fonction économique et sociale qui la conduit à s'impliquer dans les problèmes de la société.³

De nouvelles missions sont assignées à l'université. Ceci s'est traduit par :

Une refonte totale des programmes de l'enseignement qui a abouti à une plus grande diversification et une professionnalisation des filières.

Une nouvelle organisation pédagogique des études dite semestrielle, la progression se faisait selon la logique des prés requis et non plus sur la base de la moyenne annuelle.

Une participation plus active des étudiants aux enseignements, en consacrant une large partie des programmes d'études aux travaux dirigés et aux exposés, qui entrent

¹ Décret N°01-295 du 1^{er} octobre 2001.

http://www.mesrs.edu.dz/fr/stat2001_2002.html

³ Pierre Papon : « *Un New deal pour la recherche et l'enseignement supérieur* » dans *utiribles N°217*. Paris, février 1997, page 48.

dans l'évaluation finale de l'étudiant avec un poids relativement plus élevé que dans l'ancien système. L'étudiant pouvait alors s'inscrire dans un semestre supérieur avec une valeur ajoutée de crédits par rapport au semestre précédent.

L'objectif de ce schéma d'organisation était de faire accéder le maximum d'étudiants et dans les meilleurs délais aux emplois sur le marché du travail pour combler le grand déficit de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée.

Nous avons assisté à une rupture totale avec le schéma d'organisation de l'enseignement supérieur à caractère universitaire hérité de la période coloniale, ainsi qu'à une spécialisation de l'université. Les unes étaient à vocation technologique et d'autres à vocation sciences humaines.

L'enseignement d'ingénieurs n'était plus du monopole exclusif des grandes écoles. Les autorités avaient pris l'option de développer la technologie à l'intérieur même de l'université. Il a été décidé la création de pôles d'enseignement d'ingénieurs à la périphérie des principales zones industrielles de la wilaya de Tlemcen.

Il y a eu le lancement d'un nouveau diplôme en sciences appelé diplôme de l'enseignement supérieur (D.E.S.). Ce diplôme devait drainer les bacheliers les plus talentueux.

Parallèlement à cette réorganisation dans l'université s'est développé ce que l'on appelle l'enseignement supérieur non universitaire pour répondre aux besoins en cadres de l'économie nationale.

Quelques années seulement après le lancement et l'application de cette réforme, de nombreux décalages par rapport aux objectifs définis initialement sont apparus. Nous relèverons ici quelques-uns :

Le libre accès à l'enseignement supérieur n'a pas pu mettre un terme au déséquilibre dans la répartition des effectifs entre les différentes filières. La situation s'aggravait de plus en plus au fur et à mesure que le nombre de bacheliers augmentait.

Le mode de progression semestriel et modulaire devient intenable. La programmation des enseignements des différents modules tenant compte des dettes des étudiants inscrits dans des semestres avancés devenait quasiment impossible à cause de l'insuffisance des infrastructures d'accueils et de l'encadrement pédagogique.

Les gains de productivité escomptés par le nouveau système n'étaient pas à la hauteur des espoirs attendus. Les délais de sortie des étudiants étaient de plus en plus long.

Le découpage de l'année universitaire en deux semestres a conduit à la réduction du temps pédagogique réservé aux enseignements. Les nombreux examens organisés à la fin de chaque semestre, les délibérations qui s'en suivent pour la proclamation des résultats, ont fait que les enseignements étaient souvent tronqués du bonne partie des programmes officiels, faute de temps pour leur réalisation.

Sur le plan administratif, l'autonomie des facultés ne s'était pas concrétisée ni matérialisée dans les faits. Bien au contraire c'était la tendance au renforcement de l'autorité centrale de l'université au détriment de celle des facultés. Cet état de fait s'était traduit par des difficultés supplémentaires dans la gestion des moyens.

Dés le début des années à venir, un certain nombre de mesures vont être mises en oeuvre afin d'assurer une meilleure adéquation entre l'enseignement supérieure et les besoins de l'économie nationale.

§2- La recherche universitaire

L'enseignement supérieur a pour tache de développer et de valoriser dans toutes les disciplines, la recherche scientifique et technologique.

Il assure la liaison entre les activités d'enseignement et de recherche et offre les moyens privilégiés de l'enseignement par la recherche et à la recherche.

Il participe à la politique nationale de recherche scientifique et technologique, économique et social et à la mise en oeuvre de ses objectifs.

Il œuvre au renforcement du potentiel scientifique national en liaison avec les organismes nationaux et internationaux de recherche et développe diverses formes de coopération.

Il contribue au développement de la culture et à sa diffusion ainsi qu'à celles des connaissances, des résultats de la recherche et de l'enseignement scientifique et technique. Il favorise l'innovation et la création dans le domaine des arts, des lettres, des techniques et des activités sportives.

Il participe à la vulgarisation, à l'étude et à la valorisation de l'histoire et du patrimoine culturel national.

a) - Les arguments théoriques :

La recherche et l'enseignement seraient par nature des activités très différentes et donc peu complémentaires. Elles ne peuvent s'apporter des bénéfices mutuels vu que leurs objectifs, leurs processus et leurs résultats sont distincts. «La recherche est devenue un vaste marché qui fonctionne selon les logiques du marché qui n'a plus rien à voir avec le développement personnel des étudiants, objectif fondamental de toute formation... »¹

La recherche est une affaire de résultats, le temps presse, les équipes de recherche sont en compétition permanente. Alors que l'enseignement universitaire a pour objectif d'inciter l'étudiant à développer sa pensée autonome, son indépendance d'esprit. De nombreux arguments sont ainsi développés pour mettre en évidence les natures spécifiques de l'enseignement et de la recherche et de montrer que l'excellence dans un domaine n'entraîne pas nécessairement l'excellence dans l'autre.

b) - Les arguments pratiques :

Prétendre que, en visant l'excellence, une des deux activités sera forcément privilégiée. Il est donc très difficile de poursuivre un double objectif. Si nous nous investissons dans la recherche cela entraînera inévitablement un délaissement de nos étudiants. Sachant que la reconnaissance d'un universitaire est uniquement basée sur sa production scientifique et non sur la qualité de son enseignement. Il y a donc une hiérarchie entre les deux activités même si celle-ci est implicite. Elle est, pour certain, responsable du peu d'intérêt accordé aux questions pédagogiques à l'université, et serait un facteur explicatif du taux d'échec relativement important durant les premières années. Les conditions dans lesquelles se trouvent, actuellement l'université fait que la recherche est de plus en plus menacée par l'augmentation constante des charges pédagogiques et des charges administratives des enseignants dans la gestion de l'université.

c) - Les arguments économiques :

Cette série d'arguments, provient d'un souci de rationaliser les coûts et donc de ne pas allouer la même subvention ou la même prime de recherche à tous les enseignants

¹ R Barnett: « Linking teaching and research » In journal of higher education, volume 03, N°2

universitaires étant donné qu'une minorité seulement fait de la recherche alors qu'en principe tous les enseignants universitaires sont payés pour faire de la recherche. Ce qui revient à dire qu'il faut peut-être dissocier les fonctions pour permettre aux pouvoirs publics de mieux répartir leurs ressources budgétaires. Les subsides de recherche ne seront alloués qu'aux centres d'excellence reconnus. L'efficacité d'une telle position n'est pas admise et acceptée par tout le monde. Le débat sur la complémentarité de l'enseignement et de la recherche est loin d'être clos.

Après cet exposé succinct des aspects théoriques de la coexistence de la recherche et de l'enseignement à l'université.

§3- Perspective à la recherche universitaire

Il ne saurait y avoir d'enseignement supérieur et universitaire sans recherche. Néanmoins, la satisfaction de ces exigences réclame des engagements clairs et durable de telle sorte que soient garantie une reconnaissance de la recherche universitaire, locale, régionale, nationale et internationale.

En effet au niveau local, singulièrement dans les sites universitaires délocalisés, le soutien à la création ou au maintien de laboratoire dans le domaine technologique (aussi bien des secteurs industriels que tertiaires) constitue un moyen efficace pour consolider ou accompagner le développement économique des petites entreprises. Les laboratoires universitaires associés aux grands organismes n'ont pas comme objectif prioritaire d'assumer des types de telles « vieille au développement » au niveau régional certain thématique de recherche nourrissent des dynamique de transfert et de valorisations rapprochées, irriguant le tissu économique, culturel et social.

La recherche universitaire joue un rôle essentiel au niveau national pour faire émerger de nouvelles problématiques, identifie de nouveaux objets scientifiques au carrefour des disciplines maintenir des activités spécifiques préparant ainsi les engagements scientifiques internationaux de demain.

Enfin engagé dans un partenariat fort avec l'ensemble des organismes à travers ces unités mixtes, la recherche universitaire est indispensable au rayonnement de l'Algérie dans l'âpre compétition internationale dont le progrès scientifique constitue la noblesse de l'enjeu.

Ces différentes expressions de la recherche universitaire trouvent leur traduction dans les différents soutiens :

1. Les enseignants chercheurs auront aussi la possibilité de consacrer, à certains moments de leur carrière, plus de temps à la recherche grâce à l'assouplissement du régime des congés de recherche et de conversion thématique.

Enfin la revalorisation du montant des allocations de recherche et la création de monitorats montrent clairement notre volonté d'augmenter les meilleurs étudiants qui le souhaitent vers la carrière de l'enseignement et de la recherche et des y préparer dans les meilleures conditions.

Les établissements trouveront donc ce soutien résolu à la recherche universitaire la garantie de leur développement scientifique au service de la connaissance, de son partage et de son transfert.

Une évaluation exigeante est transparente assurera la communauté universitaire tout entière la possibilité d'apprécier le pertinence des choix réalisés.¹

Section 05 : gestion pédagogique et gestion de la recherche à redéfinir

Actuellement, la notion de gestion pédagogique est amalgamée avec la gestion administrative.

Le vice rectorat qui en a la charge se limite d'une manière routinière à organiser les inscriptions, organiser des rencontres avec les responsables de la scolarité et à fournir les documents administratifs aux étudiants ;

Les responsables de la scolarité des départements se contentent d'élaborer les emplois du temps et programmer dans le meilleur des cas des réunions des jurys et des C.P.

Ceci traduit une vision limitative de ces importantes structures. Cette vision est induite le plus souvent par le mode de nomination qui demeure la cooptation qui accorde plus d'importance à l'obéissance qu'à la compétence. Il est nécessaire que ces responsables soient élus par les enseignants ; ils doivent réhabiliter ces services qui ont d'une extrême importance car la gestion pédagogique consiste surtout à :

L'application des règlements concernant les systèmes de passation et de contrôle.

Euvrer dans la collégialité pour des systèmes d'évaluations qui ne phagocytent pas le temps pédagogique et auxquels les étudiants adhèrent ;

¹Nouvelle vision de l'enseigne. Supérieur. Univers. De Laval

Planifier les effectifs et veiller à sauvegarder l'équilibre de différents départements /facultés du point de vue des effectifs étudiants et de leur encadrement ;

Trouver les formes organisationnelles pour rehausser le temps pédagogique et éviter que le semestre d'étude n'équivaille douze semaines.

Ainsi, Les postes dont il est question se doivent d'être confiés à des enseignants que les compétences en matière d'adaptation aux différentes situations pédagogiques, de proposition aux enseignants de méthodes nouvelles innovantes de connaissances adaptées aux filières et à discuter avec les délégués étudiants sont avérés.

La réhabilitation de jurys et leur totale souveraineté reste une condition essentielle de l'existence même de l'université. Dès lors que l'administration intervient dans cette question c'est la preuve de la subordination de la progression pédagogique à des impératifs de régulation de flux et non à ceux de la capitalisation du savoir. Il devra appartenir aux jurys de fixer et proposer au CS les flux des différentes options. C'est l'un axe fondamental de la gestion pédagogique. Les responsables de ces structures doivent se caractériser par des capacités de communication car c'est à eux qu'incombe la responsabilité d'informer sur les filières, de convaincre sur les choix et les nécessité dans l'orientation des étudiants.

Leur action devra être dynamiser et tournée vers l'environnement de l'université. En effet, ce n'est pas aux enseignants mais à eux qu'incombe la responsabilité d'ouvrir l'université vers l'extérieur. Dotés de moyens c'est à ce niveau que se joue la formation réelle qui intégrerait la connaissance du monde socio-économique à travers l'élaboration de conventions et la réalisation des stages et sorties sur le terrain. L'enseignant ne peut apporter que l'information et le plan de travail. Le service des stages devra prendre en charge la préparation matérielle et la prise des étudiants et des enseignants.

Section 06 : l'environnement universitaire

Depuis quelques années le contexte dans lequel l'université évolue s'est profondément transformé du fait des mutations de son environnement économique. Ces mutations placent l'université, face à de nouveaux enjeux, en termes à la fois financiers mais aussi de gestion et d'organisation.

L'université est donc à un véritable tournant de son évolution. Dans la majeure partie quand on parle d'université on fait référence à la notion de service public. Celle-ci renvoie à une égalité d'accès pour tous les étudiants quelle que soit leur origine sociale.

L'université relevant du service public se doivent d'assurer l'accueil le plus large et le plus ouvert et ceci dans toutes les filières de l'enseignement supérieur.

Compte tenu de cette démocratisation de l'enseignement supérieur et de la pression démographique l'université est devenue un établissement assurant un enseignement dit de masse, avec tout ce que cela entraîne comme contraintes. La dégradation des conditions de travail des enseignants et des étudiants a fait que ce type d'université de masse «incite fortement les étudiants à affecter moins de leur temps libre à des activités studieuses.¹

L'université devient alors de moins en moins un lieu d'apprentissage sérieux et de plus en plus le champ d'une course aux diplômes. Comme le souligne à juste titre le ministre coréen de l'éducation dans un document publié en 1991 : «l'ardent désir d'éducation des coréens, qui n'a guère d'équivalent dans le monde, est la principale force agissante du développement national. Il existe une tendance à considérer l'éducation comme le simple véhicule du passage d'un niveau d'étude au suivant et de l'obtention d'un diplôme.²

Pressée par des secteurs utilisateurs, entreprises publiques et privées, administrations, l'université ne se limite plus à la poursuite désintéressée de la connaissance et de la transmission de celle ci, mais doit aussi en même temps préparer ses étudiants à occuper une place dans les activités économiques et sociales.

Ce souci de professionnalisation des études supérieures se traduit de façon phénoménale soit par la création ou l'expansion d'un secteur non universitaire à finalité professionnelle à côté du secteur universitaire, soit par la création de nouvelles filières professionnelles au sein même de l'université, soit par la professionnalisation des filières traditionnelles de l'université.³

¹ Louis. Levy-Garboua : Marché du travail et marché de l'enseignement supérieur, dans l'économique de l'éducation, édition economica, Paris 1979, P 203

<http://www.unesco.org/iiep>. Encadré N°8, La tyrannie des examens en Corée.

³ MC GINN Noël E: La mondialisation et ses effets sur les systèmes d'enseignement nationaux, dans perspectives volume XXVII N° 1 mars 1997, p 50.

Du côté de la recherche, il est également soutenu que celle-ci est de plus en plus orientée en fonction des besoins du secteur productif, et donc strictement à une recherche appliquée. Même si ce diagnostic est un peu sévère, il n'en demeure pas moins que notre établissement d'enseignement supérieur se voit contraint d'évoluer en fonction des demandes externes, de manière à assurer une employabilité sur un marché de l'emploi du produit. L'université est désormais contrainte de s'ouvrir et de tenir compte des besoins en constante évolution du marché de l'emploi. Il devient de plus en plus difficile de prédire quels savoir-faire seront requis à l'avenir. Cette difficulté a pour cause les innovations technologiques spectaculaires en matière de télécommunication et d'informatique.

Notre établissement d'enseignement supérieur doit être renforcé pour être en mesure d'apporter aux individus les connaissances et les compétences exigées par les différents secteurs de l'économie. Il est attendu de cet établissement qu'ils fassent progresser le savoir par la recherche.

L'environnement de notre système éducatif est souvent modifié par le biais d'influences autres que celles qui passent par le relais des établissements centraux. Les émissions de télévision retransmises par satellite, les films vidéo, ont une influence qui s'exerce indépendamment de l'administration centrale. Les médias en général véhiculent des images et des informations qui peuvent modifier les connaissances, les compétences, les comportements et les valeurs. Les valeurs acquises par ce canal sont souvent en contradiction avec celles acquises à l'école.

Section 07 : Planification et contrôles centralisés

Dans pas mal de systèmes, le ministère de l'enseignement supérieur décide généralement de toutes les questions importantes notamment les budgets, les constructions, les droits d'inscriptions, les admissions, les programmes, les modes de gestion. Toutes les initiatives de changement ou d'amélioration viennent des pouvoirs publics, C'est pratiquement le cas des pays de l'Europe occidentale. Nous examinerons le cas de l'Algérie principalement.

En Algérie, l'état par le biais du ministre chargé de l'enseignement supérieur s'est engagé depuis 1989 dans une politique contractuelle avec les établissements.

Cette politique vise à renforcer l'autonomie de l'établissement qui doivent élaborer un projet global de développement et prendre des engagements avec l'état dans le cadre d'un contrat d'établissement quadriennal. Les actions prévues dans le contrat bénéficieront d'un financement spécifique.¹

Les contrats doivent naturellement être en conformité avec les objectifs de la politique nationale de l'enseignement supérieur et les objectifs prioritaires de l'université. Pour rendre l'enseignement supérieur plus transparent et pour apporter un enseignement qualitative sur l'établissement, il a été crée en Algérie un comité national d'évaluation ayant le statut d'autorité administrative indépendante sous l'autorité du chef de l'état.

Le Comité National D'évaluation évalue les activités et le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur, recherche, formation, gestion... il évalue et apprécie les résultats des contrats passés avec l'état. La méthodologie adoptée consiste à indiquer l'enseignement de base que les établissements doivent fournir. Cet enseignement est ensuite complété par des visites d'experts.²

Il recommande les mesures propres pour améliorer l'efficacité de l'enseignement et de la recherche ainsi que le fonctionnement des établissements. Il publie périodiquement un rapport sur son activité et sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le programme de ce comité est conçu de manière à lui permettre d'évaluer chaque établissement au moins une fois tous les sept ans. Le ministère expérimente avec les universités de nouveaux systèmes de gestion informatisés, ces systèmes concernent la scolarité et l'organisation des enseignements, la gestion budgétaire et comptable.

Ces systèmes sont destinés à consolider et à renforcer les capacités et les moyens de gestion des administrateurs de l'établissement universitaire et son autonomie.

Pour ce qui est du système à Tlemcen, on peut le classer parmi les systèmes centralisés. Toutes les décisions importantes concernant aussi bien l'enseignement que la recherche ne peuvent se prendre sans l'accord de la tutelle. Elles sont souvent prises au niveau supérieur, laissant peu ou pas de liberté aux niveaux inférieurs. Dans les établissements l'énergie est principalement dépensée en travaux de routine. L'administration est confinée dans les tâches quotidiennes laissant très peu de marge à l'initiative en matière de gestion.

¹ Planification et développement de l'Algérie. Abdelatif BENACHENHOU

² Comité National d'évaluation. « Méthodologie de l'évaluation ». Dans bulletin du CNE N°6, mai 1988.

Section 08 : la gestion administrative et comptable de l'université

L'enseignement universitaire à Tlemcen confronté aux divers changements qui affectent son environnement se doit de s'adapter au nouveau contexte dont les principales caractéristiques sont :

Explosion et diversification des effectifs.

Multiplication des fonctions de l'université.

Cette adaptation passe inévitablement par une mutation profonde du travail administratif. Cette mutation se traduira à la fois par l'évolution des fonctions traditionnelles et l'émergence de nouvelles fonctions. Si l'on considère que gérer c'est optimiser le potentiel de moyens dont dispose une organisation, alors les services administratifs de l'université administreraient beaucoup plus qu'ils ne gèrent. Le travail des agents est essentiellement routinier. La seule fonction de l'autorité hiérarchique était de veiller à la bonne répartition du travail entre les différents services et entre les agents.

La diversification des activités de l'université de nos jours exige une évolution de toutes les fonctions traditionnelles assurées par les services comptables et financiers, les services du personnel, la scolarité, les services de logistique et de maintenance et que cette évolution doit répondre aux nombreux enjeux que sont:

L'amélioration de la productivité,

L'amélioration de la qualité du service,¹

L'université doit rechercher constamment des gains de productivité pour pouvoir réallouer une partie des ressources à l'exercice des nouvelles fonctions. Car une meilleure organisation du travail peut générer des ressources significatives.²

La qualité du service dans l'université est considérée beaucoup plus comme relevant essentiellement de la conscience professionnelle de chacun et très peu d'une démarche collective d'amélioration du fonctionnement organisationnel. L'élargissement et

¹ Welsh et troifontaines : « Rapport sur les problèmes universitaires », Ministère de l'éducation nationale, Bruxelles 1976.

² Bernard Dizambourg : « moderniser la gestion administrative des universités » communication au colloque: piloter des systèmes éducatifs en évolution, le rôle de l'encadrement, Poitiers, novembre 1997.

l'enrichissement des fonctions de l'université, et afin de répondre aux nouvelles conditions doivent se faire dans trois directions essentielles.

Le traitement de l'information,

La gestion plus prévisionnelle de l'établissement,

L'optimisation des moyens.

Cet élargissement devrait permettre une meilleure coordination et une meilleure complémentarité des fonctions d'administration et de la fonction de direction de l'établissement. Seulement il existe un obstacle à cet élargissement. Il réside dans la différence de perception des enjeux entre les responsables politiques de l'établissement qui sont principalement des enseignants et le reste de l'encadrement administratif.

De nouvelles fonctions doivent apparaître avec de nouvelles compétences à exiger parmi lesquelles on peut citer:

La compétence de communication pour être en mesure de présenter les savoir-faire de l'université de façon adaptée à l'attente des clients, de mener des négociations.

La compétence de gestion permettant de maîtriser l'aspect économique de la relation, l'aptitude à analyser un marché, la capacité à évaluer les coûts, à suivre un projet etc.

La compétence juridique et administrative.

L'émergence de nouvelles compétences se heurte aux caractéristiques culturelles et organisationnelles de l'établissement universitaire. ¹

Comme bon nombre d'organisations administratives, les services centraux de l'université présentent des caractéristiques de ce que l'on appelle «des systèmes bureaucratiques». La sécurité de l'emploi, liée à une évolution des carrières par l'ancienneté n'encourage guère l'initiative et la persévérance. Les agents n'arrivent pas à accéder à une vision globale de la vie de l'établissement.

L'université présente une spécificité qui est la cohabitation entre cadres administratifs et les enseignants responsables. Les enseignants ont un rôle d'administration des équipes pédagogiques. Ils assument en plus la totalité des fonctions de direction et des responsabilités d'animation «politique» de la structure universitaire, soit en tant qu'élus ou nommés par la tutelle. Cette cohabitation suppose donc une recherche permanente d'équilibre qui est souvent précaire.

¹ Bernard Dizambourg, op. Cité, page 12.

Un autre aspect très important qui peut constituer un frein à la modernisation de l'administration universitaire est l'absence d'enseignement à la gestion financière de la plupart des enseignants qui dirigent les facultés et les départements.

Tous ces facteurs de résistance entravent tout changement dans le sens de la modernisation de la gestion administrative. Tout changement est perçu par les personnels concernés comme traumatisant, voire culpabilisant ou comme une forme de déqualification des compétences ultérieures, et de ce fait ne peut engendrer que rejet ou passivité.

Pour obtenir un changement profond et durable, il est indispensable de solliciter l'adhésion et la participation des personnels au projet de changement en leur expliquant qu'il y a des choix qui relèvent de la responsabilité de la direction et des choix qui sont discutés à leur niveau. Toute cette démarche participative est quasi-absente dans pratiquement toutes les universités et il y a lieu de l'y encourager pour acquérir petit à petit une culture participative.

Le dilemme auquel est confrontée l'université est celui de leur adaptation aux nouvelles exigences très rapidement, alors que les modifications de comportement ne peuvent s'obtenir que dans la durée.

Section 09 : Les aspects de la gestion à améliorer

Avant d'examiner les différents aspects de la gestion qui peuvent être améliorés, nous nous proposons de faire un rappel sur les différents modes de financement de l'université.

Il existe de nos jours quatre grandes catégories de financement selon Williams.¹

Dans la première catégorie sont recensées les universités qui reçoivent un crédit forfaitaire fondé sur l'exercice précédent auquel on ajoute une augmentation. Ces universités sont libres de dépenser dans les limites déterminées. Dans de nombreux pays qui appliquent ce type de financement, celui-ci ne s'applique qu'aux dépenses autres que les salaires et les investissements, ce qui restreint dans la pratique la liberté des universités.

Dans la seconde catégorie, les universités soumettent chaque année un projet de budget à l'administration avec laquelle elles engagent des négociations pour

¹ Williams, G. « Financial management ». Document pour l'atelier de l'HPE sur la gestion des établissements de l'enseignement supérieur, Maurice, septembre 1993.

l'acceptation de ce budget. Une fois le budget accepté, les crédits sont alors affectés à chaque poste budgétaire et rapporté aux éléments de dépense prévus par les pouvoirs publics.

Ces deux catégories de financement ont l'avantage d'être très simple. Seulement, elles ne comportent pas d'incitations à l'amélioration des résultats et de la qualité, d'où le développement d'autres types de financement.

Dans cette catégorie, le financement est basé sur une formule reflétant les résultats antérieurs. L'établissement est libre de dépenser ses fonds comme il l'entend en sachant que cela peut affecter ses financements ultérieurs.

La base de calcul des formules de financement est le nombre d'étudiants équivalent plein temps. Ce nombre d'étudiants est pondéré par d'autres facteurs tels que les différentes disciplines et le niveau d'étude. Les formules ont l'avantage de rendre le processus de financement plus transparent.

Les formules les plus simples sont fondées sur le coût moyen par étudiant équivalent plein temps, par domaine d'études et par niveau. Celles-ci deviennent de plus en plus élaborées car les formules précédentes n'incitaient pas l'achèvement des diplômes pendant la durée souhaitée.

La dernière catégorie de financement concerne le modèle dit du marché parce que l'université vend ses services d'enseignement, de recherche et de consultation à une grande diversité de clients. Ce mode de financement comporte des incitations à l'efficacité et améliore également la capacité de réponse aux besoins. Néanmoins, les universitaires sont quelque peu réservés vis à vis de ce mode de financement. Lorsqu'il est appliqué, à long terme, l'enseignement et la recherche de base en souffrent car le marché est souvent variable. De l'application de ce mode de financement, il pourrait résulter également des inégalités entre établissements.

Alors les procédures de gestion financière diffèrent selon les établissements et les pays. Globalement on peut en recenser les plus usuelles que sont les suivantes:

Toutes les ressources sont reçues au centre et affectées, gérées et administrées à partir du centre.

Les décisions stratégiques sont prises au centre mais les décisions et les dépenses se réalisent au niveau des départements.

Les crédits sont répartis à partir du centre entre l'administration centrale et les services ; le reste est affecté aux départements.

La plus grande partie des ressources est affectée aux départements qui achètent des services au centre.

Des tentatives d'amélioration des procédures budgétaires ont eu lieu parmi lesquelles on peut citer:

-Le budget à base zéro.

-Le budget de programmes.

Section 10 : pilotage et évaluation

L'autonomie renforcée de l'université implique en corollaire une évaluation plus rigoureuse tant des projets que des résultats. Partout en Algérie les étudiants doivent être assurés d'une qualité comparable des formations et des diplômes : l'évaluation publique de la qualité est une mission des services publics. De plus, nous ne pourrions défendre nos positions et assurer la reconnaissance de nos formations, de nos diplômes et de nos recherches par des partenaires étrangers que si notre système d'évaluation est performant et efficace. Nous devons disposer en matière pédagogique et scientifique des travaux comme ceux d'un comité national d'évaluation et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, des études de la direction de la programmation et du développement des résultats annuels, des campagnes de reconnaissance des équipes de recherche et des campagnes d'habilitation des formations et des diplômes, des bilans de contrats, et de nombreux rapports thématiques... Force est de constater que le ministère ne traite pas de manière suffisamment efficace, ni sur le plan quantitatif ni sur le plan qualitatif cette masse d'informations « évaluatives » afin d'éclairer ses décisions opérationnelles. Une évaluation de qualité ne s'impose pas seulement en raison de renforcement de l'autonomie, elle est la condition de nombreux modes de pilotage réel et pas simplement formel que va induire l'application de la loi organique relative aux lois de finances. Je souhaite donc mieux articuler notre objectif qui doit à la fois servir aux établissements et au pilotage national pour la réorganisation d'une véritable direction de l'évaluation et de la prospective et par ailleurs, la redéfinition du dispositif de la mission scientifique universitaire qui se verra conférer une mission

d'évaluation des formations supérieures et de la recherche auprès des directions d'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie. Composée d'experts hautement qualifiés capables de comprendre le monde d'enseignement supérieur et de la recherche dans toute sa diversité la mission aura un rôle de conseil permanent auprès des directions et devra mettre en œuvre une nouvelle conception de la régulation nationale en matière de labellisation de la recherche et habilitation des diplômes nationaux articulant formations supérieures et recherche en développement une logique de qualité dans le respect de la diversité des actions et des cultures. Ainsi se mettra en place une mission d'évaluation forte légitime est reconnue cette mission sera un pôle d'évaluation mais non une instance de décision. Si l'on veut que l'évaluation soit crédible, l'évaluateur ne saurait être le décideur. La confusion des genres est à éviter. L'évaluateur émet une appréciation de qualité. Le décideur en tire les conséquences pour l'action publique et prendra les décisions de reconnaissance de labellisation, d'habilitation et définira la politique d'allocation des moyens ce sera la mission des directions du ministère mais au-delà la mission pourrait être au service de tous les ministères qui exercent une tutelle sur des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou qui souhaitent des avis scientifiques éclairés il faut étudier le dispositif le plus adapté à leurs besoins afin que ce nouvel instrument serve de l'ensemble des pouvoirs publics.

Cette mission constituera une aide précieuse pour le pilotage de la politique d'enseignement supérieur à l'égard des établissements. Ce pilotage revient à la direction de l'enseignement supérieur. Piloter cela veut dire quoi ? Cela veut dire de manière simple mettre en œuvre la politique d'enseignement supérieur dans le pays a besoin en concluant avec des établissements entendant des contrats qui concilient projets d'établissements et vision nationale expression de l'identité propre de chaque établissement et carte des informations et de recherche initiative et enjeux régionaux nationaux internationaux. Pour atteindre cet objectif et approfondir la démarche contractuelle dans le contexte de la nécessaire articulation formation recherche et du débat ouvert sur la décentralisation, il faut un dispositif de pilotage fort, rassemblant les instruments et les leviers dont l'état dispose. C'est également indispensable pour mettre en œuvre la loi organique sur les lois de finances et le meilleur enseignement

du parlement. De ce point de vue l'organisation du ministère n'est pas parfaitement adaptée, à charge au directeur d'enseignement supérieur de faire rapidement des propositions dans l'esprit de définir pour mieux harmoniser politique nationale et approche territoriale politique d'enseignement et politique de recherche universitaire, carte patrimoine, objectif, moyens pour les moyens, et personnels -- pour les personnels.¹

¹ G. de LANSHEERE : Le pilotage des systèmes d'éducation, édition De BOECK, Bruxelles 1994

Conclusion

Nous avons, durant les chapitres précédents, cherché à évaluer l'enseignement universitaire. Les analyses des résultats que nous avons présentés rendent compte des points de vue, des jugements et des appréciations des diplômés de l'université de Tlemcen. La représentativité de l'échantillon nous permet leur généralisation.

Il s'est dégagé comme résultat les contenus de l'enseignement sont plus théoriques que pratiques. Et, même les notions théoriques transmises sont, selon les diplômés insuffisantes et non satisfaisantes. Ce qui veut dire que beaucoup de théories ne sont pas enseignées et, ce qui est enseigné n'est pas généralement actualisé.

Le cursus universitaire porte essentiellement sur le développement chez les étudiants des seules capacités à comprendre et à mémoriser. L'épanouissement des étudiants n'est pas à l'ordre du jour des programmes.

Le système d'évaluation n'a pas selon les diplômés une vocation formatrice.

L'évaluation porte essentiellement sur les capacités des étudiants à restituer les cours.

La notation n'est pas toujours objective et ce ne sont pas ceux qui le méritent qui sont les seuls à être admis.

Nous venons de rappeler les principales lacunes, faiblesses et insuffisances dans le domaine des contenus et dans le système d'évaluation. Ils expliquent à côté des autres aspects de l'enseignement la faible réalisation des objectifs d'opérationnalité, d'efficacité et d'insertion des diplômés.

La conclusion générale qui s'impose est que les deux principales missions conférées à notre université qui sont:

a) L'enseignement de cadres opérationnels et efficaces

b) l'enseignement des cadres dont l'économie a besoin sont loin d'être réalisées.

Pour remédier aux lacunes et faiblesses qui se sont dégagées, il nous semble qu'une réforme globale de l'Université s'impose. Cette réforme devra être précédée par une série de recherches d'évaluation comme celle que nous présentons, mais touchant d'autres catégories d'acteurs et portant sur tous les aspects du processus de formation.

Nous estimons que le maître mot est l'évaluation. Un observatoire des Universités serait une structure qui aurait pour mission de collecter des données sur tous les éléments de l'enseignement universitaire et de proposer une stratégie de changement.

Nous avons par cette recherche essayer de recueillir des informations qui circulent sur l'Université et l'enseignement qu'elle dispense parmi les diplômés. Nous estimons que les avis, les points de vue et les sentiments exprimés par les diplômés en exercice méritent d'être pris en compte.

CHAPITRE 4
METHODOLOGIE
DE L'ENQUETE

Introduction

Les établissements d'enseignement supérieur algériens et principalement l'université ABOU BAKR BELKAID est-elle bien gouvernée ? Telle est la question à laquelle nous essaierons d'apporter des éléments de réponse dans cette partie empirique de notre travail.

Ce chapitre explique la méthodologie qui sera utilisée pour permettre de recueillir des avis sur la gouvernance de l'université. L'avis des différents acteurs au sein de l'établissement universitaire. Ces acteurs que nous appellerons aussi les parties prenantes. Les responsables de l'université, les enseignants, les étudiants, les entreprises et les collectivités locales constituent la presque totalité de ces parties prenantes.

Cette étude se veut exploratoire, elle vise à analyser et confronter les différents avis comme elle tentera d'apporter des éléments qui confirmeront ou démentiront tout ce qui se dit au sujet des universités, en matière de gestion administration et de politique générale.

Les grands axes autour desquels s'articule cette étude sont:

La politique générale de l'enseignement supérieur,

Les textes et règlements,

L'organisation et la gestion.

— Nous les appellerons par la suite des variables.

Pour ce faire, nous avons confectionné des questionnaires qui tournent autour de ces trois aspects fondamentaux. L'un est destiné aux étudiants, l'autre aux différents responsables de l'université.

Nous présenterons dans ce qui suit tous les aspects relatifs à notre démarche.

Section 02 : le biais de l'échantillon

Des erreurs de natures différentes peuvent effectivement affecter la validité de l'étude. Notamment:

Les erreurs d'échantillonnage ou encore les biais relatifs à la manière dont sont sélectionnés les éléments de l'échantillon.

Les erreurs de couverture sont fréquentes lorsque la population étudiée ne correspond pas à la population de référence. Il est donc nécessaire de définir les critères qui permettront d'identifier précisément les éléments de la population de référence. Les erreurs de définition de la population étudiée constituent une première source de base très importante.

Comme la majorité des enseignants responsables continuent à faire de l'enseignement, leur représentativité est à la fois légitime et valable.

Compte tenu de ces définitions, les échantillons que nous avons utilisés sont des échantillons exhaustifs.

Section 03 : le terrain de l'enquête

Pour élucider, confirmer certaines affirmations et certaines conclusions que nous avons énoncées dans les chapitres précédents, nous avons choisi un échantillon que nous estimons assez représentatif de l'université. Cet échantillon se compose de :

De notre université dont la taille avoisine les trente milles étudiants et qui n'est autre que l'université ABOU BAKR BELKAID Tlemcen.

Deux universités de tailles moyennes dont l'effectif de chacune d'elles avoisinent celle de Tlemcen, je cite, les universités de SIDI BELABBES et de Sétif.

Il manque en effet à notre échantillon une université pour que la représentativité soit totale. Nous avons diffusé des questionnaires dans l'université que nous n'avons pas réussi à récupérer à temps. Nous avons alors décidé d'abandonner ses questionnaires.

Nous avons eu recours dans notre étude à des universités différentes de manière à faire varier les caractéristiques contextuelles comme le recommandent plusieurs auteurs.¹ Cette variation de caractéristiques contextuelles est recommandée dans le cas d'une recherche qualitative de manière à limiter autant que possible les spécificités

¹ K.M. Eisenhardt: « Building theories from case study research », academy of management review, volume 14, n°4, 1989, pp.532-550.

dues au choix d'un cas unique et particulier d'une part, et d'autre part augmenter de façon sérieuse la validité externe de nos résultats.

§1- Présentation de l'enquête:

Les principaux modes de collectes de données primaires en recherche qualitative sont:

- ✱ l'entretien individuel,
- ✱ l'entretien de groupe,
- ✱ l'observation participante ou non participante.

Tous ces modes de collecte requièrent, non seulement du temps mais aussi un nombre important de chercheurs. Il est donc très difficile, voire impossible pour un chercheur de réaliser à lui seul les nombreux entretiens. Pour toutes ces raisons, nous avons opté de collecter les données sur la base de questionnaires.

§2- les questionnaires :

Nous avons élaboré deux questionnaires, l'un est destiné aux responsables, l'autre aux étudiants.

Les questionnaires s'articulent autour des trois grands axes principaux que nous avons définis précédemment :

- les textes et règlements,
- la politique générale de l'enseignement supérieur,
- l'organisation et la gestion.

Le questionnaire destiné aux responsables est composé de trente questions fermées. Parmi elles les quatre dernières sont à choix multiple. Il a été rédigé dans une seule langue qui est le Français, car nous avons estimé que tous les responsables maîtrisent plus ou moins bien la langue française.

Le questionnaire destiné aux étudiants de fin de cycle, ne se compose quant à lui que de vingt-trois questions fermées, dont deux sont à choix multiple. Il a été rédigé dans les deux langues, en arabe et en français, afin de permettre aux nombreux étudiants ne maîtrisant la langue française, de comprendre ce que nous leur demandons.

Un paragraphe introductif dans lequel nous avons assuré l'anonymat à toute personne interrogée a accompagné les deux questionnaires.

Faute d'avoir pu réaliser un troisième questionnaire destiné à un échantillon de responsables d'entreprises locales et régionales, afin de savoir, qu'elles sont leurs attentes par rapport à l'université. Nous avons utilisé les résultats d'une recherche faite dans le cadre d'une thèse en psychologie dans laquelle son auteur interroge des responsables d'entreprises sur la formation universitaire et la préparation des étudiants du monde du travail.

Nous avons exploité uniquement les résultats des questions que nous avons estimés utiles pour notre recherche.

3- Le pré-test

Une fois la première version des questionnaires élaborée, nous avons effectué une pré enquête pour mettre à l'épreuve la forme des questions, leur ordonnancement ainsi que la pertinence des modalités de réponses proposées. Pour ce faire, nous avons interrogé un nombre très restreint de personnes. Le résultat de ce pré-test nous a permis de remodeler certaines questions, de formuler autrement certaines autres et d'en supprimer carrément d'autres.

L'objectif de cette pré enquête en plus des objectifs d'une meilleure formulation et de la pertinence des questions, était de :

1. Avoir un aperçu sur les difficultés qu'il est possible de rencontrer lors de la passation des questionnaires aux différentes populations.

2. Le savoir s'il n'y a des questions indiscretes, ou ambiguës.

Le déroulement de la pré enquête n'a pas révélé de grosses difficultés du fait du nombre très limité de personnes interrogées. Il a été d'une grande utilité quant à l'ordonnancement des questions et aux modalités de réponses proposées.

Initialement, nous avons proposé deux modalités de réponses pour les étudiants ce pré-test nous a révélé que les individus interrogés n'arrivaient souvent pas à trancher entre les réponses affirmatives et négatives. Ceci nous a conduit à proposer quatre modalités qui sont:

Oui tout a fait,

Plutôt oui,

Plutôt non,

Non pas du tout.

De même pour les responsables, nous avons utilisé quatre modalités différentes pour chaque question. Ce pré-test nous a permis de découvrir les difficultés auxquelles nous serons confrontés si nous avons gardés les modalités proposées initialement.

Nous avons donc décidé de garder les mêmes modalités que pour les étudiants, de manière à éviter tous les problèmes au moment du dépouillement.

Nous ne publierons en annexe de cette thèse les questionnaires que nous avons utilisés.

§4-Méthode de diffusion des questionnaires

La diffusion des questionnaires dans notre université a été réalisée par nos soins.

Nous sommes passés dans les différents services de l'administration centrale ainsi que chez le recteur, les vice-recteurs, le secrétaire général, les doyens, les chefs de départements. Lors de notre premier passage, nous leur avons laissé le questionnaire en leur expliquant l'objectif de la recherche. Nous les avons rassuré verbalement en plus de ce qui était écrit par rapport à l'anonymat. Nous leur avons demandé de bien vouloir le remplir soigneusement quand ils auront un peu de temps. Nous leur avons suggéré de laisser les questionnaires une fois remplis auprès de leur secrétariat afin d'éviter qu'ils soient encore dérangés lors de notre prochain passage.

En effet, la majorité des questionnaires distribués ont été récupérés une semaine après.

Néanmoins, certains questionnaires ont nécessité plusieurs passages de notre part. Nous tenons à remercier tous les responsables qui ont bien voulu répondre aux questions et à leur tête le recteur de l'université de Tlemcen qui nous a reçu dans son bureau où nous avons eu un entretien qui a dépassé largement le cadre des questions.

La diffusion des questionnaires à l'université n'a pas posé de gros problèmes dans la mesure où notre appartenance à celle-ci nous a facilité la tâche.

Pour ce qui est de la diffusion des questionnaires étudiants, celle-ci s'est faite grâce :

Au concours de certains collègues enseignants appartenant aux autres facultés qui ont bien voulu distribuer les questionnaires pour leurs étudiants et les récupérer une fois remplis.

A l'aide de certains étudiants.

Pour la diffusion des questionnaires dans les universités de TLEMCEN, de SETIF et de SIDI BELABBES, elle a été prise en charge par des amis exerçant dans ces deux

universités. La récupération des questionnaires a nécessité un peu plus de temps qu'à l'université de Tlemcen. Le taux de récupération est aussi largement inférieur à celui de l'université de TLEMEN.

La disponibilité des collègues m'a permis d'éviter d'utiliser un cas unique.

§5- Les difficultés rencontrées

Comme dans tout travail de terrain, de nombreux problèmes ont surgi au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête, parmi ces problèmes, nous citerons les suivants:

Les enseignants responsables ont été plus difficiles à trouver sur leur lieu de travail, étant donné qu'ils assurent en parallèle à leur fonction de responsable des enseignements et font de la recherche dans leur laboratoire. Ce qui nous a obligé à passer plusieurs fois dans leurs bureaux pour pouvoir les joindre.

Quelques responsables enseignants n'ont pas répondu à certaines questions. De ce fait leurs questionnaires ont été annulés.

Les étudiants ont été beaucoup plus enthousiastes à répondre aux questions ils ont souvent ajouté des réflexions pour exprimer leur désarroi.

On peut affirmer que le travail d'enquêtes de terrain constitue un très bon apprentissage pour un chercheur en sciences sociales. Il doit être réaliste et faisable c'est à dire en rapport avec les moyens matériels, techniques et humains sur lesquels on peut compter. En effet le chercheur ne fait que montrer ou confirmer à l'aide d'outils statistiques les appréhensions des individus.

Il nous arrive souvent de porter des jugements ou de donner notre avis car nous estimons que nous faisons partie des acteurs qui participent à la vie de notre université.

Section 04 : Les résultats de l'enquête

Dans ce chapitre nous allons présenter les résultats que nous avons obtenus après dépouillement et traitement des données obtenues par l'exploitation des questionnaires. Nous ne présentons que les tableaux que nous jugeons plus utiles à notre interprétation. Le reste des tableaux sera présenté en annexe de la thèse.

— Variables, textes et règlements:

— Nous examinerons les résultats de chaque variable en faisant la séparation entre les responsables enseignants et les responsables non enseignants, ceci pour chaque université.

— Concernant la première variable, nous avons obtenu les résultats suivants:

Tableau N°10 : variable 1 : Université de TLEMCEN:

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
1	14	16	30	88.2	06	04	10	71.0
2	04	10	14	41.0	02	08	10	71.0
4	02	18	20	53.8	00	02	02	14.0
5	04	14	18	53.0	02	06	08	57.0
6	02	24	26	76.0	04	08	12	85.0
10	08	24	32	94.0	04	06	10	71.0
11	10	20	30	88.0	08	06	14	100

— En examinant ce tableau, on peut apporter les commentaires suivants :

— Un enseignant sur deux trouve que les textes manquent de clarté, contre un administratif sur quatre.

— La moitié des responsables trouve que les textes ne sont pas bien appliqués à l'université.

— 90 % des responsables cherchent le consensus dans l'exercice de leur fonction.

— Essayons de construire le test d'hypothèse suivant:

Tableau N°11: Variable 1 : Université de SIDI BELABBES

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
1	14	16	30	41.0	06	04	10	71.0
2	04	10	14	60.0	02	08	10	14.0
4	02	18	20	53.8	00	02	02	57.0
5	04	14	18	40.0	02	06	08	32.0
6	02	24	26	76.0	04	08	12	85.0
10	08	24	32	94.0	04	06	10	71.0
11	10	20	30	78.0	06	07	13	100

Les remarques que suscite l'examen de ce tableau sont

1 % des enseignants trouvent que les textes sont clairs, contre 71 % des administratifs.

Près de 60 % des enseignants contre 14 % seulement des administratifs pensent que les textes sont bien appliqués à l'université.

Les responsables enseignants ainsi que les responsables administratifs sont partagés pour dire que les décisions des responsables sont respectées, 53 % et 57%.

Le consensus est aussi recherché par tous les responsables dans l'exercice de leur fonction.

Tableau N°12 : Variable1 : Université de Sétif

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
1	02	10	12	63,0	08	06	14	73,0
2	00	05	05	26,0	02	11	13	68,0
4	00	03	03	15,0	04	10	14	73,0
5	01	04	05	26,0	04	11	15	79,0
6	00	08	08	42,0	03	12	15	79,0
10	01	07	08	42,0	02	10	12	63,0
11	11	07	18	94,0	12	07	19	100

Dans le cas de l'université C, il y a une différence significative entre les réponses des responsables selon qu'ils sont enseignants ou pas. En effet:

26 % des enseignants responsables contre 68% des responsables administratifs pensent que les textes sont clairs.

15 % des enseignants contre 73 % des administratifs pensent que les textes sont bien expliqués à l'université.

26 % des enseignants contre 79 % des administratifs pensent que les décisions des responsables sont respectées.

Les deux catégories de responsables sont d'accord uniquement sur le consensus dans l'exercice de leurs fonctions.

L'examen de ces trois tableaux suscite les commentaires suivants:

Dans les trois universités, il y a une unanimité chez tous les responsables qu'ils soient enseignants ou non pour dire que dans l'exercice de leurs fonctions, ils recherchent toujours le consensus. Rechercher le consensus c'est bien, mais n'est pas synonyme de transgression des textes et règlements?

L'autre remarque est la différence des réponses des enseignants appartenant à l'université C. Cette différence exprime à notre avis un mécontentement qui est dû au changement du recteur de cette université.

Variable. 2 : Politique générale :

En regroupant les réponses relatives à la deuxième variable nous obtenons les tableaux suivants:

Tableau N°13 : Variable 2 : Université de TLEMCEM:

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
12	14	17	31	88,5	10	08	18	86,0
13	16	04	20	57,1	06	06	12	57,0
19	07	18	25	71,4	06	10	16	76,0
20	29	05	34	97,1	18	03	21	100
21	01	07	08	22,8	02	08	10	47,6
22	02	06	08	22,8	01	08	09	42,8
24	15	17	32	91,4	10	08	18	85,7
25	21	11	32	91,4	09	07	16	76,0
26	08	14	22	62,8	03	06	09	42,8

Les différences qui existent entre les réponses des enseignants et des administratifs se situent au niveau des questions relatives à l'état des établissements du supérieur et de l'appréciation de la politique générale de l'enseignement supérieur, ou les enseignants sont plus sévères puisque 22,8 % contre 47,6% chez les administratifs considèrent que la politique de l'enseignement supérieur est bonne.

De même pour l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur 22,8 % des enseignants contre 42,8 considèrent qu'il est encourageant.

La très grande majorité des personnes interrogées pensent qu'il faut revoir le système: dans son organisation et sa gestion. De même qu'ils pensent que les universités doivent être autonomes dans la définition de leurs propres politiques.

Les enseignants se sentent beaucoup plus responsables dans ce qui arrive à l'université que les administratifs.

Tableau N°14: variable 2 : Université de SIDI BELABBES.

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
12	12	20	32	94,0	08	04	12	85,7
13	14	08	22	64,7	04	08	12	85,7
19	04	12	16	47,0	02	04	06	43,0
20	32	02	34	100	12	02	14	100
21	02	16	18	53,0	02	08	10	71,0
22	00	12	12	35,0	02	04	06	42,0
24	20	12	32	94,0	08	06	14	100
25	20	12	32	94,0	10	04	14	100
26	14	12	26	76,0	08	04	12	86,0

53 % des enseignants trouvent que la politique générale de l'enseignement supérieur est bonne contre 71 % des administratifs.

25% et 42 % parmi les responsables enseignants et administratifs uniquement trouvent que l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur est encourageant.

86 % des responsables administratifs se sentent responsables de ce qui arrive à l'université contre 76 % des enseignants.

La totalité des personnes interrogées pensent que l'enseignement supérieur doit être une priorité nationale.

Presque tous pensent qu'il faut revoir entièrement le système dans son organisation et sa gestion. (94% et 100%).

De même que la totalité des personnes interrogées pensent que les universités doivent être autonomes dans la définition de leurs politiques.

Tableau N°15: Variable 2 : Université de Sétif:

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
12	15	04	19	100	09	07	16	84,0
13	14	01	15	78,9	05	04	09	47,0
19	02	08	10	52,0	06	09	15	78,9
20	19	00	19	100	15	03	18	94,7
21	00	03	03	15	01	07	08	42,0
22	00	01	01	05	01	07	08	42,0
24	11	08	19	100	10	04	14	73,0
25	16	02	18	94,7	11	01	12	63,0
26	04	11	15	78,9	04	05	09	47,0

Ce qui est remarquable quand nous analysons les trois tableaux précédents concernant la variable 2 «politique générale de l'enseignement supérieur», c'est:

Tous les responsables et dans toutes les universités étudiées, qu'ils soient enseignants ou pas sont d'accord pour dire que l'enseignement supérieur doit être une priorité nationale. Il y a une unanimité sur cette question.

Il y a une grande similitude et un avis partagé dans toutes les universités et au sein des différents responsables interrogés quant à l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur. Tous considèrent que cet état est loin d'être satisfaisant et encourageant.

Tous sont d'accord aussi pour recevoir le système dans son organisation et sa gestion, et que les universités soient plus autonomes dans la définition de leurs politiques propres.

Les mêmes avis se retrouvent chez les étudiants interrogés quand il s'agit des questions de politiques générales. Puisque nous obtenons les résultats suivants:

85,6 % des étudiants interrogés pensent que l'université doit être autonome dans la définition de sa propre politique.

97 % pensent que le système doit être revu dans son organisation et sa gestion.

93 % pensent que l'enseignement supérieur doit être une priorité nationale.

37 % estiment que l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur n'est pas encourageant.

Toutes les parties prenantes sont d'accord pour dire que:

L'enseignement supérieur doit être une priorité nationale,

L'université doit être autonome dans la définition de sa politique,

Le système doit être revu dans son organisation et sa gestion,

L'état des établissements du supérieur n'est pas encourageant.

On peut penser que cette quasi-unanimité de toute la communauté universitaire s'est opérée dans un repli corporatiste. Car s'il y a des secteurs qui doivent être prioritaires de nos jours, ce n'est certainement pas l'enseignement supérieur, mais plutôt la santé, l'enseignement de base. Pour cette raison, nous estimons que cette unanimité doit être assimilée comme un signal de détresse et d'alarme de la part des différents acteurs de la vie universitaire. Afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics qui ne semblent nullement préoccupés par la situation des universités algériennes.

L'université en tant qu'établissement d'enseignement et de recherche a besoin de plus d'autonomie et à besoin qu'on lui laisse les coudés franches et ne pas lui imposer tout du ministère. (Modalités d'inscription, les nominations).

L'autre unanimité qui ressort est celle relative au système de nomination aux postes de responsables. Il doit être revu, aussi bien pour les enseignants que pour les administratifs. Cette unanimité s'effiloche quand on leur demande si les responsables doivent être élus par leurs pairs. Le système d'élection des responsables universitaires a été expérimenté il y a quelques années ou les doyens des facultés étaient élus par leurs pairs. Les résultats n'ont pas toujours été conformes aux attentes, l'esprit tribal et clanique l'a souvent emporté sur le reste.

Il y a lieu seulement de clarifier les règles du jeu et que les nominations se fassent dans la transparence.

Variable 3 : Organisation et gestion :

Le troisième aspect de notre questionnaire porte sur la dimension organisation et gestion des universités. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau N°16 : Variable 3 : Université de TLEMCEM :

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
3	05	06	11	31	08	04	12	57,0
7	08	22	30	85,0	04	07	11	52,0
8	00	06	06	17,0	05	06	11	52,0
9	08	14	22	62,8	01	08	09	42,0
14	07	22	29	82,8	03	12	15	71,0
15	02	08	10	28,0	05	09	14	66,0
16	09	10	19	54,0	06	05	11	52,0
17	10	21	31	88,0	09	10	19	90,0
18	07	19	26	74,0	09	10	19	90,0

L'examen de ce tableau suscite les remarques suivantes :

L'organisation de l'université en facultés n'a pas convaincu les enseignants responsables puisque 31 % seulement pensent qu'elle est plus efficace que l'ancienne organisation en facultés. Un peu plus de la moitié des responsables administratifs la trouvent plus efficace que l'organisation précédente.

Les moyens de l'établissement sont utilisés à bon escient pour 85% des enseignants responsables contre 52% des administratifs.

17% seulement des enseignants pensent que les moyens dont ils disposent sont suffisants pour une amélioration du fonctionnement de l'établissement, contre 52 % des administratifs.

28% des enseignants responsables pensent que les budgets que l'on accorde à leurs établissements répondent de manière satisfaisante à leurs besoins, contre 66% des administratifs.

La moitié des responsables enseignants et administratifs, pense que les budgets ne sont pas répartis de manière rationnelle et équitable.

90% des responsables pensent que la comptabilité publique entrave le fonctionnement de leurs services ou leurs établissements. Mais d'un autre coté, ils sont d'accord pour dire que la comptabilité publique permet un meilleur contrôle des deniers publics.

Tableau N°17 : Variable 3 : Université de SIDI BELABBES:

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
3	08	06	14	41,0	10	04	14	100
7	10	16	26	76,0	06	08	14	100
8	00	04	04	13,0	00	04	04	28,0
9	08	14	22	64,0	02	10	12	85,0
14	06	24	30	88,0	08	06	14	100
15	00	06	06	17,0	00	04	04	28,0
16	04	16	20	64,0	02	04	06	42,0
17	14	12	26	76,0	04	06	10	71,0
18	04	14	18	53,0	06	06	12	85,0

100% des responsables administratifs trouvent que l'organisation des universités en facultés est plus efficace que l'organisation en facultés, contre 41 % seulement des enseignants.

Une très faible proportion de responsables trouve que les moyens dont dispose leurs établissements sont suffisants pour une amélioration du fonctionnement, (13% d'enseignants et 28% d'administratifs).

17% d'enseignants et 28% d'administratifs trouvent que les budgets qu'on leur accorde répondent de manière satisfaisante à leurs besoins.

4% des enseignants et 42 % des administratifs trouvent que les budgets ne sont pas répartis de manière rationnelle et équitable.

Tableau N°18 : Variable 3 : Université de Sétif:

Quest n°	Enseignants Responsables				Responsables Administratifs			
	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
3	05	01	06	31,0	06	04	10	52,0
7	04	05	09	47,0	05	11	16	84,0
8	01	01	02	10,5	03	05	08	42,0
9	00	13	13	68,0	04	04	08	42,0
14	02	09	11	58,0	04	06	10	52,0
15	00	02	02	10,5	03	05	08	42,0
16	04	02	06	31,0	03	04	07	37,0
17	08	06	14	73,0	08	06	14	73,0
18	06	06	12	63,0	07	04	11	58,0

31 % des enseignants et 52% des administratifs pensent que l'organisation en facultés est plus efficace que l'organisation en facultés.

10,5% des enseignants contre 42% des administratifs, pensent les moyens dont dispose l'établissement pour améliorer son fonctionnement sont suffisants.

Les mêmes proportions se retrouvent pour la question sur si les budgets répondent de manière satisfaisante aux besoins.

31 % des enseignants et 37% des administratifs pensent que les budgets ne sont répartis de manière rationnelle et équitable.

La comptabilité publique entrave le fonctionnement de l'établissement pour 73% des responsables enseignants et 73% des responsables administratifs.

Les remarques générales concernant les trois universités considérées, pour cette troisième variable sont:

La nouvelle organisation des universités en facultés ne semble pas être du goût des enseignants puisque un faible pourcentage seulement pensent qu'elle est plus efficace que l'ancienne organisation des universités en facultés. Les responsables administratifs trouvent cette nouvelle organisation plus efficace que la précédente. Surtout à l'université de SIDI BELABBES ou ils sont unanimes (100%) à le penser.

Dans leur grande majorité, les responsables dans les trois universités sont d'accord pour dire que les moyens mis à leur disposition pour améliorer le fonctionnement de leurs établissements sont insuffisants. Même si, les enseignants responsables relèvent cette insuffisance d'une manière beaucoup plus forte. Car 10,5% 13 % et 17 % seulement pensent que les moyens dont ils disposent sont suffisants pour améliorer le fonctionnement des établissements. Au regard de ces statistiques concernant les moyens, nous sommes tentés de conclure à une insuffisance de moyens qui entrave toute amélioration du fonctionnement des établissements universitaires. En réalité, il y a d'abord une utilisation discutable des moyens existants. (Confère réponse à la question numéro 7 relative à l'utilisation des moyens. 52% des responsables administratifs de l'université de TLEMCEM et 42% de l'université de Sétif disent que les moyens disponibles ne sont pas rentabilisés dans leurs utilisations.)

Les budgets accordés ne répondent pas d'une manière satisfaisante aux besoins des universités, pour 72% 83% et 90% des enseignants responsables dans les trois universités respectives. Alors que pour les responsables administratifs, les pourcentages sont de l'ordre de 34% 72% et 58%. Il y a une différence de point de vue assez sensible entre les deux catégories de responsables.

Pour ce qui est de la rationalité et de l'équité dans la répartition des budgets, les responsables de l'université de TLEMCEM sont assez partagés. 54% et 52% pensent que la répartition ne se fait pas d'une manière équitable. A l'université de SIDI BELABBES, 64% et 42% des responsables pensent aussi la même chose. Pour l'université de Sétif, les chiffres sont beaucoup plus inquiétants puisqu'il n'y a que 31 % et 37% qui pensent que les budgets sont rationnellement et équitablement répartis. Ce peut laisser croire qu'il y a réellement une mauvaise et injuste répartition des budgets dans cette université.

Pour mieux consolider nos résultats, nous essaierons de tester si la différence dans les réponses des différents responsables est significative, avec un seuil égal à 5%.

L'hypothèse nulle H_0 : il n'y a pas de différence significative dans les réponses des différents responsables: soit: $H_0 : p_1 = p_2$

L'hypothèse alternative, H_1 il y a une différence significative entre les réponses des différents responsables, Soit: $H_1 : p_1 \neq p_2$

La statistique calculée est :

$$\chi^2 = \frac{(x_1 - n_1 p)^2}{n_1 p(1-p)} + \frac{(x_2 - n_2 p)^2}{n_2 p(1-p)}$$

Où :

x_1 est l'effectif dans l'échantillon 1 (de taille n_1) correspondant à la proportion P_1 ;

x_2 l'effectif dans l'échantillon 2 (de taille n_2) correspondant à la proportion P_2 .

$$p = \frac{x_1 + x_2}{p_1 + p_2}$$

La règle de décision est la suivante: si la statistique calculée est supérieure à $\chi_{\alpha, 1}$. On rejette H_0 .

Nous allons faire le test pour les trois variables mais pour l'université de Constantine seulement.

Pour la variable 1 :

$x_1 = 25$; $x_2 = 15$; $P = 0,71$

La statistique calculée donne comme résultat $X_{cal} = 0,825$.

Si nous comparons cette statistique calculée à la valeur tabulée de la statistique au seuil de 5%,

$X_{cal} < \chi_{\alpha, 1}$, $0,825 < 3,84$ alors on décide de ne pas rejeter l'hypothèse nulle qui consiste à dire que la différence des réponses entre les enseignants responsables et les responsables administratifs n'est pas significative.

Pour la variable 2 :

$x_1 = 28$; $x_2 = 16$; $P = 44/56 = 0,78$.

La statistique calculée donne comme résultat: 0,0415.

Comparé à la valeur tabulée de la statistique qui est de 3,84 alors nous ne rejetons pas l'hypothèse nulle H_0 .

Ce qui veut dire que la différence des réponses entre les différents responsables dans le cas de la variable 2, n'est pas significative.

Pour la variable 3 :

$$x_1 = 20; x_2 = 13 ; p = 0,59$$

la statistique calculée donne comme résultat: 3,072

Comparée à la valeur tabulée de la statistique qui est de 3,84, nous ne rejetons pas l'hypothèse nulle H_0 . En d'autre terme, la différence des réponses entre les différents responsables de l'université de TLEMCEM n'est pas significative. On peut affirmer que la perception de politique générale l'université, de ses problèmes, de sa gestion ne diffère pas sensiblement entre les différents responsables.

Nous allons essayer de tester s'il y a une différence significative dans les réponses dans les deux universités SIDI BELABBES et Sétif. Pour cela, nous allons prendre la totalité des questions qui compose notre questionnaire mais nous allons choisir un certain nombre de questions nous semblent significatives et nous éliminerons les réponses extrêmes.

Les tailles des échantillons sont: $n_1 = 48 ; n_2 = 38$.

Question	U. SIDI BELABBES		Total	U. Sétif		Total
1	20	20	40	10	16	26
5	06	20	26	05	15	20
11	18	26	44	23	14	37
12	16	24	40	24	11	35
20	44	08	52	34	03	37
24	28	18	46	15	22	37
15	00	10	10	03	07	10
16	16	20	26	07	06	13
17	18	18	36	16	12	28
Total	156	164	320	137	106	243

L'examen de ce tableau montre les responsables des universités ne sont pas complaisants dans leurs jugements. Près de 60% pensent que l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur est mauvais sinon catastrophique.

Un très faible pourcentage le considère comme bon, près d'une personne sur trois le trouvent moyen.

NB : les questions qui vont suivre sont des questions à réponses multiples.

Question N°28 : La responsabilité de la situation incombe au :

Modalités de réponse	Université TLEMCCEN	Université SIDI BELABBES	Université Sétif
a- Ministère	41	32	25
b- Rectorat	26	14	19
c- Textes	45	32	26
d- Syndicats	33	18	10

La responsabilité de cette situation est imputée en grande partie au ministère et aux textes dans les trois universités étudiées. Les responsabilités du recteur et celle des syndicats et de moindre importance. Nous pensons que ces réponses sont une preuve que toutes les décisions importantes émanent du centre et que les responsables des universités ne sont souvent que de simples exécutants. Il y a lieu d'accorder plus de pouvoir aux universités en responsabilisant davantage les responsables.

Question N°29: Les facteurs qui bloquent le développement de l'établissement sont:

Modalités de réponse	Université TLEMCEN	Université SIDI BELABBES	Université Sétif
a- Les textes	39	30	20
b- La politique	39	28	24
c- Les responsables	30	16	22
d- Le nombre d'étudiants	34	28	17
e- Le personnel	33	16	09
f- Le syndicat	32	16	05

Les facteurs de blocage du développement de l'établissement sont pratiquement les mêmes selon les responsables des trois universités en question. Les facteurs de blocage qui reviennent souvent sont la politique, les textes et le nombre d'étudiants et à un degré moindre les responsables le personnel et le syndicat. Sauf pour l'université de Sétif où les responsables arrivent juste derrière la politique.

Question N°30 : Les actions correctives à mener pour améliorer la gestion sont:

Modalités de réponse	Université TLEMCEN		Université SIDI BELABBES		Université Sétif	
- changer les responsables	14	52%	10	20,8%	09	23,7%
- Former le personnel	48	85,7%	40	83,3%	23	60,5%
- Clarifier les textes	44	78,6%	40	83,3%	26	68,4%
- Responsabiliser les acteurs	52	93,0%	38	79,2%	28	73,7%

Il y a lieu de responsabiliser les acteurs, de former le personnel et de clarifier les textes tels est le classement et l'importance des actions à mener pour espérer une quelconque amélioration dans la gestion des universités.

§1- Les résultats du questionnaire destiné aux étudiants

Les questions que nous avons posées aux étudiants peuvent être regroupées en trois variables :

- Les textes et règlements,
 - la politique générale,
 - l'organisation et la gestion.
- Nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau N°19 : Variable 1 :Etudiants:

Quest. n°	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
1	05	29	34	22	54	65	119	77
2	04	20	24	15	91	38	129	84
3	04	15	19	12	83	51	134	88
11	64	58	122	79	21	10	31	21
12	44	41	85	55	29	39	8	44
13	09	33	42	27	64	47	111	73

Les textes qui régissent les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas connus pour 77% des étudiants interrogés.

Pour 84% des étudiants les textes ne sont pas appliqués à l'université.

Pour 87%, il n'y a pas d'adéquation entre les décisions de leurs responsables de départements et les textes.

Les étudiants sont à 79% satisfaits de leur orientation à l'université même si une proportion de 55% estime avoir voulu faire une autre spécialité s'ils avaient la possibilité.

72,5 % des étudiants affirment qu'ils ne disposent pas de structures représentatives qui les associe à la prise de décision. Interrogeons-nous sur le rôle de toutes les représentations estudiantines qui existent et activent au sein des universités algériennes. Faut-il remettre en cause leur légitimité et leur représentativité. Des questions auxquelles il faudrait que les responsables qui pensent les réformes doivent répondre, s'ils ne veulent pas hypothéquer dès le départ le succès de ces réformes.

Tableau N°20 : Variable 2 : Etudiants:

Quest. n°	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
15	118	24	142	93,5	06	05	11	06,5
16	04	16	20	13,0	76	57	133	87,0
17	46	60	106	69,3	35	12	47	30,7
18	58	70	128	83,7	19	06	25	16,3
19	30	65	95	62,1	30	28	58	37,9
20	94	40	134	87,6	13	06	19	12,4

Comme pour les autres parties prenantes, les étudiants sont aussi unanime pour dire que l'enseignement supérieur doit être une priorité nationale.

87% parmi les étudiants interrogés estiment que la situation des établissements de l'enseignement supérieur n'est pas bonne.

Quelque 69,3% estiment que la responsabilité de cette situation incombe aux autorités politiques.

83,7% endossent la responsabilité aux responsables des universités.

62% s'estiment responsables de cette situation.

87,6 % pensent que l'université doit être autonome dans la définition de sa politique pédagogique et de sa gestion.

Tableau N° 21: Variable 3 : Etudiants:

Quest n°	Mod1	Mod2	Total	%	Mod1	Mod2	Total	%
4	14	35	49	32	62	42	104	68
5	15	32	47	30,7	68	38	106	69,3
6	03	30	33	21,5	77	473	120	78,5
7	08	37	45	29,4	64	44	108	70,6
8	04	21	25	16,3	73	55	128	83,7
9	10	27	37	24,2	71	45	116	75,8
10	03	10	13	08,5	73	67	140	91,5
14	22	33	55	35,9	42	56	98	64,1
21	124	25	149	97,4	02	04	04	02,6

L'examen de ce tableau montre :

Que 68% des étudiants pensent que l'administration n'exerce pas pleinement son autorité. Cela voudrait dire en d'autres termes que l'administration et les responsables étant souvent à la recherche de consensus manquent souvent d'autorité.

70% des étudiants pensent que les moyens matériels ne sont pas disponibles en quantités suffisantes et 78,5 % pensent que les moyens humains ne sont pas utilisés de manière efficace.

Plus de 83 % des étudiants pensent que le fonctionnement de la bibliothèque universitaire n'est pas satisfaisant.

Que 70 % parmi les étudiants pensent que la bibliothèque universitaire ne dispose pas d'un fond documentaire riche.

Que 75,8 % estiment que la programmation des cours et des travaux dirigés n'est pas du tout judicieuse.

91,5 % ne répondent pas la négative quand nous les interrogeons sur leur association à l'activité pédagogique de leurs départements.

97,4 % estiment qu'il faut revoir le système complètement aussi bien dans sa gestion que dans son organisation.

Les deux dernières questions que nous avons posées aux étudiants étaient relatives à l'identification des problèmes de l'université et à leurs solutions. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Question N°22: Quels sont à votre avis les problèmes de l'université algérienne?

Modalités de réponses	Nombre d'étudiants	Pourcentage
- le nombre d'étudiants	84	54,9
- les textes	71	46,4
- les responsables	125	81,7
- le manque de moyens	113	73,8
- la mauvaise gestion	132	86,3
- les syndicats étudiants	46	30,0
- les responsables politiques	86	56,2
- les enseignants	83	54,2
- Autres	35	22,8

Pour la communauté estudiantine, le mal qui ronge l'université algérienne réside dans:

La mauvaise gestion pour 86,3 % des étudiants.

Les responsables pour 81,7 %.

Le manque de moyens pour 73,8.

En plus de ces trois grands problèmes, on peut ajouter les problèmes qui sont cités à hauteur de 50% à savoir :

le nombre d'étudiants,

les enseignants,

les responsables politiques.

Les textes.

Les syndicats étudiants ne sont cités que par 30% des étudiants.

Question N°23: Quelles sont selon vous les solutions à tous les problèmes de l'université?

Modalités de réponses	Nombre d'étudiants	Pourcentage
- réduire les effectifs	46	30,0
- augmenter les moyens	126	82,0
- augmenter les frais d'inscription	12	07,8
- changer les responsables	122	79,7
- clarifier les textes	101	66,0

82% des étudiants pensent que la solution aux problèmes de l'université algérienne réside dans l'augmentation des moyens, alors que près de 80% pensent qu'il faut changer les responsables.

Deux étudiants sur trois estiment qu'en clarifiant les textes des universités beaucoup de problèmes disparaîtront.

Les étudiants dans leur écrasante majorité sont contre l'augmentation des frais d'inscription.

30% seulement sont pour la réduction des effectifs étudiants.

§2-Résultats du questionnaire destiné aux responsables d'entreprises.

Le questionnaire établi est diffusé par un enseignant de psychologie a pour objectif de recueillir les opinions sur l'enseignement universitaire actuel le par rapport à sa mission de préparation des étudiants au monde du travail. Nous ne pensons en considération que les résultats de quelques questions que nous jugeons importantes dans le cadre de notre travail.

L'échantillon utilisé est de quarante-cinq responsable d'entreprises.

Question N°1: Pensez-vous que les besoins de l'économie et du marché du travail en Algérie ont beaucoup changé par rapport aux années 80 ?

Modalités de réponses	Nombre	Pourcentage
- Beaucoup	44	97.8
- Un peu	01	.02.2
- pas du tout	00	00
- Total	45	100

Question N°2 : Pensez-vous que les besoins actuels de l'économie et du marché du travail nécessitent de nouvelles compétences que les employeurs ne retrouvent pas chez les nouveaux diplômés?

Modalités de réponses	Nombre	Pourcentage
-oui, c'est souvent le cas	23	51.1
- oui, parfois	22	48.9
- non jamais	00	00
Total	45	100

Les diplômés de l'université algérienne n'ont pas les nouvelles compétences recherchées par les employeurs et exigées par le marché pour la quasi majorité de chefs d'entreprises interrogés.

Question N°3: les contenus des enseignements des différentes formations universitaires doivent être réadaptés afin de mieux répondre aux exigences actuelles du marché du travail.

Modalités de réponses	Nombre	Pourcentage
C'est indispensable	29	64.4
C'est très important	16	35.6
C'est peu utile	00	00
C'est inutile	00	00
Total	45	100

Réadapter les contenus des formations universitaires est plus qu'une nécessité pour répondre aux nouveaux besoins de l'économie.

Question N°5: Les diplômés universitaires que vous recrutez ont des difficultés à s'adapter à leur poste de travail.

Modalités de réponses	Nombre	Pourcentage
Beaucoup	24	53.3
Assez	18	40.0
Pas du tout	03	06.7
Total	45	100

Si nous voulons, à partir de ces quelques questions, déduire l'avis des responsables d'entreprises interrogés dans le cadre de cette enquête sur l'université algérienne, on peut dire que:

L'université algérienne ne répond pas de manière adéquate aux besoins de l'économie. Les diplômés de l'université éprouvent des difficultés à s'adapter à leur poste de travail.

Pour ces responsables d'entreprises, l'université doit d'adapter aux changements de l'économie et ne doit pas vivre loin de la réalité économique et sociale de son environnement.

Nous sommes tenter de dire que l'université algérienne répond à des besoins d'une autre époque.

Conclusion

Cette partie empirique montre combien toutes les parties prenantes ne sont pas satisfaites de ce qui se fait, de la manière dont il se fait.

Cet avis unanime sur la situation générale, de la gestion et de la politique de l'enseignement supérieur, montre combien le malaise est grand. Ceci doit en principe donner à réfléchir non seulement aux décideurs du secteur de l'enseignement supérieur mais aussi aux responsables politiques du pays. Cet état de fait confirme l'absence d'un système de surveillance et de pilotage dont rôle est souvent comparé à un thermostat.

Il est impératif de laisser plus de liberté aux universités pour qu'elles puissent définir leurs propres politiques. Qu'elles se sentent responsables de leur devenir, et non plus des établissements qui ne font qu'appliquer des directives.

Essayer d'encourager le recyclage du personnel dans les universités pour lui permettre de se mettre au diapason des progrès de la gestion.

Permettre aux universités d'avoir une spécificité locale ou régionale.

Elaborer un système de pilotage efficace, capable d'assurer le suivi de toutes les décisions.

Ce sentiment de dépit au sein de la communauté universitaire ne semble pas préoccuper les responsables qui continuent et persistent dans la gestion politique des univers

CONCLUSION GENERALE

L'université ne peut plus continuer à être perçue et, considérée comme un monde à part replié sur lui-même. Elle est de plus en plus traversée par de multiples pressions venant de l'extérieur. Parmi ces pressions, la demande sociale induite par la très forte croissance des effectifs étudiants.

Confrontée au défi du nombre, l'université se doit d'adapter sa production de masse pour produire de la variété et parfois du sur mesure. Elle se doit donc d'intégrer dans sa politique des données sur son environnement socio-économique, et ne plus produire des diplômés qui ne correspondent à aucun besoin exprimé.

Malgré les difficultés de financement qu'a connu le pays durant la décennie écoulée, l'enseignement supérieur a continué à bénéficier d'importants moyens, jugés souvent insuffisants par les différents acteurs. Ces moyens en question sont souvent sous utilisés.

L'absence d'une stratégie clairement énoncée en matière d'enseignement supérieur a fait que le secteur continue de se débattre dans des problèmes d'un autre âge. La gestion sous la pression et la gestion dans l'urgence font des responsables de l'université des dirigeants qui ne prennent pas de décisions. «Il y a sans conteste un allongement de la ligne hiérarchique, alors que les grandes organisations modernes réduisent la leur... et la multiplication des niveaux de décision engendre des lenteurs dans la prise de décision et des contradictions éventuelles dans les décisions prises ».¹

L'établissement universitaire qui continue d'être dirigée du centre ne peut répondre aux multiples attentes du 21^{ème} siècle. Les universités n'ont plus le choix et ne peuvent plus rester attachés aux idéaux traditionnels de l'université, mais de se mettre à l'écoute de leurs environnements. Car comme l'expliquent certains auteurs, si les universités ne répondent pas aux nouvelles demandes, «d'autres établissements le feront à leur place et les transformeront en pièces de musée ».²

¹ José Rose: « la lente affirmation des politiques d'établissement ou l'art du patchwork à l'université » dans sciences de la société N°58, édition du mirail, Toulouse 2003, page 44.

² Carlos T. Bernheim : « les universités à l'heure de la création ». Unesco, Paris 1991, page 2.

Une grande autonomie aux gouvernements des universités, en particulier dans le domaine d'administration et de finance est nécessaire si les universités veulent cultiver l'esprit d'entrepreneur et si elles veulent fournir des incitations afin d'encourager une performance de qualité et une efficacité de gestion. Car les réserves de productivité et d'efficacité se situent dans le management du système.

La montée technologique que connaît le monde entier implique un renouveau de toutes les traditions éducatives.

Les situations engendrées par la nouvelle conjoncture mondiale ont entraîné une vague de réformes du secteur de l'enseignement supérieur, dans toutes les régions du monde.

De manière il ce que le secteur de l'enseignement supérieur puisse jouer le rôle stratégique que la société attend de lui. Pour le cas de l'Algérie, il y a lieu d'énoncer clairement l'université dont la société algérienne a besoin. Par la suite essayer d'obtenir un consensus sur la question avant de pouvoir lancer la réflexion sur la réforme.

Malgré Le peu de considération sociale accordée aux études ces dernières années en Algérie, de grands moyens sont mobilisés pour taire face à la demande sociale. Cette demande sociale demeure toujours importante et la durée moyenne des études universitaires a tendance à augmenter car les étudiants conscients de la situation du marché du travail qui n'offre pas de perspectives, font durer leurs études.

Les mécanismes rigides des dispositifs juridiques mis en place rendent l'université incapable de diversifier ses sources de financement; même si quelques universités font des efforts, ceux-ci demeurent insignifiants.

Il est urgent de penser il un autre modèle de financement des universités.

En faisant participer les étudiants au financement de leurs études en instaurant des droits d'inscription un peu plus importants que les deux cents dinars actuellement. Essayer d'instaurer un système qui pénalise les étudiants qui ne réussissent pas en augmentant de manière importante les frais d'inscription.

En permettant aux universités de diversifier leurs bases financières, en développant des activités génératrices de revenu.

En établissant une politique de répartitions des subventions basée sur des critères objectifs de manière à permettre une meilleure équité à l'ensemble des établissements.

Il y a lieu de mobiliser et de laisser s'exprimer toutes les potentialités qui existent à l'université pour qu'elles adhèrent à la noble mission de l'université et qu'elles ne se sentent plus exclues, en d'autres termes, il faut développer le sentiment d'appartenance chez toutes parties prenantes. Et faire en sorte que l'université puisse préserver ces potentialités humaines en leur offrant des conditions qui permettent son épanouissement et son développement.

Dans les conditions, actuelles, il est très difficile voire impossible pour l'université algérienne de pouvoir constituer une capacité scientifique interne. L'Algérie a vraiment besoin de cette capacité scientifique pour servir de locomotive au reste de la communauté universitaire pour relever les défis du 21^{ème} siècle.

Une nouvelle réforme est en voie d'être lancée, il est opportun de nous interroger sur le pourquoi d'une nouvelle réforme? Qu'elles sont les motivations? Quels sont les objectifs? Les réponses à ces questions doivent tenir compte des circonstances nationales, culturelles et des priorités nationales. Nous sommes donc de ce fait très peu optimiste quant au succès de ces nouvelles réformes qui à notre avis ne répondent nullement aux problèmes réels de l'université algérienne.

Il est impératif de ne pas rater encore une fois l'occasion de redresser la situation des établissements de l'enseignement supérieur. La réforme qui va être appliquée, n'est pas une réforme de fond à notre avis, car elle ne s'intéresse qu'à la forme. En quoi le nombre d'années d'études pour obtenir une licence est si important? Comparé aux principaux problèmes de l'enseignement supérieur dans notre pays qui sont: sa qualité, sa pertinence, son financement, l'efficacité, l'équité et la gouvernance.

Les efforts de réformes de l'enseignement supérieur ont très peu de chance d'être soutenus, car ils ne sont pas basés sur un consentement unanime du public.

Dans l'Etat actuel des choses, il y a lieu de trouver un point d'équilibre entre l'autonomie des établissements et le rôle coordonnateur de l'Etat. La recherche de ce point d'équilibre doit se faire loin des turbulences provoquées par les différentes réformes de l'université.¹

¹ François-xavier Fort: « la contractualisation, facteur e renforcement de l'autonomie des universités dans sciences et société n°58, édition du mirail, Toulouse2003, page 64.

LES ANNEXES

Le texte introductif du questionnaire destiné aux responsables est le suivant:

	Oui tout A fait	Plutôt oui	Plutôt non	Non pas du tout
--	--------------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------------

Ce questionnaire est destiné aux responsables des différents services de l'université, ainsi qu'aux responsables pédagogiques et administratifs des différentes facultés et départements.

Nous avons préféré assurer l'anonymat le plus total aucun nom de personne n'apparaîtra dans l'exploitation de cette recherche. Nous avons compté sur l'entière contribution des enseignants, des étudiants et des responsables administratifs et nous les avons remercié d'avance.

Questionnaire destiné aux étudiants:

Identification :

Nom: **Prénom**..... **Age**.....

Sexe:..... **Département de**..... **Université**
de.....

1 - Connaissez-vous les textes qui régissent les établissements d'enseignement supérieur ?				
2 - les textes sont-ils appliqués dans votre département ?				
3 - Pensez-vous qu'il y a toujours adéquation entre les textes et les décisions de votre département ?				
4- Pensez-vous que l'administration				

exerce pleinement son autorité ?				
5- Pensez-vous que les moyens matériels sont disponibles en quantités suffisantes (salles, tables, chaises. ...)				
6- les ressources humaines de votre département sont utilisées de manière harmonieuse et efficace.				
7- La bibliothèque universitaire dispose d'un fond documentaire appréciable et de qualité.				
8- Le fonctionnement de la bibliothèque est très satisfaisant.				
9- La programmation des cours, des TD, TP est très judicieuse				
10- Etes-vous associé à l'activité pédagogique de votre département ?				
11- Etes-vous satisfait de votre orientation à l'université.				
12- Le système de nomination aux postes de responsables doit être revu.				
13 - Disposez-vous d'une structure représentative qui vous associe à la prise de décision?				
14 -L'administration pour vous est là pour répondre à vos préoccupations et à vos attentes.				
15 - A votre avis, l'enseignement supérieur devrait être une priorité				

nationale.				
16 - La situation des établissements d'enseignement supérieur est bonne.				
17 - La responsabilité de cette situation incombe aux autorités politiques.				
18 - La responsabilité de cette situation incombe aux responsables des universités.				
19 - En tant qu'acteur, est ce que vous vous sentez responsable de cette situation.				
20 - L'université doit être autonome dans la définition de sa politique pédagogique, et de sa gestion.				
21 - Il faut revoir entièrement le système universitaire dans sa gestion, dans son organisation.				
22 - Quels sont à votre avis les problèmes de l'université algérienne? (Cocher une ou plusieurs cases) a- le nombre d'étudiants, ~ b - les textes, ~ c - les responsables,~ d - le manque de moyens,~	f -les syndicats étudiants ~ g -les responsables politiques~ h - les enseignants,~ e - la mauvaise gestion,~			
23 - Quelles sont selon vous les solutions à tous les problèmes de l'université? (Cocher une ou plusieurs cases) a - réduire les effectifs,~ b- augmenter les moyens,~ c- augmenter les frais d'inscription,~	e - clarifier les textes,~ f - autres,~ Lesquelles:...			

Questionnaire destiné aux responsables universitaires :

Nom: Prénom..... Age.....

Sexe:..... Département de..... Université
de.....

	Oui tout A fait	Plut ôt oui	Plut ôt non	Non pas du tout
1 - textes qui régissent les établissements d'enseignement supérieur sont connus:				
2 - Pensez-vous que les textes qui régissent l'université, la faculté sont clairs:				
3 - L'organisation en faculté par rapport à celle en facultés est plus efficace.				
4- Pensez-vous que les textes sont bien appliqués à l'université?				
5- Les décisions des responsables sont respectées.				
6- Les décisions des responsables sont adaptées au contexte.				
7- Les moyens dont dispose votre établissement ou service sont utilisés à bon escient.				
8- Les moyens dont dispose votre établissement ou service pour améliorer son fonctionnement sont suffisants.				
9- La diffusion de l'enseignement dans votre établissement est bonne.				
10- Les instructions émanant de la tutelle sont				

claires.				
11- Dans l'exercice de votre fonction, vous recherchez le consensus.				
12- Le système de nomination aux postes de responsables doit être revu.				
13 - Les responsables de l'université doivent être élus par leurs pairs.				
14 - Les responsables encouragent la coopération, la collaboration et l'initiative individuelle.				
15 - Les budgets que l'on vous accorde répondent d'une manière satisfaisante à vos besoins.				
16 - Les budgets ne sont pas répartis de manière rationnelle et équitable.				
17 - La rigidité de la comptabilité publique entrave le fonctionnement de votre service.				
18 - La comptabilité publique permet un meilleur contrôle des deniers publics.				
19 - L'université, la faculté est dotée d'une autonomie financière.				
20 - L'enseignement supérieur doit être une priorité nationale.				
21-la politique générale de l'enseignement supérieur est bonne.				
22- L'état auquel sont arrivés les établissements supérieur est encourageant.				
23- La gestion de l'université ne comporte pas de gaspillage de moyens.				
24- Il faut revoir complètement le système dans son organisation et sa gestion.				

25- Les universités doivent être autonome dans la définition de leurs politique.				
26- En tant qu'acteur, vous sentez-vous responsable de ce qui arrive à l'université?				
27- L'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur est: <i>(cocher une case)</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Bon - Moyen - Mauvais - Catastrophique. - Autres 		<ul style="list-style-type: none"> ~ ~ ~ ~ ~ 		
28- La responsabilité de la situation incombe au(x) ; <i>(cocher une ou plusieurs cases).</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Ministère - Rectorat - Textes - Syndicats 		<ul style="list-style-type: none"> ~ ~ ~ ~ 		
29- Les facteurs qui bloquent le développement de l'établissement sont: <i>(cocher une ou plusieurs cases).</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Les textes - La politique - Les responsables - Le nombre 		<ul style="list-style-type: none"> ~ ~ 		

<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel - Le syndicat. 	<p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p>
<p>30- Les actions correctives à mener pour améliorer la gestion sont: <i>(Cocher une ou plusieurs cases).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Changer les responsables - Former le personnel - Clarifier les textes - Responsabiliser les acteurs 	<p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p> <p style="text-align: center;">~</p>

LES TABLEAUX

- Les tableaux qui vont suivre sont élaborés sur la base des réponses au questionnaire des responsables de l'université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen

Question n°1 : les textes qui régissent les établissements de l'enseignement supérieur sont connus :

Question N° 1 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	12	21,4
Plutôt oui	32	57,2
Plutôt non	12	21,4
Non pas du tout	00	00
Total	56	100%

Question n°2 : Pensez-vous que les textes qui régissent l'université, la faculté sont connus?

Question N° 2 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	06	10,8
Plutôt oui	26	46,4
Plutôt non	20	35,7
Non pas du tout	04	7,104
Total	56	100%

Question: n°3 : L'organisation en faculté par rapport à celle en facultés est plus efficace.

Question N° 2 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	13	23,2
Plutôt oui	10	17,8
Plutôt non	16	28,6
Non pas du tout	17	30,4

Total	56	100%
-------	----	------

Question n°4 : Pensez-vous que les textes sont bien appliqués à l'université?

Question N° 4 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	01	1,7
Plutôt oui	26	46,4
Plutôt non	23	41,1
Non pas du tout	06	10,8
Total	56	100%

Question n°5 : Les décisions des responsables sont respectées.

Question N° 5 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	04	07,1
Plutôt oui	33	58,9
Plutôt non	14	25
Non pas du tout	05	08,9
Total	56	100%

Question: n°6 : Les décisions des responsables sont adaptées au contexte.

Question N° 6 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	09	16,9
Plutôt oui	29	51,8
Plutôt non	17	30,4
Non pas du tout	01	1,8
Total	56	100%

Question n°7 : Les moyens dont dispose votre établissement sont utilisés à bon escient.

Question N° 7 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	12	21,4
Plutôt oui	29	51,8
Plutôt non	13	23,2
Non pas du tout	02	03,6
Total	56	100%

Question n°8 : Les moyens dont dispose votre établissement pour améliorer son fonctionnement sont suffisants.

Question N° 8 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	02	08,9
Plutôt oui	15	21,4
Plutôt non	27	48,2
Non pas du tout	12	21,4
Total	56	100%

Question: n°9 : La diffusion de l'enseignement dans votre établissement est bonne.

Question N° 9 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	09	16,1
Plutôt oui	22	39,3
Plutôt non	23	41,6
Non pas du tout	02	03,6
Total	56	100%

Question n°10 : Les instructions émanant de la tutelle sont claires.

Question N° 10 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	10	39,3
Plutôt oui	32	50
Plutôt non	13	7,1
Non pas du tout	01	3,6
Total	56	100%

Question n°11 : Dans l'exercice de votre fonction, vous recherchez le consensus.

Question N° 11 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	22	39,3
Plutôt oui	28	50
Plutôt non	4	7,1
Non pas du tout	2	3,6
Total	56	100%

Question: n°12 : Le système de nomination aux postes de responsables doit être revu.

Question N° 12 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	24	42,9
Plutôt oui	25	44,6
Plutôt non	04	07,1
Non pas du tout	03	5,3
Total	56	100%

Question n°13 : Les responsables de l'université doivent être élus par leurs pairs.

Question N° 13 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	22	39,2
Plutôt oui	10	17,9
Plutôt non	12	21,4
Non pas du tout	12	21,4
Total	56	100%

Question n°14 : Les responsables encouragent la coopération, la collaboration et l'initiative individuelle.

Question N° 14 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	10	17,9
Plutôt oui	34	60,7
Plutôt non	08	14,3
Non pas du tout	04	07,1
Total	56	100%

Question: n°15 : Les budgets que l'on vous accorde répondent de manière satisfaisante à vos besoins.

Question N° 15 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	07	12,5
Plutôt oui	17	30,3
Plutôt non	23	41,1
Non pas du tout	09	16,1
Total	56	100%

Question n°16 : Les budgets ne sont pas répartis de manière rationnelle et équitable.

Question N° 16 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	15	26,8
Plutôt oui	15	26,8
Plutôt non	19	33,9
Non pas du tout	07	12,5
Total	56	100%

Question n°17 : La rigidité de la comptabilité publique entrave le fonctionnement de votre service.

Question N° 17 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	19	33,9
Plutôt oui	31	55,4
Plutôt non	04	07,1
Non pas du tout	02	03,6
Total	56	100%

Question n°18 : La comptabilité publique permet un meilleur contrôle des deniers publics.

Question N° 18 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	16	28,6
Plutôt oui	29	51,8
Plutôt non	08	14,3
Non pas du tout	03	05,3
Total	56	100%

Question n°22 : l'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur est encourageant.

Question N° 22 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	03	05,3
Plutôt oui	14	25,
Plutôt non	31	55,3
Non pas du tout	08	14,3
Total	56	100%

Question n°23 : La gestion de l'université ne comporte pas de gaspillage de moyens.

Question N° 23 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	06	10,7
Plutôt oui	19	33,9
Plutôt non	26	46,4
Non pas du tout	05	08,9
Total	56	100%

Question: n°24 : Il faut revoir complètement le système dans son organisation et sa gestion.

Question N° 24 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	25	44,6
Plutôt oui	25	44,6
Plutôt non	06	10,7
Non pas du tout	00	00
Total	56	100%

Question n°25 : Les universités doivent être autonomes dans la définition de leurs politiques.

Question N° 25 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	30	53,6
Plutôt oui	18	32,1
Plutôt non	04	07,1
Non pas du tout	04	07,1
Total	56	100%

Question n°26 : En tant qu'acteur, vous sentez-vous responsable de ce qui arrive à l'université?

Question N° 26 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Oui tout a fait	11	19,7
Plutôt oui	20	35,7
Plutôt non	18	32,1
Non pas du tout	07	12,5
Total	56	100%

Question: n°27 : L'état auquel sont arrivés les établissements du supérieur est :

Question N° 27 :	Nombre d'apparition	Fréquence
Bon	04	07,1
Moyen	20	35,7
Mauvais	29	51,8
Catastrophique	03	05,3
Total	56	100%

Les questions qui vont suivre sont des questions fermées à choix multiples, de ce fait la ligne du total n'a pas raison d'être.

Question n°28 : La responsabilité de la situation incombe au(x) :

Question N° 28 :	Nombre d'apparition	Fréquence
- Ministère	41	73,2
- Rectorat	26	46,4
- Textes	45	80,3
- Syndicats	33	58,9

Question n°29 : Les facteurs qui bloquent le développement de l'établissement sont :

Question N° 29 :	Nombre d'apparition	Fréquence
- les textes	39	69,6
- la politique	39	69,6
- les responsables	30	53,6
- le nombre	34	60,7
- le personnel	33	58,9
- les syndicats	32	57,1

Question: n°30 : Les actions correctives à mener pour améliorer la gestion de l'établissement sont :

Question N° 30 :	Nombre d'apparition	Fréquence
- changer les responsables	14	25
- former le personnel	48	85,7
- clarifier les textes	44	78,6
- responsabiliser les acteurs	52	93

Les tableaux qui vont suivre sont élaborés sur la base des réponses obtenues auprès des responsables des universités de SIDI BELABBES, de SETIF et de TLEMCEN.

Question N° 1	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	20	41,6	10	26
Plutôt oui	20	41,6	16	42,1
Plutôt non	06	12,5	17	44,7
Non pas du tout	02	04,2	03	07,9
Total	48	100	38	100

Question N° 2	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	10	20,8	02	05,2
Plutôt oui	18	37,5	16	42,1
Plutôt non	12	25,0	17	44,7
Non pas du tout	08	16,7	03	07,9
Total	48	100	38	100

Question N° 3	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	18	37,5	11	28,9
Plutôt oui	10	20,8	05	13,1
Plutôt non	18	37,5	08	21,0
Non pas du tout	02	04,2	14	36,9
Total	48	100	38	100

Question N° 4	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	00	00	04	10,5
Plutôt oui	20	41,7	13	34,2
Plutôt non	28	58,3	13	34,2
Non pas du tout	00	00	08	21,1
Total	48	100	38	100

Question N° 5	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	06	12,5	05	13,2
Plutôt oui	20	41,6	11	28,9
Plutôt non	18	37,5	19	50,0
Non pas du tout	04	08,4	03	07,9
Total	48	100	38	100

Question N° 6	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	06	12,5	03	07,9
Plutôt oui	32	66,7	20	52,6
Plutôt non	10	20,8	11	28,9
Non pas du tout	00	00	04	10,5
Total	38	100	38	100

Question N° 7	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	16	33,3	09	23,7
Plutôt oui	24	50,0	16	42,1
Plutôt non	08	16,7	12	31,6
Non pas du tout	00	00	01	02,6
Total	48	100	38	100

Question N° 8	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	00	00	04	10,5
Plutôt oui	08	16,7	06	15,8
Plutôt non	30	62,5	14	36,8
Non pas du tout	10	20,8	14	36,8
Total	48	100	38	100

Question N° 9	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	10	20,8	04	10,5
Plutôt oui	24	50,0	17	44,7
Plutôt non	12	25,0	10	26,3
Non pas du tout	02	04,2	07	18,4
Total	48	100	38	100

Question N° 10	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	12	25,0	03	07,9
Plutôt oui	28	58,3	17	44,7
Plutôt non	08	16,7	16	42,1
Non pas du tout	00	00	02	05,3
Total	48	100	38	100

Question N° 11	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	10	20,8	23	60,5
Plutôt oui	30	62,5	14	36,8
Plutôt non	08	16,7	01	02,6
Non pas du tout	00	00	00	00
Total	48	100	38	100

Question N° 12	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	20	41,6	24	63,2
Plutôt oui	22	45,8	11	28,9
Plutôt non	04	08,3	03	07,9
Non pas du tout	02	04,2	00	00
Total	48	100,38	38	100

Question N° 13	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	18	37,5	19	50,0
Plutôt oui	16	33,3	05	13,2
Plutôt non	10	20,8	07	18,4
Non pas du tout	04	08,3	07	18,4
Total	48	100	38	100

Question N° 14	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	14	29,2	06	15,8
Plutôt oui	30	62,5	15	39,5
Plutôt non	04	08,3	14	36,8
Non pas du tout	00	00	03	07,9
Total	48	100	38	100

Question N° 15	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	00	00	03	07,9
Plutôt oui	10	20,8	07	18,4
Plutôt non	22	45,8	14	36,8
Non pas du tout	16	33,3	14	36,8
Total	48	100	38	100

Question N° 16	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	06	12,5	07	18,4
Plutôt oui	20	41,6	06	15,8
Plutôt non	12	25,0	14	36,8
Non pas du tout	10	20,8	11	28,9
Total	48	100	38	100

Question N° 17	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	18	37,5	16	42,1
Plutôt oui	18	37,5	12	31,6
Plutôt non	06	12,5	06	15,8
Non pas du tout	06	12,5	04	10,5
Total	48	100	38	100

Question N° 18	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	10	20,8	13	34,2
Plutôt oui	20	41,6	10	26,3
Plutôt non	14	29,2	04	10,5
Non pas du tout	04	08,3	11	28,9
Total	48	100	38	100

Question N° 19	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	06	12,5	08	21,0
Plutôt oui	16	33,3	17	44,7
Plutôt non	22	45,8	05	13,1
Non pas du tout	04	08,3	08	21,1
Total	48	100	38	100

Question N° 20	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	44	91,7	34	89,5
Plutôt oui	04	08,3	03	07,9
Plutôt non	00	00	01	02,6
Non pas du tout	00	00	00	00
Total	48	100	38	100

Question N° 21	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	04	08,3	01	02,6
Plutôt oui	24	50,0	10	26,3
Plutôt non	18	37,5	20	41,6
Non pas du tout	02	04,2	07	18,4
Total	48	100	38	100

Question N° 22	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	04	08,3	01	02,6
Plutôt oui	16	33,3	08	21,1
Plutôt non	20	41,6	19	50,0
Non pas du tout	08	16,7	10	26,3
Total	48	100	38	100

Question N° 23	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	02	04,2	01	02,6
Plutôt oui	18	37,5	15	39,5
Plutôt non	20	41,6	09	23,7
Non pas du tout	08	16,7	13	34,2
Total	48	100	38	100

Question N° 24	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	28	58,3	21	55,3
Plutôt oui	18	37,5	12	31,6
Plutôt non	02	04,2	03	07,9
Non pas du tout	00	00	02	05,2
Total	48	100	38	100

Question N° 25	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	30	62,5	27	71,1
Plutôt oui	14	29,2	03	07,9
Plutôt non	04	08,3	05	13,1
Non pas du tout	00	00	03	07,9
Total	48	100	38	100

Question N° 26	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Oui tout a fait	22	45,8	08	21,1
Plutôt oui	14	29,2	16	42,1
Plutôt non	10	20,8	04	10,5
Non pas du tout	02	05,2	10	26,3
Total	48	100	38	100

Question N° 27	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
Bon	00	00	00	00
Moyen	18	37,5	14	36,8
Mauvais	26	54,1	14	36,8
Catastrophique	04	08,3	10	26,3

Question N° 28	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
- Ministère	32	66,6	25	65,8
- Rectorat	14	29,1	19	50,0
- Textes	32	66,6	26	68,4
- Syndicats	18	37,5	10	26,3

Question N° 29	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
- les textes	30	62,5	20	52,6
- la politique	28	58,3	24	62,1
- les responsables	16	33,3	22	57,9
- le nombre	28	58,3	17	44,7
- le personnel	16	33,3	09	23,7
- le syndicat	16	33,3	05	13,1

Question N° 30	Université de SIDI BELABBES		Université de Sétif	
	Apparition	Pourcentage	Apparition	Pourcentage
- changer les responsables	10	20,8	09	23,7
- former le personnel	40	83,3	23	60,5
- clarifier les textes	40	8,33	26	68,4
- responsabiliser les acteurs	38	79,1	28	73,7

BIBLIOGRAPHIE

- 01- BENACHENOU Abdelatif: Planification et développement de l'Algérie, 1962-1980, édition O.P.U, Alger 1980.
- 02- SEDDIKI Abdellah management de la qualité page 73,74 .édition 2004
- 03- BOUDJADJA. A. ; l'université à la recherche e sa mission et de ses enseignants. Quotidien du lundi 03/07/2006
- 04- ABERKANE Abdelhamid:" l'université algérienne de l'éthique au marché et de la conviction à l'incertitude" dans l'université aujourd'hui, édition CRASC, 1998.
- 05- BOUZIDA. A.: Les fonctions de l'université, revue de l'université N°IO, Alger 1979.
- 06- DAHMANI Ahmed : « l'état dans la transition à l'économie de marché, l'expression algérienne des réformes» dans cahiers du CREAD N° 50, Alger 1999.
- 07- PORTNOFF André Yves « La révolution de l'intelligence fractale », publié dans Management et conjoncture sociale N°552, mars 1999.
- 08- KYI Aung Sans un : «Développement humain et dignité» dans rapport mondial sur le développement humain 2002.
- 09- DIZAMBOURG Bernard:« Moderniser la gestion administrative des universités» communication au colloque organisé à Poitiers en novembre 1997, intitulé : Piloter des systèmes éducatifs en évolution, rôle de l'encadrement.
- 10-SANYOL Bikas C:Innovation dans la gestion des universités,édition Unesco, paris 1997.
- 11- BERNHEIM Carlos T. : « les universités à l'heure de la création ». Unesco, paris 1991, page 2.
- 12-MUSELIN Christine, MIGNOT-GERARD Stephanie: «l'autonomie pas à pas », dans la revue sciences de la société N° 58, presses universitaires du Mirail, Toulouse 2003.
- 13- THELOT Claude : L'évaluation du système éducatif, édition Nathan, paris 1993.
- 14-GUERID Djamel: «L'université d'hier à aujourd'hui, dans acte du séminaire, édition CRASC, 1998.
- 15- FORD Françoisxavier: « la contractualisation, facteur e renforcement de l'autonomie des universités dans sciences et société n°58, édition du mirail, Toulouse2003, page 64.
- 16- LANSHEERE G. de: Le pilotage des systèmes d'éducation, édition De Boeck, Bruxelles 1994.

- 17- José Rose: « la lente affirmation des politiques d'établissement ou l'art du patchwork à l'université » dans sciences de la société N°58, édition du mirail, Toulouse 2003, page 44.
- 18- J. de ROSNAY/Le Macroscopie : vers une vision globale, édition seuil, Paris 1975
- 19-J.Mélèze op. Cité page 50
- 20-J. Le Moigne : La théorie du système général, théorie de la modélisation, édition P.U.F. paris 1977.
- 21-Jean Jacques Paul: Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs: une encyclopédie pour aujourd'hui édition ESF, paris 1999.
- 22- K.M. Eisenhardt: « Bulding theories from case study research », academy of management review, volume 14, n°4, 1989, pp.532-550.
- 23-L.Mahlck et A.Grisay. « The quality of education in developing countries: a review of some research studies and policy documents » I.I.P.E. UNESCO, Paris 1991, page4
- 24-L. Von Bertalanffy : Théorie générale des systèmes, édition dunod, paris 1973.
- 25-Louis Levy-Garboua: « Marché du travail et marché de l'enseignement supérieur » dans l'économie de l'éducation, édition economica, paris 1979.
- 26-M. Garant: Modèles de gestion des établissements scolaires et innovation dans systèmes scolaires et pilotage de l'innovation, édition De Boeck, Bruxelles 1996.
- 19-Marc Demeuse et Ariane Baye: Une action intégrée en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes d'enseignement: Le pilotage des systèmes d'enseignement», dans les cahiers du service de pédagogie expérimentale, université de Liège, juin 2001.
- 27- Marie-Claire Smouts: «Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », revue internationale des sciences sociales, Unesco, Paris 199R.
- 28-Mc. Ginn Noel F. «La mondialisation et ses effets sur les systèmes d'enseignement nationaux» dans perspectives volume 27, N° 1, 1997.
- 29-Marc Romainville: « enseignement et recherche, le couple maudit de l'université » revue de gestion de l'enseignement supérieur volume 8, N°2, Juillet 1996.
- 30-Mémoire de l'université Laval à la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. février 2004.

31-Michel Carton et Sobhi Tawil: «Mondialisation économique et politique de l'éducation» dans perspectives, revue du bureau international de l'éducation, volume 27, 1997.

32- Michel Vernières : Economie du tiers monde, édition economica, paris 1991.

33-P. Watzlawick: Le langage du changement. Eléments de thérapie, édition Sauty, paris 1980.

34- Pierre Papon : « Un new deal pour la recherche et l'enseignement supérieur », dans

35-projet Evqua Méda evaluation de la qualité
futuribles N°217, paris février 1997.

36- TIETART Raymond-Alain et coll : Méthodes de recherche en management, édition Dunod, paris 1999.

37- BARNETT. R.: « linking teaching and research », dans journal of higher education volume 3, N°, 1992.

38- HERRERA .R.: «Dépenses publiques d'éducation et capital humain dans un modèle convexe de croissance endogène », revue économique, volume 49, N°3,

39- Serge Latouche:« La mondialisation et la fin du politique: Diagnostic et perspectives », revue M.A.U.S.S. N°9, édition la découverte, Paris 1997.

40- HUSEN. T., Tuijnmann .A.C.: Monitoring the standard~ of education, edition Pergamon, Oxford, 1994.

41- Welsh et trofontaines : « Rapport sur les problèmes universitaires », Ministère de l'éducation nationale, Bruxelles 1976.

42- Williams, G. « Financial management ». Document pour l'atelier de l'HPE sur la gestion des établissements de l'enseignement supérieur, Maurice, septembre 1993.

Documentation en lien sur les Sites Internet suivants :

http://perso.wanadoo.fr/i_bourdon/c_section_A3htm

<http://www.worldbank.org/depweb/beyond/beyondfr/chapter1.html>

http://www.mers.edu.dz/fr/stat2001_2002.html

<http://perso.wanadoo.fr/claude.rochet/artsec/gvce.html>

http://www.fse.ulaval.ca/fac/ten/reveduc/html/voll/no_1/apsyst.html

http://fr.encyclopédia.yahoo.com/articles/sy/sy_368_p0html

<http://www.idep.asso.fr/idep/idep.nsf/index/Systemeeducatif?opendocument>

<http://arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1300ee.html>

<http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind10.htm>

<http://www.cst.gouv.qc.ca/rUnivInnov.html>

Documents officiels:

Rapport sectoriel du 2ième plan quadriennal.

Office national des statistiques, cahier N°35.

M.E.R.S. revues statistiques N°29 et N°35 1999/2000.

Université Abou bakr Belkaid de TLEMCEM, Guide sommaire, mars 2003.

Statistiques de la direction de la recherche, Université TLEMCEM. 1999/2000.

Décret exécutif N° 01-295 du 1er octobre 2001.

Décret exécutif N°95-106 du 08/04/1995.

Décret exécutif N° 98-253 du 17/08/1998 modifiant et complétant le décret N°83 544 du 24/04/1983 portant statut type de l'université.

Loi N° 2000-04 au 06 décembre 2000 modifiant la loi N°99-05 du 04 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.

Journal officiel N°60 du 19 août 1998.

Autres documents:

O.C.D.E <la planification de l'enseignement vers une réévaluation >, paris 1993.

Problèmes économiques N°2352-2353 du 08/12/1993, édition la documentation Française.

Alternatives économiques N°187, décembre 2000.

Journal monde du 07 juillet 1988.

Journal monde du 12/05/1992.

Journal liberté N°1630 du 25/01/1998.

Table des matières

-Remerciement.....	
-Sommaire.....	
Introduction.....	01
-Historique sur la naissance de l'Université de Tlemcen.....	02
-L'université.....	03
-Implantation des pôles universitaires.....	04
-le contexte général de la problématique.....	05
-Intérêt scientifique du sujet.....	05
-la méthode utilisée.....	05
<u>Chapitre 01</u> : Système universitaire	07
Introduction.....	08
<u>Section 01</u> : Notion de système.....	08
§1-La définition du système.....	08
§2-La dynamique des systèmes.....	09
§3-L'aspect structurel et fonctionnel des systèmes.....	10
§4-Propriété des systèmes.....	11
• L'aspect téléonomique.....	11
• La complexité.....	12
• L'équifinalité.....	12
• L'interaction.....	12
• L'ouverture.....	12
<u>Section 02</u> : L'analyse systémique.....	13
Conclusion.....	15
<u>Chapitre 02</u> : Rétrospective sur l'évolution de l'enseignement universitaire	16
Introduction.....	17
<u>Section 01</u> : La Qualité de l'enseignement universitaire.....	19
§1- Les franchises universitaires.....	25
§2- Les valeurs.....	25
§3-Les compétences développées.....	26
§4-Personnel enseignant.....	28

4-1-La Structure du corps enseignant.....	28
4-2-Les droits et obligations.....	29
4-3-Les libertés.....	30
4-4-La situation économique et sociale.....	30
4-5-Les ressources humaines.....	31
a- Maître assistant.....	31
b- Maître de conférence.....	31
c- Professeur.....	31
d- Les chargés de cours.....	31
e-Les hospitalos- universitaires.....	32
§5- La qualité de l'enseignant.....	32
§6- Le Process.....	32
§7- L'étudiant.....	33
7-1-L étudiant et la recherche pédagogique.....	33
7-2-L'échantillon.....	34
a- Quelques caractéristiques de l'échantillon.....	36
b- Méthodes de recueils des données.....	37
b-1-Méthode d'analyse des données.....	37
c- Présentation et analyses des réponses.....	37
c-1-Evaluation du contenu de la formation.....	37
c-1-2- Les connaissances théoriques.....	37
§8-L'engagement pour les étudiants.....	39
§9- Le choc des cultures.....	44
<u>Section 02</u> : Les dimensions du savoir.....	46
§1-Représentation de l'équilibre.....	48
<u>Section 03</u> : L'université face à l'étranger.....	49
<u>Section 04</u> : Une nouvelle approche.....	50
4-1- les cursus : -licence.....	51
-Master.....	53
-Doctorat.....	56
Conclusion :.....	57
<u>Chapitre 03</u> : L'évaluation de l'enseignement supérieur	58

Introduction.....	59
Section 01 : évaluation interne à l'université.....	60
§1- Les règles de fonctionnement et d'organisation interne.....	60
§2- Les instances internes d'évaluation.....	62
a- le conseil national de l'éducation et de la formation.....	63
b- le ministère de l'enseignement supérieur.....	63
c- la conférence nationale des universités.....	63
§3- Compléments d'information.....	64
Section 02 : Fonction pédagogique de l'évaluation.....	66
Section 03 : Objet de l'évaluation.....	68
§1- Objectivité de la notation.....	69
§2- Evaluation et admission.....	70
Section 04 : La recherche dans l'enseignement supérieur.....	72
§1-La recherche scientifique à l'université Abou bakr Belkaid.....	72
§2-La recherche universitaire.....	78
a- les arguments théoriques.....	79
b- les arguments pratiques.....	79
c- les arguments économiques.....	79
§2- Perspective à la recherche universitaire.....	80
Section 05 : gestion pédagogique et gestion de la recherche améliorer.....	81
Section 06 : l'environnement universitaire.....	82
Section 07 : Planification et contrôle centralisé.....	84
Section 08 : la gestion administrative et comptable de l'université.....	86
Section 09 : les aspects de la gestion à améliorer.....	88
Section 10 : pilotage et évaluation.....	90
Conclusion :.....	93
Chapitre 04 : Méthodologie de l'enquête.....	95
Section 01 : le choix de l'échantillon.....	97
Section 02 : le biais de l'échantillon.....	98
Section 03 : le terrain de l'enquête.....	98
§1-Présentation de l'enquête.....	99
§2-les questionnaires.....	99

§3- Le pré-test.....	100
§4-La méthode de diffusion des questionnaires.....	101
§5-Les difficultés rencontrées.....	102
<u>Section 04 : Les résultats de l'enquête.....</u>	<u>102</u>
§1- Résultat du questionnaire destiné au étudiants.....	119
§2- Résultat du questionnaire destiné aux responsables.....	124
Conclusion :.....	127
<u>Conclusion Générale.....</u>	<u>128</u>
<u>Les annexes.....</u>	<u>132</u>
<u>les tableaux.....</u>	<u>140</u>
<u>la bibliographie.....</u>	<u>162</u>
<u>La table des matières.....</u>	<u>168</u>

Résumé :

L'importance de l'éducation dans tout processus de développement n'est plus à démontrer et toute réussite passe désormais par l'existence d'un système éducatif performant et efficace. Au moment où c'est la masse de connaissances scientifiques et technologiques qui déterminent le développement des nations. Dans le contexte de la mondialisation, une mutation de l'identité sociale de l'université a cour. L'université tend à se produire comme une entreprise soucieuse de rationalité.

L'université de part les contraintes objectives qu'elle connaît est-elle en mesure d'opérer cette mutation et cette rénovation? Les systèmes éducatifs en général et universitaires en particulier ne doivent plus se limiter à la production de cadres mais doivent être en mesure de façonner l'avenir en arrivant à construire une capacité scientifique interne, capable de relever les nombreux défis présents et futurs.

La conclusion à laquelle nous arrivons, et sans appel. L'ensemble des acteurs est unanime pour dire que la situation des établissements d'enseignement supérieur est déplorable, et qu'il y a lieu de revoir entièrement le système dans son organisation et dans sa gestion.

Abstract :

The importance of education in the economic process and social développement does not need to be proved again. Thus, any development or success is subordinated by an adopted performing educational system. In the present context of globalisation, a transformation of the social identity of the university has occurred. The university tends to become as an enterprise looking for rationality and performance.

Therefore the question that could be asked is; according to their objectives constraints, is Algerian university able to insure this transformations, mutations and renovation? The universities system should not be limited to the manpower production only, but it to build what we call it the scientific capacity to face the multiple present and the future problems.

All the actors agreed that the situation of the situation of the Algerian universities is not to be envied. Thus, to hope a better contribution of the universities in the social and economic development the educational system should be revised in terms of organization and management.

ملخص:

إن الأهمية القصوى التي يكتسبها النظام التربوي في كل مراحل التنمية لا يقتضي البرهان و كل نجاح مرهون بوجود نظام تربوي فعال، في الوقت الذي أنه كل المعارف العلمية و التكنولوجية هي التي تحدد تنمية الأمم في إطار العولمة، و تحول التعريف الاجتماعية للجامعة، هذه الأخيرة يعترف لها أنها تخط نفس مجرى المؤسسة مليئة بالعقلانية و المنطق.

السؤال المطروح هل للجامعة بالرغم من العراقيل الموضوعية التي تعرفها قابلة للانتقال و التجديد. إن النظام التربوي بصفة عامة و الجامعي بصفة خاصة عليه أن يتجاوز حدود إنتاج الايطارات و هذا بتعديل المستقبل بتشبيد مؤهلات علمية داخلية، لها أن تواجه مختلف العقبات الحالية و المستقبلية. و في الختام، لقد انفتحت مختلف الشرائح الجامعية على أن مؤسسات التعليم العالي تبقى في حالة مزرية، و عليه لبد من إعادة النظر في النظام من الوجهة التنظيمية و الأخرى التسييرية.